

MUSKOKA 2010



MUSKOKA – COMPTE RENDU DES ACTIVITÉS

Évaluation des actions et des résultats à l'égard
des engagements liés au développement

Table des matières

Résumé	3
Chapitre 1	
Le G8, développement et responsabilisation	10
Chapitre 2	
Suivi des engagements du G8.....	13
2.1 Aide et efficacité de l'aide.....	15
2.2 Développement économique	26
2.3 Santé.....	33
2.4 Eau et assainissement.....	43
2.5 Sécurité alimentaire	48
2.6 Éducation	55
2.7 Gouvernance.....	61
2.8 Paix et sécurité	66
2.9 Environnement et énergie.....	73
Chapitre 3	
Conclusions et recommandations relatives à l'avenir du processus de responsabilisation du G8.....	80
Annexes	
Annexe un Mandat du groupe de travail de haut niveau sur la responsabilisation du G8.....	83
Annexe deux Liste des engagements dans le domaine du développement ou en lien avec le développement.....	86
Annexe trois Notes méthodologiques.....	93
Annexe quatre Notes en fin d'ouvrage	94
Annexe cinq Rapports détaillés des membres du G8 (document consultable sur le CD de Muskoka)	

Communiqué du Sommet de L'Aquila : Responsabilité

3. Inspirés par nos valeurs communes, nous nous pencherons sur les questions mondiales et ferons la promotion d'une économie mondiale ouverte, novatrice, durable et juste. Dans cette perspective, il faut faire preuve d'un leadership efficace et responsable. Nous sommes déterminés à assumer pleinement nos responsabilités et nous nous engageons à mettre en œuvre nos décisions et à adopter un mécanisme complet et approfondi de reddition de comptes d'ici 2010 en vue de faire le suivi des progrès accomplis et d'accroître l'efficacité de nos actions.

98. Pour accroître la transparence et l'efficacité, nous avons décidé de renforcer notre responsabilisation en ce qui concerne nos engagements individuels et collectifs souscrits dans le cadre du G8 au regard du développement et des objectifs connexes. Nous avons demandé à nos experts de préparer un rapport préliminaire, annexé ci-après, au sujet de nos réalisations à ce jour. Nous avons également confié à un groupe de travail de haut niveau la tâche de concevoir, avec les organisations internationales pertinentes, une méthodologie élargie, exhaustive et uniforme pour la présentation de rapports, en portant une attention particulière à nos activités dans le domaine du développement et les domaines connexes, ainsi qu'aux résultats obtenus. Un rapport sera présenté en 2010 lors du Sommet de Muskoka.

Remarques :

1. Dans le présent rapport, sauf indication contraire, les années désignent les années civiles et les décaissements sont en dollars américains.
2. L'expression « membres du G8 » utilisée dans le présent rapport désigne les huit pays du G8 et la Commission européenne. Dans certains cas, les engagements sont pris seulement par les pays du G8 et figurent comme tels dans le rapport.

Résumé

Depuis plus de trente ans, les dirigeants des pays membres du Groupe des Huit (G8) se réunissent chaque année pour discuter et pour prendre des mesures décisives en vue de résoudre certains des problèmes mondiaux les plus épineux en matière d'économie, de sécurité, d'environnement et de développement. Or, pour que le G8 reste sur la bonne voie et puisse manifester sa détermination à faire preuve de transparence et à agir de manière responsable, nous devons évaluer la réalisation des engagements pris. Le compte rendu qui suit est présenté parce que les dirigeants du G8 souhaitent offrir une évaluation objective de ce que le G8 a accompli.

Récents Sommets du G8

2002	Kananaskis (Canada)
2003	Évian (France)
2004	Sea Island (États-Unis)
2005	Gleneagles (Royaume-Uni)
2006	Saint-Petersbourg (Russie)
2007	Heiligendamm (Allemagne)
2008	Hokkaido Toyako (Japon)
2009	L'Aquila (Italie)

Ce compte rendu des activités a trois objectifs : faire savoir dans quelle mesure le G8 a mis en œuvre certains des principaux engagements en matière de développement; évaluer les résultats de l'action du G8; déterminer les leçons tirées de l'expérience pour les intégrer aux futurs rapports. Il ne s'agit pas d'un examen détaillé de tous les engagements du G8, ni d'une évaluation des progrès réalisés à l'échelle mondiale relativement aux objectifs internationaux de développement. Mais le compte rendu constitue néanmoins une étape importante dans la détermination de l'étendue des réalisations du G8 par rapport aux engagements pris.

Compte rendu des résultats

Il est essentiel d'ajouter aux rapports du G8 un compte rendu de l'incidence des actions du Groupe, ce qui comporte toutefois son lot d'embûches. D'une part, il est difficile de cerner les progrès en raison du manque de données. D'autre part, le G8 n'agit pas en vase clos. En effet, les pays partenaires, d'autres donateurs, des organismes internationaux, des organisations non gouvernementales (ONG), des fondations et le secteur privé contribuent tous au développement, de sorte qu'il n'est pas simple de jauger avec précision le lien entre les interventions du G8 et les résultats obtenus.

Pour brosser un tableau de la réalisation des principaux engagements au chapitre du développement, ce compte rendu, qui est basé sur l'information fournie par les membres du G8 et par des organismes internationaux, fait la synthèse de données empiriques, de données tirées des évaluations de programmes et d'exemples provenant du G8. Les engagements y sont regroupés sous neuf thèmes correspondant aux priorités que s'est fixées le G8 ces dernières années.

Comment le G8 s'en tire-t-il?

Dans l'ensemble, le bilan est favorable. Le G8 a insufflé un changement positif et les actions des pays membres ont contribué à améliorer les choses dans le monde. Dans certains cas, le G8 a remporté un succès notable; dans d'autres, il n'a pas encore rempli toutes ses promesses.

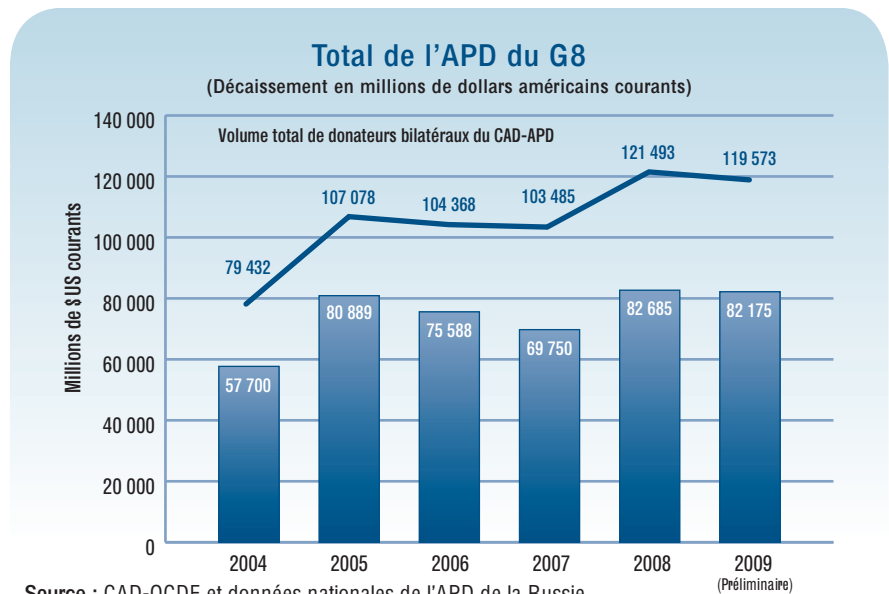
Hausse de l'aide publique au développement

En 2005, lors du Sommet de Gleneagles et du Sommet mondial de 2005 organisé par les Nations Unies, les pays du G8 et les principaux donateurs de la planète se sont engagés à accroître l'aide publique au développement (APD). Partant de leurs engagements spécifiques, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a dressé des estimations selon lesquelles l'APD de l'ensemble des donateurs bilatéraux du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE augmenterait de quelque 50 milliards de dollars annuellement à l'horizon 2010, comparativement à ce qu'elle était en 2004.

Cinq ans plus tard, la communauté internationale a fait des progrès vers l'estimation de l'OCDE de 50 milliards \$. En dollars courants, les donateurs ont parcouru le quatre cinquièmes du chemin vers l'objectif prévu (il existe un manque à gagner de 10 milliards \$). En dépit de la crise économique mondiale qui s'amorçait, l'APD des donateurs bilatéraux membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE est passée de 80 milliards \$, en 2004, à presque 120 milliards \$, en 2009 – une hausse à laquelle le G8 a contribué pour un montant de 24 milliards \$. En dollars constants de 2004, l'OCDE estime qu'il existe un manque à gagner de 18 milliards \$ pour l'ensemble des donateurs et que ceux-ci n'ont donc parcouru que le trois cinquièmes du chemin à parcourir au regard de son estimation initiale de 2005.* En 2009, les dépenses du G8 au chapitre de l'APD comptent pour presque 70 p. 100 des dépenses totales au titre de l'APD.¹

Engagements au Sommet du G8 à Gleneagles

À Gleneagles, les membres du G8 se sont engagés, à l'échelle nationale, à accroître leur aide internationale. Les sommes promises, les ambitions et les échéances variaient. Dans l'ensemble, les progrès dans le respect de ces engagements diffèrent, certains membres ayant atteint ou même dépassé leurs objectifs individuels. D'autres continuent à faire des progrès



Source : CAD-OCDE et données nationales de l'APD de la Russie.

Remarque : Le volume total de donateurs bilatéraux du CAD-APD ne comprend pas les données nationales de la Russie.

et ont de nouveau confirmé qu'ils entendaient arriver à leurs objectifs d'ici 2015.

G8 et Afrique

Au début de la décennie, les dirigeants du G8 mettaient beaucoup l'accent sur le développement de l'Afrique. Le Plan d'action pour l'Afrique adopté au Sommet de Kananaskis en 2002 est d'ailleurs venu consolider le programme du G8 en faveur du continent africain. Ce plan d'action misait sur un nouveau partenariat entre le G8 et l'Afrique,

fondé sur une responsabilisation et un respect mutuels. Aujourd'hui encore, l'Afrique occupe une place importante dans le programme d'action du G8 pour le développement.

Les membres du G8 aident les partenaires africains à atteindre leurs objectifs en matière de progrès sociaux, de croissance économique durable, de gouvernance et de sécurité. Leur appui prend diverses formes, entre autres : aide au développement; allègement de la dette; mobilisation des capitaux privés; amélioration de l'accès aux

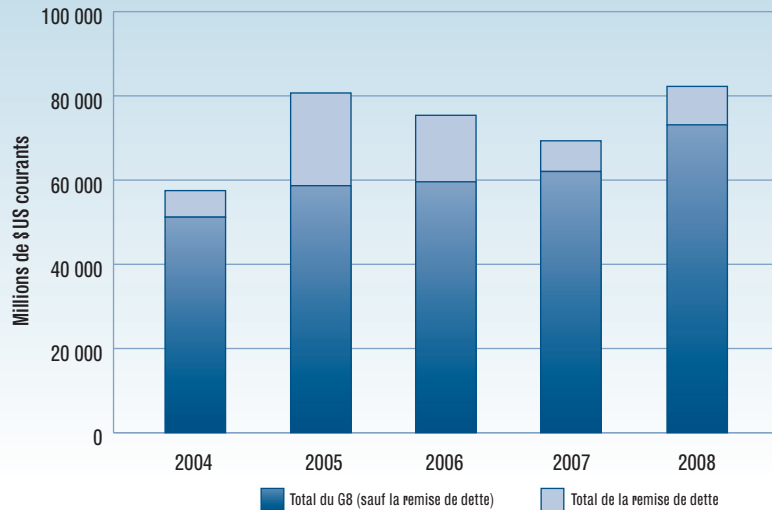
* Les montants donnés dans l'ensemble du présent rapport sont exprimés en dollars courants. Il est nécessaire de souligner que les estimations de l'OCDE pour le G8 et les autres donateurs, qui ont été reprises au Sommet de Gleneagles, n'étaient pas accompagnées de précisions à savoir si la hausse prévue de 50 milliards \$ par an d'ici 2010 était exprimée en dollars courants ou en dollars constants.

Communiqué à l'issue du Sommet de Gleneagles

27. Les engagements pris par le G8 et les autres donateurs conduiront à une augmentation de l'aide publique au développement à l'Afrique de 25 milliards de dollars par an d'ici 2010, ce qui représente plus qu'un doublement de l'aide à l'Afrique par rapport à 2004.
28. À mesure que nous faisons face aux défis en matière de développement en Afrique, nous constatons que le monde entier se trouve confronté à un défi mondial dans ce domaine. En se fondant sur les engagements des donateurs et sur d'autres facteurs pertinents, l'OCDE estime que l'aide publique au développement offerte par le G8 et les autres donateurs à tous les pays en développement augmentera maintenant d'environ 50 milliards de dollars par an par rapport à 2004, d'ici 2010.

Total de l'APD du G8

(Décaissement en millions de dollars américains courants)

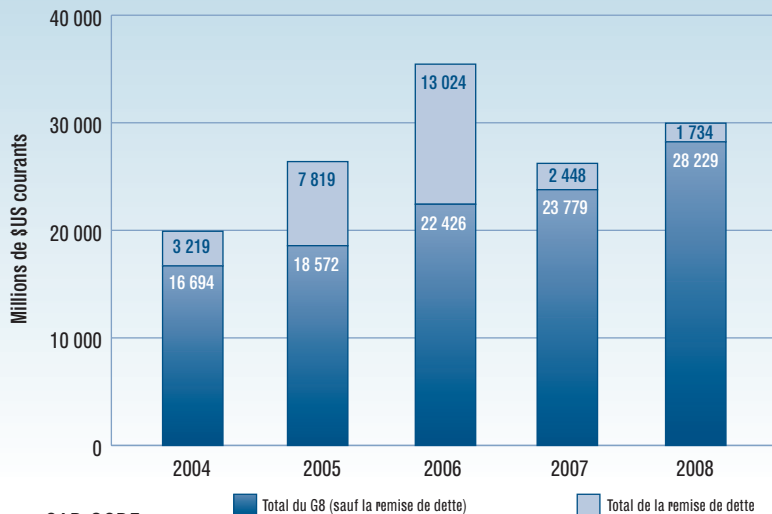


Source : CAD-OCDE.

Remarque : Les données concernant la Russie sont exclues puisque ce pays n'est pas membre du CAD-OCDE.

Total de l'APD du G8 à l'Afrique

(Décaissement en millions de dollars américains courants)



Source : CAD-OCDE

Remarque : Les données concernant la Russie sont exclues puisque ce pays n'est pas membre du CAD-OCDE.

marchés et débouchés commerciaux pour les produits africains; soutien des institutions régionales et panafricaines qui cherchent à améliorer la transparence et la gouvernance. En bout de ligne, il incombe à tous les partenaires de respecter leurs

engagements pour soutenir le rythme des progrès.

Au Sommet de Gleneagles, les engagements attendus de l'ensemble des donateurs du G8 devaient entraîner une augmentation annuelle des apports d'APD à l'Afrique chiffrée à 25 milliards

de dollars en 2010, ce qui représentait plus que le double de l'aide accordée à l'Afrique en 2004.

D'après les données de 2008, les plus récentes de l'OCDE, les apports d'APD de tous les donateurs en faveur de l'Afrique totalisaient plus de 43 milliards de dollars, soit un accroissement de 15 milliards comparativement à 2004, dont 10 milliards proviennent des membres du G8. Le G8, qui fournit 70 p. 100 de l'aide globale des bailleurs de fonds, constitue de loin le plus important donateur d'APD de l'Afrique. Depuis 2004, ses dépenses à ce titre pour l'Afrique ont augmenté de 50 p. 100, pour se situer à près de 30 milliards de dollars en 2008. En outre, il est important de souligner que les investissements courants dans l'APD (à l'exclusion de l'importante mais épisodique remise de dette) faits par le G8 en Afrique ont augmenté d'environ 11,5 milliards de dollars – passant de 16,7 milliards à 28,2 milliards de dollars par année).

Plusieurs facteurs ont contribué aux résultats obtenus, que l'on pense aux mesures d'allègement de la dette, aux mécanismes de financement novateurs, à l'aide au développement et aux autres ressources du G8. Par exemple, avec l'appui du G8, des pays africains ont fourni un médicament antirétroviral (ARV) à près de trois millions de personnes en 2008², une augmentation de 39 p. 100 par rapport à 2007, ont considérablement réduit le nombre de décès causés par le paludisme et ont permis à 42 millions d'enfants de plus de fréquenter l'école. Toutefois, il faut maintenir la cadence et la volonté d'agir, surtout dans le contexte de la crise financière et économique. Au Sommet de L'Aquila, les dirigeants du G8 ont rappelé qu'ils entendaient respecter leurs promesses et accroître l'aide au développement.

Aperçu des thèmes liés au développement

Efficacité de l'aide

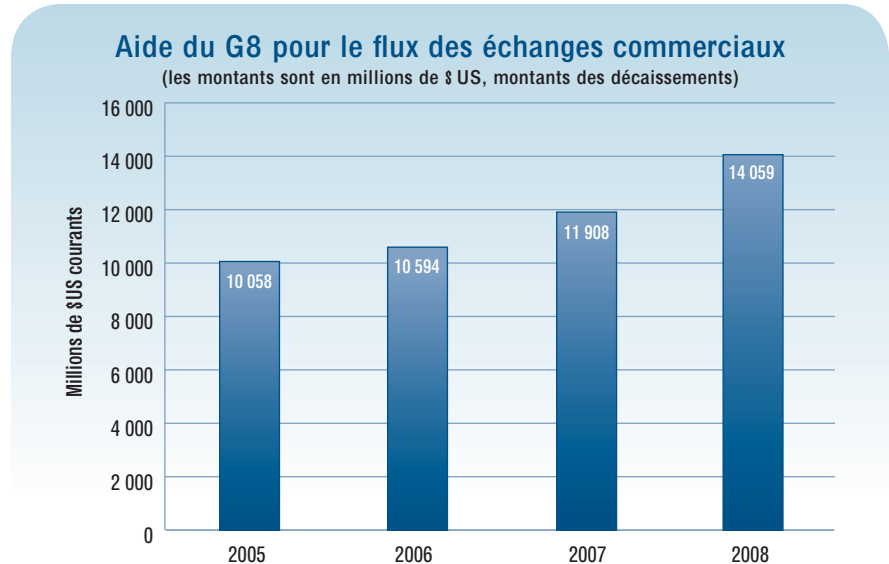
En matière d'aide, la qualité importe autant que la quantité. Au cours de la dernière décennie, en réponse à des critiques de longue date selon lesquelles l'aide apportée ne donne pas les résultats attendus, et conformément à une volonté de profiter des leçons apprises sur les mesures efficaces, la communauté internationale a pris une série d'engagements rigoureux en vue d'améliorer l'efficacité et l'incidence de l'aide au développement. Les membres du G8 ont adhéré aux objectifs à ce chapitre et ont mis en place des plans d'action afin de donner forme aux engagements touchant l'efficacité de l'aide. Malgré les avancées, un bon nombre des objectifs liés à l'efficacité de l'aide nécessitent des changements systémiques, autant par les donateurs que par les bénéficiaires, qui exigent du temps.

Allègement de la dette

Les pays affligés d'une lourde dette ne sont pas en mesure d'investir. Les membres du G8 se sont engagés à annuler la totalité des sommes que leur doivent les pays réputés avoir les dettes les plus intenable et satisfaisant à certaines conditions. Ils ont ainsi radié d'imposantes dettes, ce qui a dégagé des milliards de dollars au profit des pays en développement. Cette mesure a entraîné une importante réduction du ratio d'endettement des pays pauvres très endettés (PPTÉ), qui est passé de 114 p. 100 en 1999 à 35 p. 100 en 2009.³ Mais en dépit de ces mesures d'allègement du G8, l'accumulation de nouvelles dettes continue à présenter des défis majeurs au développement de l'économie durable.

Développement économique

Le G8 cherchera à opter pour des politiques susceptibles de stimuler le développement économique durable,



Source : CAD-OCDE.

Remarque : Les données concernant la Russie sont exclues puisque ce pays n'est pas membre du CAD-OCDE.

entre autres des politiques qui appuient le commerce international, renforcent les marchés financiers et encouragent l'investissement privé dans les pays en développement.

Le commerce est un des éléments moteurs de la croissance. Or, il faut aller plus loin pour que les pays en développement puissent tirer parti de l'expansion du commerce. À cet égard, le G8 s'efforce d'améliorer l'accès aux marchés pour les produits provenant des pays les moins avancés et de fournir des ressources à l'appui du développement des capacités commerciales, qu'il s'agisse de politiques, d'institutions ou d'infrastructures. L'amélioration de l'intégration régionale et des échanges en Afrique est toutefois au ralenti.

Santé

Les pays du G8 ont pris plusieurs engagements notables en vue d'aider les pays en développement à consolider leurs systèmes de santé, à améliorer l'accès aux soins de santé de base et à lutter contre les maladies infectieuses.

Ils ont ainsi mis sur pied divers partenariats et mécanismes de financement novateurs pour favoriser le développement de vaccins et l'accès aux traitements contre les maladies infectieuses, mécanismes dont les effets commencent véritablement à se faire sentir.

L'appui politique du G8 a aidé à l'établissement du Fonds mondial contre le sida, la tuberculose et le paludisme, et les contributions du G8 représentent 78 p. 100 de la contribution totale à ce fonds mondial. Selon les rapports, les programmes qu'il mène dans 144 pays ont permis de sauver environ 4,9 millions de personnes, mais aussi de traiter 2,5 millions de personnes contre le sida et 6 millions de personnes contre la tuberculose.⁴ Ces résultats sont peut-être encourageants, mais il y a encore des obstacles à surmonter, tout particulièrement en Afrique, continent qui arrive au bas de la liste selon les indicateurs de santé.

Dans certains secteurs, même s'il y a eu des progrès notables, les engagements du G8 n'ont pas produit les résultats espérés. En dépit de l'investissement substantiel et des progrès importants, la poliomyélite n'a pas encore été éradiquée. Les décès chez les mères demeurent élevés : ils étaient estimés entre 340 000 et 536 000.⁵ En outre, bien que la mortalité infantile ait reculé à l'échelle mondiale, le nombre de décès chez les enfants de moins de cinq ans en Afrique subsaharienne s'est accru de près de 400 000 entre 1990 et 2007.⁶

Approvisionnement en eau et assainissement

Le manque d'accès à l'eau potable et aux services d'assainissement continue de menacer la santé des habitants des pays en développement partout dans le monde. Le partenariat G8-Afrique sur l'eau et l'assainissement dont il a été question lors du Sommet de L'Aquila, en 2009, a contribué à renforcer les partenariats établis pour aider l'Afrique à atteindre ses objectifs dans le domaine. Le Plan d'action du G8 dans le domaine de l'eau, adopté au Sommet d'Évian en 2003, a sensibilisé les milieux politiques et stimulé les réformes stratégiques. Ce plan demeure un cadre pertinent en ce qui a trait aux objectifs liés à l'eau et à l'assainissement. Pour ce secteur, les pays du G8 ont assorti leur engagement politique d'une aide ayant atteint 18 milliards de dollars pour la période allant de 2002 à 2008.

Sécurité alimentaire

En 2008, la flambée du prix des denrées est venue compromettre les progrès au chapitre de la sécurité alimentaire. Au Sommet de Hokkaido Toyako, le G8 a pris des engagements en vue d'inverser la tendance à la baisse des investissements en agriculture. En 2009, grâce au lancement de l'Initiative de L'Aquila pour la sécurité alimentaire (IASA), à

laquelle prennent part de multiples partenaires, et aux 20 milliards de dollars que les pays du G8 et d'autres donateurs ont promis de mobiliser en faveur du développement agricole durable, la sécurité alimentaire est demeurée au nombre des grandes préoccupations sur la scène internationale. Cette initiative montre le rôle de catalyseur du G8 dans le ralliement des donateurs, partenaires et organismes internationaux autour d'une approche et d'objectifs communs.

Éducation

Lors du Sommet de Kananaskis, le G8 a donné l'impulsion à l'établissement de l'Initiative pour l'accélération de l'éducation pour tous, partenariat mondial visant à faire en sorte que les objectifs touchant l'éducation se réalisent plus rapidement et à accroître l'efficacité de l'aide dans ce secteur. Aujourd'hui, le G8 appuie la réforme de cette initiative, réforme qui a pour but d'instaurer un partenariat plus efficace, axé sur les résultats. Les mesures mises en œuvre par le G8 ont entraîné des gains considérables en éducation, entre autres l'augmentation du nombre d'enfants et de jeunes inscrits au primaire et au secondaire. Mais il y a encore des défis à relever, notamment dans certaines régions de l'Afrique, où le financement de l'éducation a particulièrement souffert de la crise financière mondiale.

Gouvernance

La lutte contre la corruption, le renforcement de la primauté du droit, la surveillance parlementaire, la mobilisation de la société civile et la promotion de relations constructives entre l'État et la société, voilà autant de moyens de favoriser la bonne gouvernance. Le G8 a appuyé une vaste gamme de mesures visant à améliorer la gouvernance, notamment en abordant la question de la corruption et en améliorant la transparence des opérations financières.

Paix et sécurité

Le G8 a joué un rôle de premier plan dans la consolidation de la capacité des pays en développement à prévenir et à régler les conflits, surtout en Afrique. Des investissements de taille ont également été faits à l'appui des efforts déployés par l'Afrique pour rehausser les capacités dans le domaine de la paix et la sécurité, ainsi que de programmes pour la reconstruction après les conflits et la réintégration des anciens combattants. À cet égard, des progrès limités, mais importants, ont été enregistrés. Parmi les retombées directes de l'apport des pays du G8, mentionnons l'amélioration soutenue de l'efficacité des opérations de soutien de la paix dirigées par l'Union africaine.

Environnement et énergie

L'Accord de Copenhague engage les pays développés à fournir une aide financière totalisant près de 30 milliards de dollars pour la période 2010-2012, selon une allocation équilibrée entre les mesures d'adaptation et d'atténuation. Dans un contexte de mesures d'atténuation efficaces et de transparence de la mise en application, l'Accord prévoit en outre que les pays développés verseront une aide de 100 milliards de dollars par année d'ici 2020, cette aide venant à la fois de sources publiques et de sources privées. Les membres du G8 ont réagi à ces engagements internationaux par divers moyens, dont des contributions financières aux fonds multilatéraux d'adaptation.

Par ailleurs, le travail accompli par les pays du G8 en vue de mobiliser des ressources financières et d'établir des mécanismes pour la recherche, la surveillance et l'évaluation scientifique de la biodiversité a stimulé l'action en faveur de la protection de la diversité biologique et de la conservation. Bien qu'il y ait eu des progrès relativement à l'atteinte de l'objectif international de

réduire considérablement le taux de perte de diversité biologique, cet objectif ne sera pas atteint en 2010.

Vision de l'avenir

Le G8 s'est montré apte à imaginer des réponses dignes de foi pour résoudre les problèmes mondiaux de développement. S'il est vrai que les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) relèvent de la responsabilité de tous les intervenants, les mesures et initiatives du G8 ont apporté une contribution substantielle à cet égard. Cependant, pour pouvoir atteindre les OMD d'ici 2015, il faudra encore surmonter des défis considérables. À mesure que son rôle se transforme à la faveur de l'évolution de la dynamique sur la scène internationale, le G8 doit continuer à exercer un solide leadership, tout particulièrement à l'approche du Sommet des Nations Unies sur les OMD, qui aura lieu en septembre 2010.

Sur le plan de la responsabilisation, le leadership commence avec la preuve que la réalisation des promesses fait l'objet d'un suivi. En rendant compte régulièrement des progrès au regard de ses engagements, de manière claire et transparente, le G8 franchit une première étape importante. Dans les années à venir, le G8 devrait continuer d'apporter des améliorations à la façon dont il conçoit, met en œuvre et surveille les mesures donnant suite à ses engagements, comme à la façon d'en faire rapport. Au besoin, il devrait notamment échafauder des engagements partant d'objectifs clairs et transparents et limités dans le temps. Ces objectifs mesurables deviendront les indicateurs sur lesquels reposeront le suivi des résultats et les rapports connexes.

Aperçu des progrès réalisés par le G8 relativement aux principaux engagements

Engagement	Progrès
Aide internationale	
Accroissement de l'aide publique au développement (APD) consentie par les membres du G8.	<ul style="list-style-type: none"> Entre 2004 et 2009, les décaissements d'APD du G8 ont augmenté de 24 milliards de dollars; l'APD des pays du G8 représente près de 70 p. 100 de l'APD de l'ensemble des donateurs. En 2009, l'APD des pays du G8 totalisait 82,175 milliards de dollars.
Engagements nationaux de Gleneagles d'accroître l'aide internationale. Les sommes promises, les ambitions et les échéances variaient.	<ul style="list-style-type: none"> Certains membres du G8 ont atteint ou dépassé les objectifs qu'ils visaient pour 2010, tandis que d'autres continuent de s'en approcher. Ces derniers ont de nouveau confirmé qu'ils entendaient arriver à leurs objectifs d'ici 2015.
APD du G8 pour l'Afrique	<ul style="list-style-type: none"> Entre 2004 et 2008, l'APD du G8 en faveur de l'Afrique a augmenté de plus de 10 milliards de dollars, hausse de 50 p. 100. En 2008, l'APD du G8 en faveur de l'Afrique atteignait 29,9 milliards de dollars.
Allègement de la dette.	<ul style="list-style-type: none"> Entre 2005 et 2008, les mesures d'allègement de la dette représentaient 54 milliards de dollars.
Développement économique	
Accroissement de l'aide pour le commerce de 4 milliards de dollars à l'horizon 2010.	<ul style="list-style-type: none"> En 2008, l'aide du G8 se chiffrait à 14 milliards de dollars, dont plus de 5 milliards étaient destinés à l'Afrique.
Santé	
Fourniture, d'ici 2012, d'au moins 60 milliards de dollars pour lutter contre les maladies infectieuses et améliorer les systèmes de santé.	<ul style="list-style-type: none"> Le G8 est bien placé pour respecter cet engagement; les décaissements d'APD au titre de la santé dépassaient 12 milliards de dollars en 2008.
Fourniture, d'ici 2010, de 100 millions de moustiquaires imprégnées d'insecticide pour prévenir le paludisme.	<ul style="list-style-type: none"> Les membres du G8 sont prêts à fournir plus de 100 millions de moustiquaires imprégnées d'insecticide d'ici 2010.
Mobilisation du soutien à l'appui du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme.	<ul style="list-style-type: none"> Entre 2001 et 2009, les contributions du G8 au Fonds mondial, y compris celles de la Commission européenne, totalisaient 12,2 milliards de dollars, ce qui représente 78 p. 100 de l'ensemble des contributions à ce fonds.
Soutien de l'Initiative mondiale pour l'éradication de la poliomyélite.	<ul style="list-style-type: none"> Entre 2005 et 2009, les pays du G8 ont consacré 1,68 milliard à cette initiative. Les engagements du G8 pour 2010-2012 s'élèvent à 287,4 millions de dollars au total.
Sécurité alimentaire	
Mobilisation de 20 milliards de dollars de la part des membres du G8 et d'autres donateurs pour appuyer le développement agricole durable.	<ul style="list-style-type: none"> Selon les responsables de l'Initiative de L'Aquila pour la sécurité alimentaire, les membres du G8 et d'autres donateurs ont promis plus de 22 milliards de dollars, dont 6 milliards de dollars qui s'ajoutent aux engagements courants.
Paix et sécurité	
D'ici 2010, formation de 75 000 soldats pour qu'ils puissent prendre part aux opérations de soutien de la paix.	<ul style="list-style-type: none"> Les membres du G8 ont formé plus de 75 000 soldats.

Chapitre 1 :

Le G8, développement et responsabilisation

Le Groupe des Huit et le programme pour le développement

Le Groupe des huit (G8) a joué un important rôle de chef de file en amorçant, en soutenant et en coordonnant des réponses crédibles à certains problèmes mondiaux les plus épineux en matière d'économie, de développement, d'environnement et de sécurité. Depuis plus de 30 ans, les dirigeants des pays du G8 poursuivent une vision commune : résoudre efficacement ces problèmes en mettant de l'avant des mesures concrètes et audacieuses en partenariat avec la communauté mondiale.

Les Sommets du G8 ont procuré une tribune sans égale pour discuter des questions d'actualité les plus pressantes. Ils constituent un mécanisme très personnel, visible et flexible pour affronter les défis en matière d'élaboration des politiques. Les rencontres annuelles permettent au G8 de répondre, dans un délai relativement court, aux circonstances mondiales en constante évolution. En outre, en favorisant des discussions ciblées avec les principaux acteurs, elles ont permis de valoriser une approche plus cohérente et intégrée au développement.

Les engagements du G8 présentés dans les communiqués annuels des dirigeants témoignent des rôles multidimensionnels joués par le G8 pour atteindre un consensus sur des enjeux mondiaux cruciaux. Ces rôles sont les suivants :

- **Catalyser l'action.** Le G8 est une tribune ayant la portée nécessaire pour attirer l'attention sur des questions et pour catalyser une action favorisant un changement et des progrès durables.
- **Influencer les politiques mondiales.** Le G8 contribue à façonner et à orienter les débats et les priorités en ce qui a trait aux politiques internationales.

- **Mobiliser des ressources.** Le G8 est un grand fournisseur de ressources et met à profit ses engagements pour mobiliser des ressources supplémentaires d'autres partenaires.

Les différents rôles du G8 renforcent sa capacité à réaliser son programme de développement. Ce programme est également sous-tendu par les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) qui visent à réduire la pauvreté dans le monde. Les actions du G8, les initiatives et les engagements pluriannuels ont permis d'apporter une contribution substantielle à l'effort mondial en vue de réaliser les OMD. Cependant, l'accomplissement de progrès quant aux OMD d'ici 2015 nécessite un effort concerté de nombreux partenaires, y compris de tous les gouvernements, du secteur privé, des fondations, des ONG, de la société civile et des organisations internationales. À cet égard, le G8 continuera de jouer un rôle constructif de premier plan.

Le G8 et l'Afrique

Au début de la décennie, les arguments en faveur d'une nouvelle vision et d'un nouveau plan d'action pour surmonter les défis considérables en Afrique étaient convaincants étant donné que

de nombreuses initiatives de la communauté mondiale n'avaient pu produire de résultats concluants. En réaction à ce manque de résultats, les dirigeants africains ont mis sur pied le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) qui offrait une vision claire et audacieuse pour surmonter les obstacles au développement du continent.

Dans l'optique d'élaborer une approche crédible et robuste pour appuyer le NEPAD, le G8 a adopté un Plan d'action pour l'Afrique lors du Sommet de Kananaskis. Le Plan décrit comment chaque pays membre du G8 consoliderait, collectivement ou individuellement, son engagement envers un pays africain pour appuyer le NEPAD. La vision sous-tendant ce nouveau partenariat entre le G8 et l'Afrique est fondée sur une responsabilité et un respect mutuels.

L'année suivante, lors du Sommet d'Évian, le G8 a avalisé la création du Forum pour le Partenariat avec l'Afrique (FPA). Le FPA élargit le dialogue de haut niveau entre le G8 et le NEPAD en y associant d'autres institutions africaines, des partenaires du développement et des organismes internationaux. Il s'agit d'une tribune de premier plan donnant l'occasion aux hauts dirigeants de discuter et d'assurer le suivi des questions relatives aux politiques ainsi que des stratégies et des priorités pour appuyer le développement de l'Afrique.

Des progrès ont été enregistrés pour l'ensemble du continent africain entre autres au chapitre de la gouvernance démocratique et du développement socio-économique. Toutefois, certains

défis subsistent : l'Afrique est une région où il existe des inégalités et des écarts régionaux prononcés, notamment en raison de la résurgence de l'instabilité politique et, par exemple, l'Afrique subsaharienne a du mal à suivre le rythme dans la poursuite de tous les OMD⁷. L'Afrique est la région où sévit le plus grand nombre de conflits armés; elle a les plus faibles indicateurs de santé dans le monde et la corruption qui mine le continent, tout comme les autres régions, demeure une source de préoccupation.

Aujourd'hui, le programme de développement du G8 demeure étroitement lié à l'Afrique, et met l'accent sur l'établissement et le maintien d'un partenariat responsable. Les pays membres du G8 collaborent avec les partenaires africains, en respectant les principes de la responsabilisation mutuelle, afin d'appuyer leurs objectifs en matière de progrès social, de croissance économique durable, de bonne gouvernance et de sécurité. Au final, la responsabilité de réaliser des progrès revient à l'Afrique elle-même.

Depuis 2002, les Représentants personnels pour l'Afrique du G8 présentent des rapports périodiques sur la mise en œuvre du Plan d'action pour l'Afrique. Même si aucun rapport des représentants ne sera présenté au Sommet de Muskoka, le Compte rendu sur les activités du G8 de 2010 livrera un aperçu des actions et des résultats du G8 en Afrique.

Responsabilisation

L'efficacité du G8 n'est pas évaluée seulement en fonction du contenu de son communiqué annuel; le respect des engagements pris par les pays membres du G8 est également un critère d'évaluation. Un meilleur mécanisme de suivi et de rapport relativement à la mise en œuvre, notamment pour recenser les progrès accomplis et les lacunes, de même que l'identification des domaines dans

lesquels le G8 a joué un rôle catalyseur ou un rôle d'influence sont essentiels pour assurer que le G8 demeure sur la bonne voie et pour garantir la crédibilité du processus de responsabilisation.

Le suivi des engagements antérieurs est également au cœur des partenariats de développement responsable et un gage de l'efficacité de l'aide. Conformément au Consensus de Monterrey, à la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide et au Programme d'action d'Accra, le G8 est tenu de mettre davantage l'accent sur la transparence accrue, l'efficacité de l'aide et la prise en charge nationale. En outre, il croit fermement que l'action concertée de tous les acteurs du développement faisant appel à toutes les sources de financement, y compris la mobilisation des ressources nationales, est impérative pour obtenir des résultats concrets et durables en matière de développement. En faisant rapport de ses propres actions, le G8 montre l'exemple et est ainsi mieux placé pour prôner le principe de responsabilité mutuelle.

Le Compte rendu des activités du G8 présenté à Muskoka en 2010

Le G8 a reconnu qu'il était important d'améliorer la transparence de la reddition de comptes sur la mise en œuvre des engagements. Les bilans initiaux du G8 étaient fondés sur des rapports d'experts qui portaient sur des enjeux et des secteurs particuliers. Au Sommet de Toyako, sur l'île d'Hokkaido, le G8 a placé la responsabilisation au premier plan de son ordre du jour en publiant les premiers rapports sur la mise en œuvre des engagements pris antérieurement et en demandant la production d'autres rapports dans l'avenir. Les dirigeants ont ensuite poursuivi sur cette lancée en publiant un compte rendu préliminaire des activités au Sommet de L'Aquila dont l'objectif principal consistait à jauger l'action dans les domaines de

l'éducation, de l'eau et de l'assainissement, de la sécurité alimentaire et de la santé.

Au Sommet de L'Aquila, les dirigeants ont également chargé le Groupe de travail sur la responsabilisation, composé de représentants de haut rang des pays du G8, de « concevoir, avec les organisations internationales pertinentes, une méthodologie plus large, plus complète et plus uniforme pour la présentation de rapports, en prêtant plus particulièrement attention à nos activités dans le domaine du développement et les domaines connexes, ainsi qu'aux résultats obtenus »⁸. Le mandat confiait également la responsabilité au groupe de travail d'élaborer des conseils sur la façon d'améliorer la mise en œuvre des engagements du G8 au moyen d'un suivi plus rigoureux et de la conception d'engagements mesurables⁹.

L'évaluation des progrès accomplis quant à la mise en œuvre des engagements en matière de développement est essentielle pour assurer que le G8 demeure sur la bonne voie et pour garantir la crédibilité du processus. Même si le Compte rendu n'est pas un examen complet de l'ensemble des engagements du G8 ou une évaluation des progrès accomplis par rapport aux objectifs de développement international, compte tenu de l'accent qu'il met sur les résultats et une méthodologie commune, il constitue néanmoins une importante avancée dans l'évaluation du respect des promesses du G8. Le Rapport témoigne de la volonté des dirigeants de présenter une évaluation honnête des réalisations du G8.

En s'appuyant sur les efforts antérieurs, le chapitre 2 du Rapport évalue, au moyen d'une méthodologie uniforme, la capacité du G8 à mettre en œuvre un certain nombre d'engagements majeurs en matière de développement. Il permet également d'élargir les priorités du G8 en matière de reddition de comptes en mettant

davantage l'accent sur l'évaluation des résultats découlant des engagements et de l'action du G8. Finalement, le chapitre 3 recense une série de leçons apprises en vue de les intégrer aux futurs rapports.

Des renseignements détaillés, y compris des données financières nationales, sur l'action menée par les pays membres du G8 pour honorer les engagements liés au développement indiqués dans ce rapport figurent à l'annexe 4, que vous trouverez sur le CD qui accompagne ce rapport.

Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)

Les OMD sont un ensemble d'objectifs qui devront être réalisés, d'ici l'échéance cible de 2015, au moyen d'une réponse collective des donateurs et des pays en développement dans le cadre d'un partenariat global pour le développement.

- 1: Éliminer l'extrême pauvreté et la faim
- 2: Assurer l'éducation primaire pour tous
- 3: Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
- 4: Réduire la mortalité juvénile
- 5: Améliorer la santé maternelle
- 6: Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies
- 7: Préserver l'environnement
- 8: Mettre en place un partenariat mondial pour le développement.

Chapitre 2 : Suivi des engagements du G8

Portée

Le Communiqué du Sommet de L'Aquila a limité la portée du présent rapport au développement et aux engagements liés au développement. Dans le cadre de ce mandat, le Groupe de travail sur la responsabilisation (GTR) a relevé 56 engagements en matière de développement pour lesquels il faut faire rapport des progrès du G8.¹⁰ Les critères employés par le GTR pour déterminer les engagements pertinents en matière de développement reposaient entre autres sur le fait qu'ils devaient être :

- fondamentaux (englober d'autres engagements plus détaillés et précis du même secteur);
- mesurables (par exemple, en ce qui concerne les ressources financières);
- du ressort du G8;
- faire partie de priorités pluriannuelles expirant en 2010.

Les 56 engagements ont été regroupés en neuf secteurs thématiques d'intérêt ayant fait l'objet de rapports, à savoir : aide et efficacité de l'aide; développement économique; santé; eau et assainissement; sécurité alimentaire; éducation; gouvernance; paix et sécurité; énergie et environnement. Ces thèmes constituent les secteurs auxquels le G8 a porté une attention particulière au cours des dernières années. Le Rapport porte principalement sur les engagements pris entre 2005 et 2009, mais fait également état des progrès réalisés relativement à d'autres engagements importants – notamment le Plan d'action pour l'Afrique du Sommet de Kananaskis (2002), le Plan d'action sur l'eau du Sommet d'Évian (2003) et les engagements liés à la paix et à la sécurité pris dans le cadre du Sommet de Sea Island (2004) – en raison de leur importance stratégique pour le travail du G8 en matière de développement. Le Rapport est fondé sur des données et des témoignages narratifs fournis au besoin au GTR par les pays du G8 et les organisations internationales.

Dans le présent chapitre, chaque section thématique répondra aux trois questions fondamentales suivantes :

- Quels sont les principaux engagements du G8 sous ce thème?
- Quelles sont les mesures prises par le G8 en vue de réaliser ces engagements?
- Quels ont été les résultats obtenus?

Rapports sur les résultats

Lors du Sommet de L'Aquila, les dirigeants ont exprimé le souhait que les rapports futurs traitent également des résultats. Il s'agit d'un changement de cap en comparaison des rapports précédents du G8 qui visaient principalement à circonscrire et à consigner les apports du G8 sous l'angle des ressources fournies, des programmes mis en œuvre, etc. Toutefois, le fait de vouloir maintenant mesurer l'incidence des interventions du G8 pose certains défis. Il y a d'abord la question de l'attribution des responsabilités. Au fond, ce sont les gouvernements partenaires qui sont responsables d'obtenir des résultats en matière de développement et le G8 a essentiellement comme rôle de soutenir ces gouvernements de concert avec un large éventail de donateurs, d'organisations internationales, de sociétés civiles, d'organisations non

gouvernementales et de fondations privées. Les résultats des interventions du G8 peuvent également subir les effets d'autres facteurs, comme la capacité des pays bénéficiaires à absorber l'aide ou encore le choc de crises naturelles, politiques et économiques inattendues. Tout compte fait, il serait difficile d'isoler des interventions du G8 et de les associer à des résultats particuliers.

Il y a ensuite le fait que la mesure de l'incidence des interventions doit reposer sur des données solides et vérifiables. Cependant, de nombreuses activités du G8 sont déployées dans des secteurs où la qualité des données est faible. En outre, les activités sont souvent menées sans qu'une attention suffisante soit portée au besoin de recueillir des données de base ou de suivre une méthodologie qui faciliterait l'évaluation rigoureuse de leurs répercussions. L'absence de systèmes de suivi qui fournissent des renseignements fiables en temps opportun ajoute à la complexité de faire rapport des résultats.

En ce qui concerne les programmes, toutefois, les membres du G8 fournissent de plus en plus leur aide et réalisent leurs programmes en adoptant

une approche de gestion axée sur les résultats. Cela leur permet de s'employer à mesurer les résultats et à en rendre compte tout au long du cycle de vie des politiques, des programmes et des initiatives.

Tout en reconnaissant ces défis, le Groupe de travail sur la responsabilisation a conclu qu'il était important d'entreprendre les premières étapes en vue de faire le suivi des résultats des interventions du G8, en partie pour souligner l'importance que nous accordons à l'évaluation des incidences au fur à mesure de nos activités. La démarche adoptée comprend deux volets. Dans un premier temps, dans tous les secteurs où le G8 a pris des engagements directement liés au développement, nous avons recours à des évaluations effectuées par des organisations internationales et d'autres experts afin de rendre compte des tendances quantitatives des résultats clés à l'échelle régionale et nationale. Bien que ces tendances ne puissent être directement attribuables aux interventions du G8, elles fournissent de précieux renseignements sur les progrès réalisés ou sur l'absence de progrès dans les domaines auxquels le G8 a consacré une attention

particulière ou dans lesquels il a effectué des investissements.

Dans un deuxième temps, le rapport comprend des exemples d'évaluations fondées sur des renseignements fournis par des membres du G8, qui témoignent de l'incidence de certains programmes ou interventions, en utilisant les meilleures méthodes disponibles. Ces évaluations sont décrites dans chaque chapitre et soulignent les réussites et les pratiques exemplaires qui montrent ce qui peut être accompli grâce aux initiatives du G8. En mettant en valeur des exemples d'évaluations de grande qualité, les membres du G8 visent à illustrer l'importance d'évaluer non seulement les engagements en soi, mais aussi leurs répercussions. Le GTR reconnaît tout de même qu'il reste encore beaucoup à faire en ce qui concerne l'amélioration de la qualité des évaluations réalisées.

Questions de méthodologie

Les rapports antérieurs du G8 mettent en évidence plusieurs incohérences liées à la production des rapports notamment en ce qui concerne les divergences dans les années financières et civiles ainsi que dans les devises et

les taux de change, l'utilisation des données financières liées aux engagements ou aux décaissements, et la double comptabilisation. L'un des objectifs de l'exercice de responsabilisation de 2010 consistait à établir une méthodologie élargie, exhaustive et uniforme pour la présentation de rapports. L'adoption d'une méthodologie commune permet d'améliorer la transparence et la constance des rapports.

Le GTR a évalué ces questions et a convenu de mettre en place une méthodologie commune pour la préparation des rapports définie dans le document d'orientation méthodologique qui figure à l'Annexe trois. Dans ce document, il est stipulé qu'à moins d'avis contraire, la présentation de rapports sous forme de tableaux et de graphiques se fait par année civile et les décaissements sont exprimés en dollars américains courants. Les données financières contenues dans ce rapport proviennent de renseignements fournis par le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE, d'autres organisations internationales et les membres du G8.

Communiqué du Sommet de L'Aquila : Responsabilité

3. Inspirés par nos valeurs communes, nous nous pencherons sur les questions mondiales et ferons la promotion d'une économie mondiale ouverte, novatrice, durable et juste. Dans cette perspective, il faut faire preuve d'un leadership efficace et responsable. Nous sommes déterminés à assumer pleinement nos responsabilités et nous nous engageons à mettre en œuvre nos décisions et à adopter un mécanisme complet et approfondi de reddition de comptes d'ici 2010 en vue de faire le suivi des progrès accomplis et d'accroître l'efficacité de nos actions.
98. Pour accroître la transparence et l'efficacité, nous avons décidé de renforcer notre responsabilisation en ce qui concerne nos engagements individuels et collectifs souscrits dans le cadre du G8 au regard du développement et des objectifs connexes. Nous avons demandé à nos experts de préparer un rapport préliminaire, annexé ci-après, au sujet de nos réalisations à ce jour. Nous avons également confié à un groupe de travail de haut niveau la tâche de concevoir, avec les organisations internationales pertinentes, une méthodologie élargie, exhaustive et uniforme pour la présentation de rapports, en portant une attention particulière à nos activités dans le domaine du développement et les domaines connexes, ainsi qu'aux résultats obtenus. Un rapport sera présenté en 2010 lors du Sommet de Muskoka.

Chapitre 2 : Suivi des engagements du G8

2.1 : AIDE ET EFFICACITÉ DE L'AIDE

Faits saillants

- L'aide publique au développement (APD) provenant de tous les donateurs bilatéraux du CAD de l'OCDE a augmenté sensiblement, passant de près de 80 milliards de dollars en 2004 à près de 120 milliards de dollars en 2009, soit une augmentation nominale de 50 p. 100. Les dépenses du G8 liées à l'APD en 2009 ont dépassé 82 milliards de dollars, ce qui représente près de 70 p. 100 des dépenses totales pour l'APD assumées par tous les donateurs.
- L'APD accordée à l'Afrique a augmenté pour totaliser 43 milliards de dollars en 2009, soit une hausse de 15 milliards de dollars par rapport à 2004. Depuis 2004, les dépenses du G8 pour l'APD versée à l'Afrique se sont accrues de 50 p. 100, pour atteindre près de 30 milliards de dollars en 2008, ce qui fait indéniablement du G8 le plus important contributeur d'APD à l'Afrique.
- Des progrès ont aussi été réalisés au regard des engagements, exposés dans l'Annexe II, qui ont été pris au Sommet de Gleneagles; certains membres du G8 ont atteint ou même dépassé leurs objectifs.
- Les membres du G8 ont déployé des efforts considérables pour atteindre les objectifs relatifs à l'efficacité de l'aide internationale, plus précisément en ce qui a trait à l'harmonisation des programmes avec les stratégies des partenaires, l'utilisation des systèmes nationaux, la réduction de la fragmentation au moyen de la division du travail et le déliement de l'aide en vue d'accélérer l'application de la Déclaration de Paris et du Programme d'action d'Accra.
- Les mesures du G8 relatives à l'allègement de la dette ont eu pour effet de réduire considérablement l'encours de la dette et les ratios du service de la dette des pays pauvres et leur ont permis d'accroître les investissements liés à la réduction de la pauvreté.

Aperçu

L'aide a pour but de favoriser une croissance durable et de contribuer à une amélioration tangible de la vie des populations les plus pauvres du monde. Au cours de la dernière décennie, la communauté internationale s'est ralliée autour d'un consensus sur les objectifs de développement et les principes d'efficacité de l'aide, qui reposent essentiellement sur la Déclaration du Millénaire (2000) et les Objectifs du Millénaire pour le développement, le Consensus de Monterrey sur le financement du développement (2002), la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement (2005) et le

Programme d'action d'Accra (2008). L'APD a un rôle crucial à jouer en aidant les pays à relever leurs défis en matière

Principaux engagements

- Accroître considérablement l'aide en insistant sur les pays à faible revenu (PFR).
- Honorer les engagements de l'Annexe II qui ont été pris au Sommet de Gleneagles.
- Appliquer la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement et du Programme d'action d'Accra.
- Mettre en œuvre l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTTE) et annuler la totalité de la dette que les PPTTE doivent au Fonds monétaire international (FMI), à l'Association internationale de développement (IDA) et au Fonds africain de développement (FAD).

de développement, mais d'autres sources de financement servant au développement sont souvent d'une importance égale ou supérieure pour un développement durable.

Le programme relatif à l'efficacité de l'aide, prévu dans le Consensus de Monterrey, la Déclaration de Paris et le

Ententes internationales sur l'efficacité de l'aide

- La Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement, approuvée par plus d'une centaine d'acteurs du développement, a établi cinq principes pour définir une relation nouvelle et plus efficace entre les donateurs et les bénéficiaires en vue d'améliorer le fonctionnement de l'aide : l'appropriation par les pays, l'alignement, l'harmonisation, la gestion axée sur des résultats et la responsabilité mutuelle.
- Le Programme d'action d'Accra indique les efforts qui doivent être accrus pour atteindre les objectifs de la Déclaration de Paris en 2010, notamment en renforçant l'appropriation par les pays, en établissant des partenariats plus efficaces et inclusifs, en produisant des résultats et en en rendant compte.

Programme d'action d'Accra, vise à améliorer la qualité de la prestation, de la gestion et de l'utilisation de l'APD en vue de maximiser son incidence sur le développement. Il repose sur l'importante hypothèse selon laquelle l'efficacité de l'aide fera augmenter l'incidence de l'aide sur la croissance économique, la réduction de la pauvreté et des inégalités et le renforcement des capacités, éléments qui sont tous essentiels à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement. En fait, il s'agit d'une aide qui fait le meilleur usage possible des ressources et en maximise les avantages.

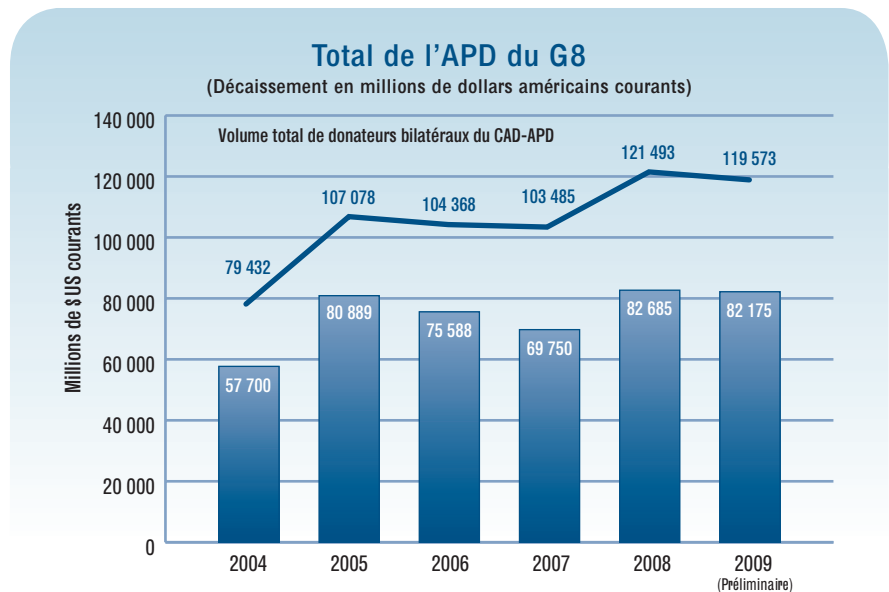
Leadership du G8 et résultats

Le G8 a pris un certain nombre d'engagements étalés sur plusieurs années qui visent non seulement à accroître l'aide au développement traditionnelle, mais également à proposer des approches novatrices pour améliorer la qualité de l'aide au développement et réduire le fardeau de la dette des pays en développement.

Comment le G8 tient-il ses engagements?

Hausse de l'APD

En 2005, lors du Sommet de Gleneagles et du Sommet mondial de 2005 organisé par les Nations Unies, les pays du G8 et les principaux donateurs de la planète ont pris une série d'engagements pour accroître l'aide publique au développement



Source : CAD-OCDE et données nationales de l'APD de la Russie.

Remarque : Le volume total de donateurs bilatéraux du CAD-APD ne comprend pas les données nationales de la Russie.

(APD). Partant de leurs engagements et des tendances générales en matière d'APD, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a dressé des estimations selon lesquelles l'APD de l'ensemble des donateurs augmenterait de quelque 50 milliards de dollars par année d'ici 2010, comparativement à ce qu'elle était en 2004.

Cinq ans plus tard, la communauté internationale a fait des progrès vers l'estimation de l'OCDE de 50 milliards \$.

En dollars courants, les donateurs ont parcouru le quatre cinquièmes du chemin vers l'objectif prévu (il existe un manque à gagner de 10 milliards \$). En dépit de la crise économique mondiale qui s'amorçait, l'APD des donateurs bilatéraux membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE est passée de 80 milliards \$, en 2004, à presque 120 milliards \$, en 2009 – une hausse à laquelle le G8 a contribué pour un montant de 24 milliards \$. En dollars constants de 2004, l'OCDE

* Les montants donnés dans l'ensemble du présent rapport sont exprimés en dollars courants. Il est nécessaire de souligner que les estimations de l'OCDE pour le G8 et les autres donateurs, qui ont été reprises au Sommet de Gleneagles, n'étaient pas accompagnées de précisions à savoir si la hausse prévue de 50 milliards \$ par an d'ici 2010 était exprimée en dollars courants ou en dollars constants.

Communiqué à l'issue du Sommet de Gleneagles

27. Les engagements pris par le G8 et les autres donateurs conduiront à une augmentation de l'aide publique au développement à l'Afrique de 25 milliards de dollars par an d'ici 2010, ce qui représente plus qu'un doublement de l'aide à l'Afrique par rapport à 2004.
28. À mesure que nous faisons face aux défis en matière de développement en Afrique, nous constatons que le monde entier se trouve confronté à un défi mondial dans ce domaine. En se fondant sur les engagements des donateurs et sur d'autres facteurs pertinents, l'OCDE estime que l'aide publique au développement offerte par le G8 et les autres donateurs à tous les pays en développement augmentera maintenant d'environ 50 milliards de dollars par an par rapport à 2004, d'ici 2010.

estime qu'il existe un manque à gagner de 18 milliards \$ pour l'ensemble des donateurs et que ceux-ci n'ont donc parcouru que le trois cinquièmes du chemin à parcourir au regard de son estimation initiale de 2005.* En 2009, les dépenses du G8 au chapitre de l'APD comptent pour presque 70 p. 100 des dépenses totales au titre de l'APD.¹¹

Engagements nationaux de l'Annexe II, pris au Sommet de Gleneagles

Au Sommet de Gleneagles, chaque membre du G8 s'est engagé à accroître son aide internationale. Les sommes promises, les ambitions et les échéances variaient. Les pays du G8 n'ont pas tous progressé au même rythme à cet égard. Certains ont atteint ou dépassé les objectifs qu'ils visaient pour 2010, tandis que d'autres

continuent de s'en approcher. Ces derniers ont de nouveau confirmé qu'ils entendaient arriver au but d'ici 2015.

Le tableau 1 fournit de l'information sur les dépenses des membres du G8 au chapitre de l'APD. Des renseignements détaillés sur la façon dont les membres du G8 ont rempli leurs engagements figurant à l'Annexe II sont présentés au tableau 2.

Aide à l'Afrique

Les membres du G8 aident les partenaires africains à atteindre leurs objectifs en matière de croissance économique durable, de bonne gouvernance et de sécurité. Au Sommet de Gleneagles, on s'attendait à ce que les engagements de l'ensemble des donateurs entraînent une augmentation annuelle des apports d'APD chiffrée à 25 milliards de dollars en 2010, ce qui

représente plus que le double de l'aide accordée à l'Afrique en 2004.

D'après les données de 2008, les plus récentes de l'OCDE, les dépenses de tous les donateurs au chapitre de l'APD en faveur de l'Afrique totalisaient plus de 43 milliards de dollars, soit une augmentation de 15 milliards par rapport à 2004, dont 10 milliards proviennent des membres du G8. Le G8, qui fournit 70 p. 100 de l'aide globale des donateurs, constitue de loin le plus important contributeur d'APD à l'Afrique. Depuis 2004, ses dépenses à ce titre pour l'Afrique ont augmenté de 50 p. 100, pour se situer à près de 30 milliards de dollars en 2008.

Tableau 1 : Montant total de l'APD du G8 (en millions \$ US courants) et pourcentage APD/revenu national brut (RNB)

Pays du G8	Montant de l'aide		APD/RNB		
	2004	2009 Préliminaire	2004	2009 Préliminaire	2010 Projections de l'OCDE
Canada	2 599	4 013	0,27	0,30	0,33
France	8 473	12 431	0,41	0,46	0,46
Allemagne	7 534	11 982	0,28	0,35	0,40
Italie	2 462	3 314	0,15	0,16	0,20
Japon	8 922	9 480	0,19	0,18	0,18
Russie	100	785	0,015	0,065	0,07
Royaume-Uni	7 905	11 505	0,36	0,52	0,60
États-Unis	19 705	28 665	0,17	0,20	0,19
G8 Total	57 700	82 175	0,22**	0,26**	—
Donateurs bilatéraux membres du CAD de l'OCDE	79 512*	119 573*	0,26*	0,31*	

Source : CAD de l'OCDE et données nationales sur l'APD de la Russie.

Remarque : * Les données concernant la Russie sont exclues puisque ce pays n'est pas membre du CAD de l'OCDE.

* Remarque : La moyenne de l'APD/RNB a été calculée à partir des renseignements fournis par le CAD de l'OCDE. Puisque la Russie ne fait pas partie du CAD de l'OCDE, le G8 n'a pas tenu compte de son APD/RNB dans le calcul de la moyenne

**Tableau 2 : ENGAGEMENTS NATIONAUX DE L'ANNEXE II, PRIS AU SOMMET DE GLENEAGLES
(déclarés par les membres du G8)**

Engagement du pays	Progrès												
Le Canada doublera son aide internationale de 2001 à 2010, avec un doublement de l'aide à l'Afrique de 2003 à 2008-2009.	Sur la bonne voie de doubler son aide internationale, qui atteindra 5 milliards de dollars en 2010-2011; il a respecté son engagement de doubler son aide à l'Afrique en 2008-2009.												
La France a annoncé un calendrier pour atteindre un ratio de 0,5 p. 100 de l'APD au RNB en 2007, dont les deux tiers iront à l'Afrique, ce qui représente au moins un doublement de son APD depuis 2000 et un ratio de 0,7 p. 100 de l'APD au RNB en 2012.	<p>La part de l'APD par rapport au RNB s'est accrue régulièrement depuis 2007.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>2007</th> <th>2008</th> <th>Prélim. 2009</th> <th>2010</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>0,38</td> <td>0,39</td> <td>0,46</td> <td>0,47-0,51</td> </tr> </tbody> </table> <p>Sur le plan du volume, le montant net de l'APD, exprimé en euros courants, a doublé entre 2000 (4,4 milliards) et 2009 (8,9 milliards - données provisoires), soit une hausse de 16,9 p. 100 de 2008 à 2009. En 2008, l'APD bilatérale versée à l'Afrique a pratiquement atteint 52 p. 100.</p> <p>Dans le contexte des crises successives et multiples (énergie, alimentation, économique et financière), la France a défini, à la dernière réunion du Comité interministériel de la coopération internationale et du développement (CICID) qui s'est tenue en juin 2009, une politique pour faire face aux défis actuels en matière de développement et a réitéré son engagement d'atteindre un ratio de 0,7 p. 100 de l'APD au RNB en 2015. La politique française de développement met l'accent sur l'Afrique comme emplacement géographique prioritaire et, en conséquence, 60 p. 100 de l'effort budgétaire est destiné aux pays de l'Afrique subsaharienne. En outre, le CICID a établi une liste prioritaire de 14 pays pauvres de l'Afrique qui bénéficieront de 50 p. 100 des subventions allouées aux Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) (à l'exclusion des subventions en faveur des pays, au sortir de la crise, qui font l'objet d'un traitement particulier).</p>	2007	2008	Prélim. 2009	2010	0,38	0,39	0,46	0,47-0,51				
2007	2008	Prélim. 2009	2010										
0,38	0,39	0,46	0,47-0,51										
L' Allemagne (appuyée par des instruments novateurs) a entrepris d'atteindre un ratio de 0,51 p. 100 de l'APD au RNB en 2010, et un ratio de 0,7 p. 100 de l'APD au RNB en 2015.	<p>À la suite d'une hausse du RNB, qui est passé de 0,26 p. 100 en 1998 à 0,28 p. 100 en 2004, l'année de base de l'objectif prévu au Sommet de Gleneagles, l'APD a augmenté et représentait 0,38 p. 100 du RNB en 2008 et 0,35 p. 100 du RNB en 2009. Selon les estimations de l'OCDE, l'APD atteindra 0,40 p. 100 du RNB en 2010. Une hausse importante du budget d'APD totalisant environ 2,6 milliards de dollars américains en 2008, 2009 et 2010 compensera l'élimination progressive, sur le plan statistique, des activités liées à l'importante réduction de la dette.</p> <p>A réaffirmé son intention d'atteindre un ratio de 0,7 p. 100 en 2015.</p>												
L' Italie a entrepris d'atteindre un ratio de 0,51 p. 100 de l'APD au RNB en 2010, et un ratio de 0,7 p. 100 de l'APD au RNB en 2015.	<p>Les contraintes sévères qu'impose une dette publique élevée par rapport au PNB, accentuées par la crise financière et économique, l'ont empêchée de respecter les engagements pris au Sommet de Gleneagles au chapitre de l'APD. Cependant, dès que de nouvelles ressources sont allouées au budget de l'État, une partie de celles-ci est affectée à l'APD. Ce fut le cas en 2007 (environ 1 milliard). Des efforts sont en cours pour améliorer les rapports sur l'APD afin de donner une bonne représentation de toutes les sources dont on a rendu compte partiellement pour des raisons techniques et organisationnelles.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>2004</th> <th>2005</th> <th>2006</th> <th>2007</th> <th>2008</th> <th>2009</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>0,15</td> <td>0,29</td> <td>0,20</td> <td>0,19</td> <td>0,22</td> <td>0,16</td> </tr> </tbody> </table> <p>A de nouveau confirmé qu'elle s'engageait à atteindre un ratio de 0,7 p. 100.</p>	2004	2005	2006	2007	2008	2009	0,15	0,29	0,20	0,19	0,22	0,16
2004	2005	2006	2007	2008	2009								
0,15	0,29	0,20	0,19	0,22	0,16								

**Tableau 2 : ENGAGEMENTS NATIONAUX DE L'ANNEXE II, PRIS AU SOMMET DE GLENEAGLES
(déclarés par les membres du G8)**

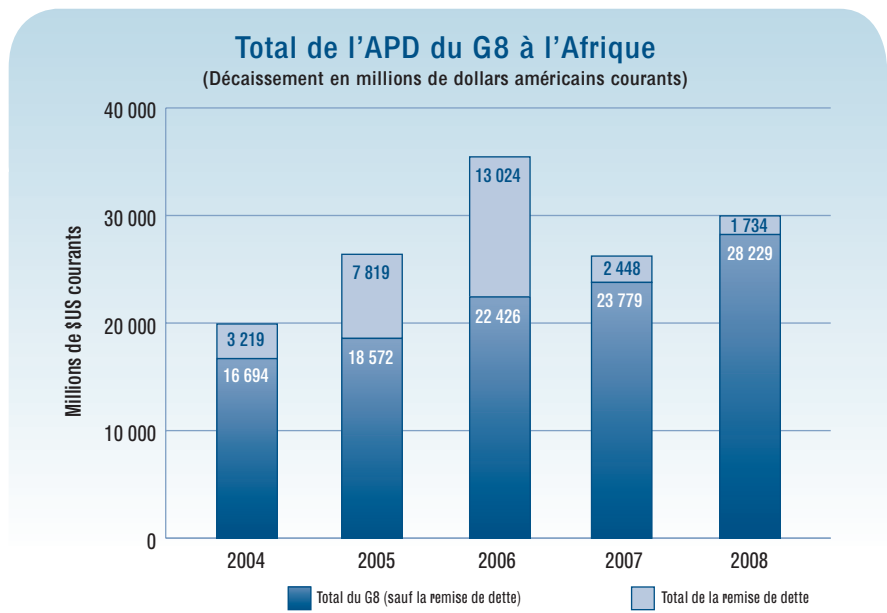
Engagement du pays	Progrès
<p>Le Japon compte augmenter son volume d'APD de 10 milliards de dollars, dans l'ensemble, au cours des cinq prochaines années. Il s'est engagé à doubler l'APD qu'il versera à l'Afrique au cours des trois prochaines années et prévoit allouer une somme de 5 milliards de dollars sur cinq ans à l'Initiative en matière de santé et de développement (ISS) qu'il a lancée. En partenariat avec la BAD, le Japon versera plus d'un milliard de dollars sur cinq ans à la facilité d'aide renforcée au secteur privé (FARSP) pour l'Afrique.</p>	<p>Il manquait 3,6 milliards de dollars américains alors que l'APD japonaise augmentait globalement de 6,4 milliards de dollars. Le doublement de l'APD à l'Afrique a été atteint en 2007 avec 1,71 milliard de dollars (comparativement au montant de 0,84 milliard de dollars en 2003). Le Japon a respecté l'engagement relatif à l'ISS en versant au total une somme d'environ 6,63 milliards de dollars d'ici la fin de l'exercice 2008. Il a constitué des réserves qui s'établissent à environ 0,65 milliard de dollars aux fins de la FARSP pour l'Afrique et s'efforce de préparer et de mettre en œuvre des projets efficaces et efficaces en vue d'atteindre l'objectif qu'il s'est donné.</p>
<p>La Russie a annulé et s'est engagée à annuler une dette de 11,3 milliards de dollars contractée par les pays africains, y compris un allègement de la dette de 2,2 milliards de dollars convenu en vertu de l'Initiative en faveur des PPT. En outre, elle envisage de radier la totalité du stock des dettes des PPT sur les prêts non liés à l'APD, ce qui ajoutera 750 millions de dollars à l'allègement de la dette de ces pays.</p>	<p>La Russie est sur la bonne voie et a déjà annulé la dette de 11,3 milliards de dollars due par les pays africains, y compris un allègement de la dette de 2,2 milliards de dollars convenu en vertu de l'Initiative en faveur des PPT. De plus, la Russie a décidé d'annuler une dette de 552 millions de dollars dans le cadre du programme « échange de dettes à des fins de développement » visant les pays suivants : Madagascar, Mozambique, Éthiopie, Tanzanie, Bénin et Guyana. Le programme est envisagé par les gouvernements des pays partenaires.</p>
<p>Le Royaume-Uni a annoncé qu'il s'engageait, dans le cadre d'un calendrier, à atteindre un ratio de 0,7 p. 100 de l'APD au RNB d'ici 2013 et qu'il doublera ses dépenses bilatérales en Afrique entre 2003-2004 et 2007-2008. .</p>	<p>Les derniers chiffres de l'OCDE confirment l'objectif de 0,56 p. 100 à atteindre d'ici 2010. Le Royaume-Uni s'est engagé à atteindre un ratio de 0,7 p. 100 d'ici 2013. S'appuyant sur les plus récentes projections de l'exercice financier du Royaume-Uni, le CAD estime que les dépenses de ce pays au chapitre de l'APD au cours de l'année civile équivaldront à 1 5,5 milliards de dollars ou à 0,6 p. 100 du RNB. Son engagement à doubler ses dépenses bilatérales en Afrique de 2003-2004 (625 000 000 £ ou 1 021 millions de dollars) et 2007- 2008 (1 269 millions £ ou 2 540 millions de dollars) a été respecté.</p>

Tableau 2 : ENGAGEMENTS NATIONAUX DE L'ANNEXE II, PRIS AU SOMMET DE GLENEAGLES (déclarés par les membres du G8)

Engagement du pays	Progrès
Les États-Unis ont promis de doubler leur aide à l'Afrique subsaharienne d'ici 2010.	Le pays a respecté son engagement un an plus tôt, soit de doubler son aide annuelle à l'Afrique subsaharienne d'ici 2010, qui est passée de 4,335 à 8,67 milliards de dollars.
<p>L'Union européenne (UE) s'est engagée à atteindre, d'ici 2015, un ratio de 0,7 p. 100 de l'APD au RNB avec, pour nouvel objectif intérimaire collectif, un ratio de 0,56 p. 100 de l'APD au RNB d'ici 2010. L'UE doublera pratiquement son APD entre 2004 et 2010, qui passera de 34,5 milliards d'euros à 67 milliards d'euros. Au moins 50 p. 100 de cette augmentation devrait aller à l'Afrique subsaharienne.</p> <p>Remarque : Le ratio combiné APD/RNB de l'UE est pour tous les États membres de l'UE.</p>	Les progrès réalisés en vue de respecter l'engagement ont été plus lents que prévu, mais en 2009, l'UE a atteint un ratio de 0,42 p. 100 de l'APD au RNB et prend des mesures pour atteindre l'objectif de 0,7 p. 100 d'ici 2015. L'APD versée par les institutions de l'UE a augmenté en 2009 pour atteindre 15 milliards de dollars.

Aide aux pays à faible revenu (PFR)

Afin d'accélérer la matérialisation des OMD dans les pays où les ressources externes de l'APD peuvent changer les choses, les dirigeants du G8 ont promis au Sommet de Gleneagles d'axer l'aide sur les PFR¹² qui se sont engagés à favoriser la croissance et à réduire la pauvreté; à mettre en place un gouvernement démocratique, responsable et transparent; à veiller à une saine gestion des finances publiques. Ils ont également fait observer que l'aide est un instrument important pour faire face aux crises humanitaires et pour réagir en faveur des pays touchés par des conflits ou risquant d'y être exposés. Depuis 2005, le G8 a accru chaque année la proportion globale de son aide (allouée par groupe de revenu), qui, au départ, était



Source : CAD de l'OCDE

Remarque : Les données concernant la Russie sont exclues puisque ce pays n'est pas membre du CAD de l'OCDE.

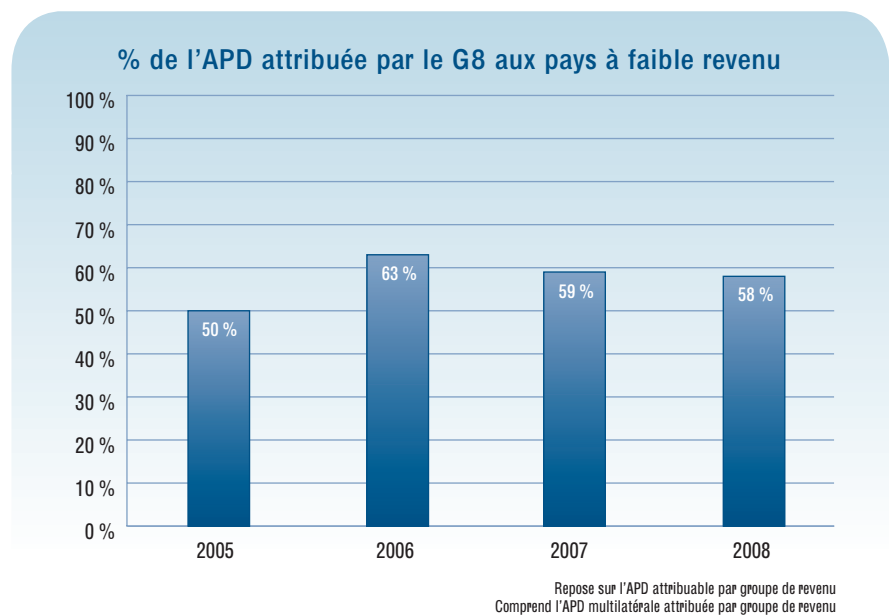
de 42 p. 100. Bien qu'il y ait eu quelques variations, les PFR ont reçu en moyenne une part de 55 p. 100 de 2005 à 2008

Il importe d'affecter l'APD aux PFR parce que ces pays, généralement considérés comme les plus pauvres, ont une capacité limitée à obtenir d'autres sources de financement pour le développement. Tel qu'il est indiqué dans l'engagement de 2005, les PFR ne sont pas un groupe homogène; certains pays ont la capacité de s'approprier davantage leurs processus de développement, tandis que d'autres États sont considérés comme étant plus fragiles ou sont en proie à un conflit et ont besoin d'une approche différente. En prenant un engagement envers les PFR, les membres du G8 montrent qu'ils s'engagent à répondre aux différentes situations dans lesquelles se trouve chacun de ces pays.

Le potentiel des mécanismes de financement novateurs pour le développement est largement reconnu parmi les pays du G8. Ces mécanismes nécessitent d'autres améliorations afin de fournir des ressources financières qui sont plus stables, prévisibles et complémentaires à l'aide traditionnelle. Certains membres du G8 examinent actuellement des mécanismes différents qui pourraient permettre de financer de nouveaux domaines.

Allègement de la dette

Une dette insoutenable constitue un obstacle majeur au développement. Dans de nombreux pays en développement, le coût du service de la dette a pris une ampleur telle qu'il accaparait une part importante des recettes nationales, nuisant ainsi à la croissance économique et sociale durable. Les pays du G8 ont joué un rôle de premier plan dans les initiatives internationales qui ont permis l'annulation des dettes des pays surendettés. En ce qui a trait aux initiatives d'allègement de la dette, la clé est de veiller à ce qu'elles assurent



Source : CAD de l'OCDE et données nationales sur l'APD de la Russie.

des ressources supplémentaires et des stimulants appropriés pour la bonne gouvernance et la réforme économique.

Lancée en 1996, l'Initiative d'aide aux pays pauvres très endettés (PPTE) a été renforcée à la suite du Sommet du G8 de Köln en 1999. Aux termes de l'Initiative PPTE, les créanciers bilatéraux et multilatéraux allègent la dette des pays endettés lorsque ces derniers achèvent le processus PPTE. Il est prévu que les créanciers bilatéraux renoncent à 90 p. 100 de la dette des PPTE. Les pays endettés s'engagent aussi à demander une réduction comparable de leur dette auprès de leurs créanciers privés et ces demandes ont souvent porté fruit.

Étant donné que certains créanciers multilatéraux, à qui on demande également d'assurer un allègement de la dette, ont besoin d'une aide des donateurs, le Fonds d'affectation spéciale pour l'allègement de la dette (anciennement le Fonds d'affectation spéciale en faveur des PPTE) administré par la Banque mondiale permet aux donateurs bilatéraux d'offrir des contributions en vue de combler le manque à gagner des créanciers multilatéraux découlant de l'allègement

de la dette. En 2002, le G8 s'est engagé à ce que l'insuffisance prévue du Fonds d'affectation spéciale pour l'allègement de la dette soit pleinement comblée et à acquitter sa part du déficit de l'Initiative PPTE. Cette mesure appuiera grandement les efforts déployés par les pays en vue de réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement, tout en assurant que la capacité financière des institutions financières internationales ne soit pas réduite.

En 2005, les pays du G8 ont convenu d'une initiative visant à annuler 100 p. 100 des dettes actives des PPTE admissibles auprès du FMI, de l'IDA et du Fonds africain de développement. Bien que les pays du G8 ne soient pas eux-mêmes en position d'annuler les dettes des PPTE admissibles auprès de ces organisations, ils ont exercé leur influence pour s'assurer que les PPTE admissibles bénéficient d'un allègement de la dette additionnel par le truchement de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM).

Depuis 1999, les membres du G8 ont collectivement renoncé à au moins 90 p. 100 de la dette de chaque PPTE qui a achevé le processus, et la plupart des membres du G8 renoncent

entièrement à la dette. La plupart des membres du G8 annulent carrément la dette, tandis que certains s'attendent à ce que la somme à laquelle ils renoncent soit affectée à des éléments précis du budget de développement.

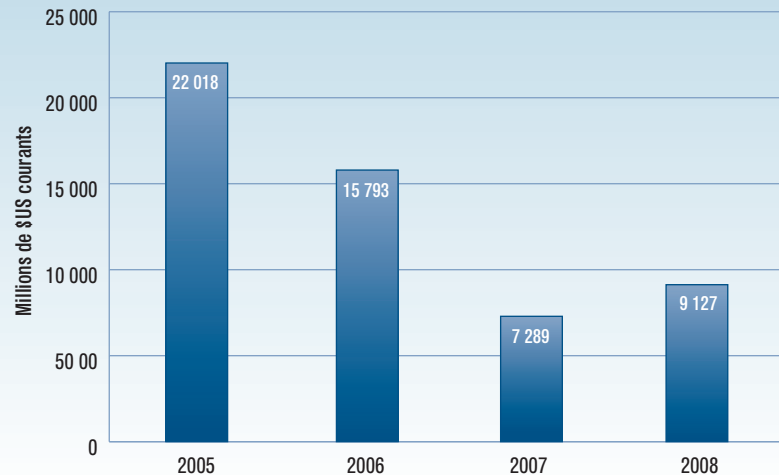
Le G8 et l'efficacité de l'aide

Au cours de la dernière décennie, la communauté internationale s'est engagée fermement à améliorer l'incidence de la coopération au développement et l'efficacité de l'aide. Cet engagement repose sur l'hypothèse selon laquelle l'amélioration de l'efficacité de l'aide permettra d'accroître les répercussions de l'aide sur la réduction de la pauvreté, la croissance, le renforcement des capacités et l'atteinte des OMD. Le programme relatif à l'efficacité de l'aide vise à transformer les relations d'aide afin d'atteindre ces objectifs en déterminant les actions à mettre œuvre qui ont été acceptées par les donateurs et les pays partenaires en vue d'améliorer la qualité de l'aide.

Bien que les membres du G8 ne soient pas seuls parmi les donateurs à prendre des mesures plus énergiques pour adhérer aux principes de l'efficacité de l'aide, leurs efforts ont laissé entrevoir et soutenu une solide orientation stratégique au sein de la communauté des donateurs. Lors du Sommet de Gleneagles, ils ont confirmé l'importance des principes de l'efficacité de l'aide qu'ils ont convenu d'appliquer et ont accepté de faire l'objet d'une surveillance à l'égard des engagements qu'ils ont pris dans la Déclaration de Paris. En 2009, lors du Sommet de L'Aquila, les dirigeants ont reconnu que la crise financière fait en sorte qu'il est « doublement important ... d'améliorer l'efficacité de notre aide » et se sont engagés à « accélérer la mise en œuvre de nos engagements à l'égard de l'efficacité de l'aide », y compris ceux qui ont été pris en vertu de la Déclaration de Paris et du Programme d'action d'Accra¹³.

Montant total de la remise de la dette par le G8

(Décaissement en millions de dollars américains courants)



Source : CAD de l'OCDE

Remarque : La Russie a déjà annulé les dettes de l'Afrique qui s'élevaient à 11,3 milliards de dollars. Les données concernant la Russie sont exclues puisque ce pays n'est pas membre du CAD de l'OCDE.

Lorsque les donateurs et les pays partenaires ont approuvé la Déclaration de Paris, ils ont convenu de fixer des objectifs collectifs par rapport à 12 indicateurs d'une aide efficace et d'examiner les progrès réalisés en 2008, à Accra. En vue de cet examen, l'OCDE a publié l'Enquête 2008 de suivi de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris. Une aide efficace d'ici 2010. Le rapport a présenté les résultats et les conclusions de deux séries d'enquête – en 2006 et 2008 – et visait à évaluer les progrès réalisés par rapport à des objectifs fixés pour fournir une aide efficace. L'information sur la façon dont le G8, d'autres donateurs et les pays partenaires sont évalués dans l'application de la Déclaration de Paris se trouve dans l'enquête de suivi de l'OCDE (2008).

Le Compte rendu des activités du G8 souligne le travail réalisé par le G8 pour appliquer un certain nombre des principes permettant d'améliorer l'efficacité de l'aide qui ont été adoptés au Sommet de Gleneagles, y compris l'accroissement des efforts visant à fournir de l'aide non liée et à distribuer

l'aide de façon opportune et prévisible par l'intermédiaire des systèmes des pays partenaires, lorsque cela est possible.

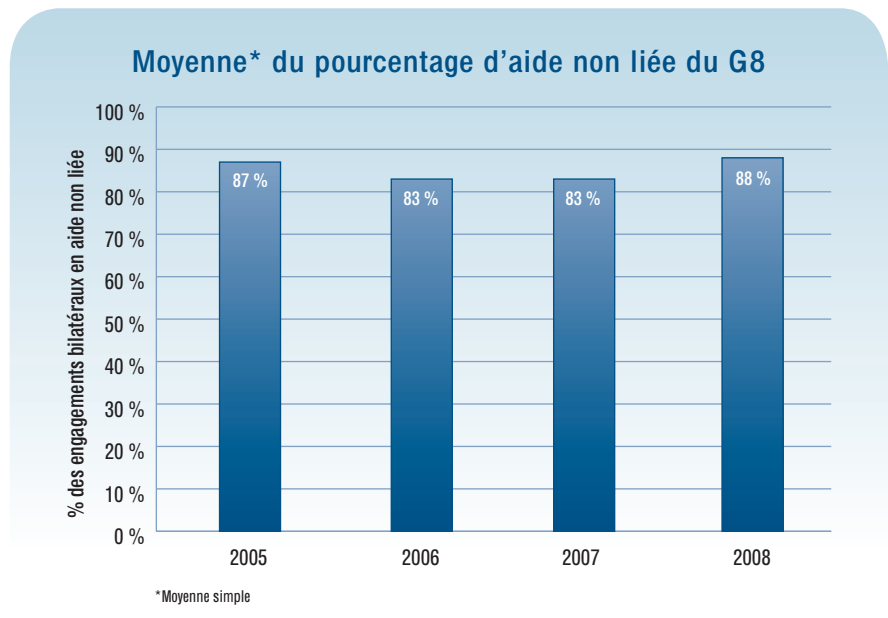
Les membres du G8 ont fait des progrès à l'égard de ces principes en déterminant et en mettant en œuvre des mesures précises en vue de respecter leurs engagements en matière d'efficacité de l'aide. Au nombre des mesures en question, précisons la prestation de conseils et d'une formation au personnel des organismes donateurs et l'établissement de processus en vue de la présentation de rapports sur les principaux indicateurs de l'efficacité de l'aide. En 2011, il y aura une autre enquête de suivi de l'OCDE ainsi qu'une évaluation de l'incidence de la Déclaration de Paris.

Déliement de l'aide¹⁴ – Le déliement de l'aide est une mesure qui vise à améliorer l'efficacité de l'aide. De nombreux pays du G8 ont fait des progrès importants et concrets en vue de délier leur aide. Plusieurs membres du G8 ont atteint ou dépassé la moyenne pondérée de 86 p. 100,

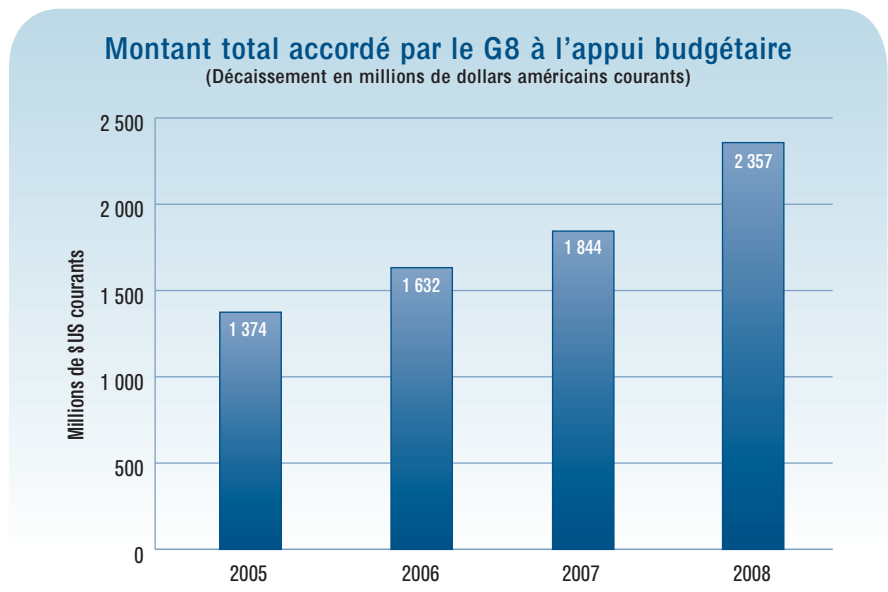
établie par le CAD de l'OCDE, pour le déliement de l'aide. Certains pays, dont le Canada, la France, l'Allemagne et le Royaume-Uni, ont déjà entièrement délié leur aide ou ont un plan clairement défini pour un déliement accru du reste de l'aide liée.

Prévisibilité – Afin d'optimiser l'utilisation de l'aide au développement, les partenaires doivent être en mesure de planifier à moyen et à long terme. Les retards dans la réception de l'aide promise peuvent avoir de graves répercussions sur la capacité des gouvernements partenaires à mettre en œuvre leur stratégie de développement nationale. La Déclaration de Paris demandait aux donateurs de fournir des engagements fiables en matière d'aide dans un cadre pluriannuel et de verser l'aide en temps opportun et de façon prévisible. Bien que certains pays partenaires, le G8 et d'autres donateurs travaillent en vue de favoriser une meilleure prévisibilité, il reste beaucoup à faire pour accroître sensiblement la part de l'aide distribuée à l'intérieur de l'exercice, qui était prévue et enregistrée dans les systèmes d'information des pays partenaires.

Renforcement des systèmes nationaux – Pour que les résultats en matière de développement aient des répercussions durables, les pays en développement ont besoin de la capacité institutionnelle nécessaire pour prendre en charge et maintenir les programmes de développement. Cela inclut la capacité à gérer les finances publiques et les activités d'approvisionnement ainsi qu'à planifier et à exécuter les programmes; il leur faut également la capacité nécessaire pour surveiller les résultats et en faire un compte rendu, et pour rendre compte aux parlements et à la population. Les donateurs du G8 prennent part à un dialogue sur les politiques; en outre, ils orientent et soutiennent le renforcement des capacités institutionnelles des gouvernements centraux, des



Source : CAD de l'OCDE et données nationales de la Russie.



Source : CAD de l'OCDE et données nationales de la Russie

administrations locales, des ministères, d'autres institutions gouvernementales, de la société civile et du secteur privé.

En vue de renforcer et d'utiliser les systèmes nationaux, certains pays du G8 distribuent leur aide bilatérale au développement par le truchement de ces systèmes, en recourant à un large éventail de modalités, dont l'appui

budgétaire, des garanties de prêt, le financement de projets, le financement commun ou la mise en commun de l'assistance technique afin de consolider la capacité institutionnelle accrue. L'appui budgétaire général du G8 a augmenté de plus de 70 p. 100 au cours de la période 2005-2008, ce qui illustre le recours plus fréquent aux

Résultats du G8 : Aide des États-Unis au secteur de l'éducation en Zambie

Depuis cinq ans, l'Agence américaine pour le développement international (USAID/Zambie) a recours à une entente d'aide aux programmes sectoriels¹⁵ d'un montant de 6,4 millions de dollars, conclue avec le ministère de l'Éducation de la Zambie, pour mener à bien des objectifs conjoints en matière d'éducation. L'entente a pour but de renforcer les ressources opérationnelles internes du ministère. D'après un examen réalisé par l'USAID en 2008, l'entente a permis de renforcer les ressources techniques locales et a jeté les bases d'une fonction de reddition de comptes, notamment sur le plan de la transparence et de la gouvernance, pour le gouvernement de la Zambie et le ministère; toutefois, l'examen a également fait ressortir divers défis se rapportant à la mise en œuvre de l'entente.

Plusieurs évaluations ont relevé des résultats prometteurs pour le programme des écoles communautaires, notamment : 948 enseignants d'école communautaire et 412 enseignants d'école primaire ont suivi une formation sur l'enseignement élémentaire; 48 gestionnaires ont suivi une formation sur la base de la gestion scolaire; 321 comités communautaires ont obtenu de la formation et du soutien; et plus de 450 enseignants se sont inscrits à une formation à distance (Cours de formation des enseignants de la Zambie).

systèmes nationaux. Cette augmentation traduit une reconnaissance croissante des retombées que peut avoir l'appui budgétaire lorsque les pays partenaires réalisent des progrès substantiels dans la réforme de leurs politiques et de leurs institutions.

Reddition de comptes mutuelle au titre des résultats – La reddition de comptes mutuelle au titre des résultats en matière de développement entre les pays partenaires et les donateurs est au cœur du Consensus de Monterrey, de la Déclaration de Paris et du Programme d'action d'Accra. Il s'agit d'un processus par lequel les partenaires tiennent un autre responsable des engagements qu'ils ont contractés volontairement les uns envers les autres. L'objectif visé dans le cadre de la Déclaration de Paris est de faire en sorte que tous les pays partenaires établissent des mécanismes afin

d'évaluer la mise en œuvre des engagements convenus sur l'efficacité de l'aide d'ici 2010.

L'Enquête de suivi de l'OCDE (2008) a révélé que, sur les 54 pays ayant fait l'objet de l'enquête en 2007, seulement 25 p. 100 d'entre eux disposaient de mécanismes fonctionnels de reddition de comptes mutuelle. Le taux obtenu est analogue à celui qui ressort de l'enquête de 2006; toutefois, le nombre de pays étudiés a presque doublé. La proportion inchangée des mécanismes rendant les pays mutuellement responsables du respect des engagements liés aux partenariats peut sembler indiquer que l'élan a été perdu. Les membres du G8 peuvent montrer la voie à suivre en fournissant une information transparente, complète et opportune sur l'aide et en appuyant les efforts déployés par les pays partenaires pour obtenir des résultats mesurables.

Principales constatations et leçons apprises

- Le G8 est un puissant mobilisateur de ressources en faveur de l'aide au développement, ayant consacré plus de 82 milliards de dollars à l'APD en 2009, soit près de 70 p. 100 de l'APD mondiale.
- L'architecture de développement mondiale en évolution, particulièrement en ce qui a trait au rôle des nouveaux donateurs et d'autres partenaires, permettra d'offrir davantage d'occasions d'augmenter la quantité et d'améliorer la qualité de l'aide, y compris une meilleure mobilisation des ressources nationales, du financement novateur et l'augmentation des flux de capitaux privés.
- La mise en œuvre des engagements en matière d'efficacité de l'aide, établis dans la Déclaration de Paris et

Résultats du G8 : Programme des services de base du Royaume-Uni et de l'Éthiopie

Au terme de l'évaluation de son programme d'aide à l'Éthiopie¹⁶, le ministère du Développement international du Royaume-Uni (DFID) a constaté que le DFID « est perçu favorablement en raison de sa disposition à s'aligner sur les stratégies et systèmes gouvernementaux, en particulier par le truchement du Programme de protection des services de base. Le DFID a fait preuve de souplesse et de réceptivité afin d'être en mesure de se servir des systèmes du gouvernement fédéral pour dépenser des fonds et recueillir des données aux fins de la surveillance financière, tout en renforçant les capacités au sein de ces mêmes systèmes gouvernementaux »

Les auteurs de l'examen ont également conclu que la prestation d'un soutien budgétaire à la protection des services de base a contribué aux résultats suivants :

- 46 p. 100 de la population a maintenant accès à un approvisionnement en eau potable, comparativement à 35 p. 100 deux ans auparavant;
- les nouveaux cas de malaria ont chuté de 26 p. 100 grâce à la distribution accrue de filets traités aux insecticides;
- 2,6 millions de nouveaux enfants inscrits à l'école primaire.

le Programme d'action d'Accra, est en cours. Toutefois, certains de ces engagements exigent l'adoption de changements systémiques à la fois chez les pays donateurs et bénéficiaires, ce qui prend du temps; souvent, il faut quelques années avant que ces changements ne soient perceptibles sur le terrain.

- À titre de force d'impulsion essentielle derrière les initiatives internationales d'allègement de la dette, telles que l'Initiative PPTTE et l'IADM, le G8 a démontré son aptitude à attirer l'attention d'autres intervenants et à stimuler la volonté politique pour s'attaquer aux enjeux importants.
- Les membres du G8 ont annulé des dettes considérables, contribuant à libérer des milliards de dollars chez les pays en développement. Malgré les efforts du G8, l'accumulation de nouvelles dettes continue de poser de sérieux défis au développement

économique durable. Par conséquent, il faudra déployer de nouveaux efforts en vue de maintenir des niveaux de dette viables dans de nombreux pays PPTTE admissibles.

Chapitre 2 : Suivi des engagements du G8

2.2 : DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Faits saillants

- Depuis 2005, le G8 apporte un soutien politique et financier important au programme d'Aide pour le commerce. Entre 2005 et 2008, le flux pour l'Aide pour le commerce du G8 est passé de 10 à 14 milliards de dollars.
- Les membres du G8 progressent par rapport à leur engagement, pris dans le cadre de la Conférence ministérielle de l'OMC tenue à Hong Kong en 2005, d'accorder un accès à leurs marchés sans droits ni contingents pour au moins 97 p. 100 des produits venant des pays les moins avancés.
- Le soutien du G8 au Consortium pour les infrastructures en Afrique, ainsi que l'aide bilatérale et multidonateurs, contribue à une augmentation sensible des investissements dans les infrastructures africaines.
- Le G8 contribue beaucoup au développement du secteur privé en Afrique, y compris en appuyant le Fonds d'investissement pour le climat, le développement des marchés des capitaux et l'inclusion financière.

Aperçu

Il est essentiel de stimuler la croissance économique pour faire reculer la pauvreté et pour réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Les objectifs de développement économique sont, entre autres, d'améliorer le climat de l'investissement dans les pays en développement, de favoriser l'inclusion financière et d'intégrer davantage les pays en développement dans les régimes commerciaux internationaux.

Leadership du G8 et résultats

Le G8 reconnaît l'importance d'une approche holistique du développement

économique et il a, en conséquence, défini une série de politiques visant à promouvoir le commerce international et l'investissement privé, à renforcer les marchés des capitaux et l'inclusion financière, et à développer l'intégration et les infrastructures régionales. Le G8 reconnaît également le rôle primordial que doit jouer le commerce dans toute stratégie pour le développement durable.

Comment le G8 tient-il ses engagements?

Commerce et développement

Le commerce, en particulier le commerce international, est un élément

Les 4 milliards de dollars promis par le G8 pour l'Aide pour le commerce

Au Sommet de Saint-Petersbourg, le G8 a déclaré s'attendre à ce que les dépenses au titre de l'Aide pour le commerce (APC) soient portées à 4 milliards de dollars. Il a été décidé par la suite que l'OCDE suivrait l'évolution de l'APC en utilisant son propre cadre de surveillance. Dans ce cadre, la gamme des activités couvertes par « l'Aide pour le commerce » s'est élargie et a dépassé l'estimation originale de 4 milliards de dollars.

Principaux engagements

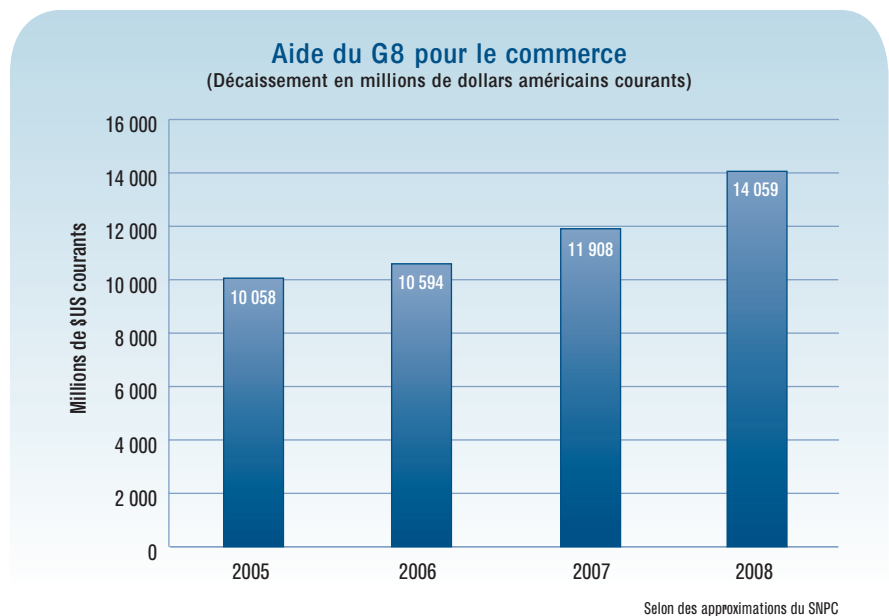
- Augmenter la capacité commerciale des pays en développement par l'Aide pour le commerce, les dépenses en la matière devant augmenter, pour atteindre 4 milliards de dollars d'ici 2010 (d'après la définition de l'Aide pour le commerce de l'OMC de 2005).
- Soutenir des initiatives visant à améliorer le climat de l'investissement et à renforcer le développement du secteur privé, les marchés des capitaux et l'inclusion financière en Afrique.
- Encourager l'intégration régionale et le commerce entre les pays en développement partenaires, y compris en remédiant aux besoins infrastructurels de l'Afrique.
- Tendre vers un accès aux marchés sans droits ni contingents et vers des règles d'origine simplifiées pour les produits venant des pays les moins avancés.
- Tendre vers une réduction des frais moyens facturés pour les envois de fonds, pour les faire passer de 10 p. 100 actuellement à 5 p. 100 dans cinq ans.

essentiel de la croissance économique et il peut faire reculer la pauvreté, si les conditions voulues sont réunies. Résultat, bon nombre de pays en développement ont commencé à s'intégrer davantage dans l'économie mondiale. Cependant, les pays à faible revenu restent aux prises avec des difficultés d'adaptation de leur économie qui les empêchent de profiter de nouvelles possibilités d'accès aux

marchés. De plus, les retombées du commerce mondial sont inégalement réparties – la part de l’Afrique dans le commerce mondial reste la plus petite. Il est essentiel pour réduire la distorsion des marchés, donner un accès aux marchés et relancer la croissance du commerce mondial d’améliorer l’accès aux marchés régionaux et internationaux et de réduire sensiblement les droits de douane et les autres obstacles au commerce. Un accord équilibré et ambitieux au Cycle de Doha de l’Organisation mondiale du commerce (OMC) qui donne un accès véritable et accru aux marchés aiderait beaucoup à réaliser ces objectifs.

Parallèlement, les pays du G8 ont redoublé d’efforts pour apporter aux pays en développement, en particulier aux pays les moins avancés (PMA), une assistance technique renforcée en matière de commerce et de renforcement des capacités. Au Sommet de Gleneagles en 2005, les dirigeants du G8 ont souligné combien il est important d’encourager une plus grande intégration commerciale et régionale. Six mois plus tard, les ministres du Commerce réunis à Hong Kong à l’occasion de la Conférence ministérielle de l’OMC se sont entendus sur une initiative ambitieuse d’Aide pour le commerce (APC) afin d’aider à renforcer les capacités dont les pays en développement ont besoin pour tirer parti du commerce. L’APC peut aider les pays en développement à résoudre certaines des difficultés rencontrées dans les négociations de Doha et à profiter des retombées d’une conclusion fructueuse de la série de négociations.

Le G8 apporte un soutien politique vigoureux au programme d’APC, ressources financières importantes à l’appui. À la Conférence ministérielle de l’OMC de 2005, un certain nombre de donateurs ont promis d’augmenter leur aide pour le commerce avant 2010. Ainsi, tous les donateurs de l’UE se sont engagés à tenir la promesse conjointe



Source : CAD de l’OCDE

Nota : Selon le cadre de surveillance élargi de l’APC, les données concernant la Russie sont exclues puisque ce pays n’est pas membre du CAD-OCDE.

Résultats du G8 : Faire en sorte que le commerce aide l’Afrique

Au Sommet de Gleneagles en 2005, les dirigeants du G8 se sont engagés à faire en sorte que le commerce aide l’Afrique et ils ont donc mis davantage l’accent sur les activités liées à l’Aide pour le commerce dans les pays africains. Ainsi, la Commission européenne aide le Kenya à faire en sorte que les horticulteurs aient un meilleur rendement financier grâce à une certification de commerce équitable. Grâce à des initiatives de ce type, ajoutées à un meilleur accès aux marchés, le Kenya se hisse parmi les premiers fournisseurs de fleurs coupées de l’UE.

Par ailleurs, les exportations horticoles kényanes augmentent aussi vers le Japon et les États Unis. L’initiative japonaise dite « un village, un produit » aide à renforcer les capacités d’exportation de produits des pays en développement. Dans le cadre de cette initiative, les exportations de fleurs coupées du Kenya (ainsi que d’Éthiopie et de Tanzanie) vers le Japon ont augmenté de 500 p. 100 entre 2005 et 2008. Plus généralement, les volumes d’exportation de l’horticulture kényane sont en augmentation régulière de 15 p. 100 à 20 p. 100 sur la dernière décennie¹⁷.

des États membres de la CE-UE d’augmenter l’aide liée au commerce. Certains donateurs bilatéraux de même que la CE ont déjà apporté ou pratiquement apporté la totalité de la

part qui leur incombe dans la promesse commune. Les États-Unis sont également en passe d’atteindre leur objectif, même si la réalisation de leur promesse est assujettie à

l'établissement constant par les pays en développement partenaires de priorités en ce qui concerne leurs besoins en matière commerciale dans leurs plans de développement nationaux. Le Japon a tenu et dépassé sa promesse initiale en commençant une deuxième initiative pour la période allant de 2009 à 2011.

L'initiative de l'Aide pour le commerce a permis, en peu de temps, des progrès remarquables : de plus en plus, les pays partenaires intègrent le commerce dans leurs stratégies de développement et clarifient leurs besoins et leurs priorités; les donateurs améliorent la prestation de l'aide pour le commerce et augmentent les ressources en proportion. En Afrique, en partie grâce à une augmentation sensible de la part du continent dans l'Aide pour le commerce, il y a de réels signes de progrès : entre 2003 et 2007, les exportations africaines annuelles vers le reste du monde ont plus que doublé, passant de 178 à 424 milliards de dollars¹⁹. Les économies de l'Afrique subsaharienne ont enregistré, en moyenne, une croissance de 5,4 p. 100 en 2008, et pour la première fois en plus de 45 ans, le continent a enregistré cinq années de suite un taux de croissance supérieur à 5 p. 100¹⁹. Cependant, la crise économique mondiale menace de saper ces tendances commerciales positives. Il reste essentiel de maintenir la dynamique vers une expansion du commerce.

Renforcer le secteur privé

Un secteur privé dynamique est indispensable pour une croissance durable et vigoureuse. Des marchés des capitaux qui fonctionnent aident à encourager la croissance économique en canalisant bien des ressources, en réduisant la dépendance à l'égard des financements extérieurs et en atténuant les risques. Et comme la crise économique mondiale l'a prouvé, il est également important de créer des systèmes financiers stables et inclusifs

Action du G8 : Aide au développement du secteur privé

- Le Fonds d'investissement du Canada pour l'Afrique (FICA) est une initiative conjointe des secteurs public et privé dotée de 100 millions de dollars sur huit ans, destinée à fournir du capital-risque pour des investissements privés. En suscitant un intérêt pour la création de fonds similaires dans la région, le FICA a encouragé la croissance de l'investissement direct étranger public-privé en Afrique. Le FICA a permis des investissements additionnels de 160 millions de dollars dans 15 entreprises africaines et 20 TPPME.
- La France s'est engagée à mobiliser, entre 2008 et 2012, 2,5 milliards d'euros en appui au développement du secteur privé en Afrique (et elle est en passe de réussir). Les projets financés par cette initiative utiliseront des mécanismes de financement novateurs, y compris des prêts, des garanties et des souscriptions privées. Quelque 2 000 entreprises devraient bénéficier de ce soutien, ce qui aidera à faire vivre ou à créer 300 000 emplois.
- Dans le cadre de son Initiative de développement pour le commerce, le Japon fournira 12 milliards de dollars (2009-2011) par l'intermédiaire de l'assistance technique bilatérale (à laquelle participeront 40 000 personnes, y compris des spécialistes envoyés sur place et des stagiaires reçus au Japon) apportée dans des activités liées au commerce.
- Les États Unis ont affecté 200 millions de dollars à leur initiative en faveur de la compétitivité mondiale africaine (African Global Competitiveness Initiative, ou AGCI) destinée à promouvoir la compétitivité à l'exportation des entreprises d'Afrique subsaharienne afin d'accroître le commerce africain avec les États-Unis, avec d'autres partenaires commerciaux internationaux et à l'échelle régionale en Afrique.

pour favoriser une résilience face aux crises. Sachant tout cela, le G8 s'est engagé à contribuer à améliorer le climat de l'investissement, en particulier en Afrique, de même qu'à lancer et à soutenir diverses activités afin d'améliorer le développement des marchés des capitaux.

Dans le prolongement de ces engagements, le G8 apporte son soutien politique et financier au Fonds d'investissement pour le climat (ICF) pour l'Afrique, qui est un des principaux outils pour améliorer le climat de l'investissement sur le continent. Les pays du G8 ont également appuyé le lancement de deux initiatives phares visant à soutenir l'investissement du secteur privé, à savoir le Partenariat pour le développement du secteur financier en Afrique (MFW4A) et le

Fonds régional d'investissement pour les très petites, petites et moyennes entreprises d'Afrique subsaharienne (REGMIFA).

Le MFW4A vise à soutenir les efforts des pays africains en faveur de la croissance économique et dans la lutte contre la pauvreté, en encourageant et en facilitant le développement du secteur financier. Il s'efforce de promouvoir une meilleure coopération, communication et coordination afin de maximiser les retombées des différents efforts de développement du secteur. Le REGMIFA contribuera sensiblement à l'augmentation des investissements et au renforcement des capacités en appui aux très petites, petites et moyennes entreprises (TPPME).

Dans de nombreux pays en développement, l'absence de

financement à long terme en devise locale est un des principaux obstacles à la croissance. Sachant cela, le G8 soutient également des instruments de financement en devises locales, comme le TCX, fonds de change en devises locales qui aide les TPPME à trouver plus facilement des capitaux.

Soutenir l'intégration et le commerce régionaux

En augmentant le commerce régional, on améliore aussi l'emploi et les revenus dans les pays en développement. Le commerce régional est particulièrement important dans les 15 pays enclavés d'Afrique pour qui les frais de transport élevés et des infrastructures insuffisantes constituent des obstacles au commerce interrégional. Un certain nombre de communautés économiques régionales (CER) ont été créées – comme la Communauté de l'Afrique orientale (CAO), la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC). Plusieurs membres du G8 leur fournissent une assistance pour les aider à créer des zones de libre-échange, des stratégies d'intégration régionale et des unions douanières.

Soutenir les infrastructures

L'état des infrastructures nationales est un des principaux facteurs déterminants de la croissance économique, du bien-être social et du commerce. De mauvaises infrastructures font augmenter les coûts et compromettent la qualité des produits, et nuisent par conséquent à la capacité des entreprises de se montrer compétitives dans la production et l'exportation de biens et de services. Au Sommet de Gleneagles en 2005, le G8 s'est engagé à s'attaquer à ce problème en créant un consortium international pour les infrastructures auquel participeraient l'Union africaine, le Nouveau Partenariat pour le

Résultats du G8 : Réfection de l'autoroute TANZAM

De 2002 à 2004, le Japon a aidé à faciliter la construction de 7,46 km de la seule route qui relie la Tanzanie et la Zambie. Cela a contribué à une augmentation sensible des exportations tanzaniennes vers la Zambie – leur valeur totale est passée de 3 779 millions de shillings tanzaniens (TZS) en 2000 à 18 949 millions TZS en 2006 – et vers la République démocratique du Congo – leur valeur est passée de 88 à 26 859 millions TZS au cours de la même période.

Programmes préférentiels pour les PMA

Canada	Traitement tarifaire des pays les moins avancés	Accorde aux PMA un accès en franchise quasi totale de droits et hors contingents.
UE (s'applique aux membres européens du G8)	Initiative « Tout sauf les armes » (TSA)	Accorde un accès en franchise totale de droits et hors contingents aux produits en provenance des PMA, y compris le riz et le sucre (mais à l'exclusion des armes et des munitions). En 2008, les importations dans le cadre de l'initiative TSA étaient passées à 5,8 milliards d'euros et 94 p. 100 des importations en provenance des PMA entraient dans l'UE en franchise de droits.
Japon	Programme des PMA	Accorde un accès en franchise totale de droits et hors contingents à près de 98 % pour les PMA. De l'exercice 2002 à l'exercice 2008, le total des importations japonaises en provenance de PMA a triplé, passant de 222 à 671 milliards JPY.
Russie		Depuis 2000, la Russie a adopté une liste de produits en provenance des PMA qui peuvent être importés à près de 100 % en franchise de droits et hors contingents.
États Unis	African Growth and Opportunity Act (AGOA)	Accorde un accès en franchise de droits à 97 p. 100 des produits venant de 38 pays subsahariens (y compris des pays qui ne sont pas des PMA), dont les textiles et les vêtements. Le total des importations américaines en provenance d'Afrique subsaharienne a plus que triplé entre 2000 et 2008, pour atteindre 86,1 milliards de dollars. En 2008, plus de 97 p. 100 des importations américaines en provenance de pays visés par l'AGOA sont entrées aux États Unis en franchise de droits.

développement de l'Afrique (NEPAD), la Banque mondiale et la Banque africaine de développement.

C'est ainsi qu'est né le Consortium pour les infrastructures en Afrique (ICA). L'ICA réunit les donateurs du G8, les CER, l'Union africaine et des organisations multilatérales autour d'un objectif commun, qui est d'accroître les investissements publics et privés dans les infrastructures en Afrique. Il contribue aussi à une plus grande coopération entre ses membres et d'autres sources importantes de financement des infrastructures (comme les donateurs non membres de l'OCDE) et à un dialogue accru avec le secteur privé. En tant que membres de l'ICA, les pays du G8 fournissent une aide financière et technique au Secrétariat de l'ICA et ils s'efforcent d'améliorer sa capacité de surveillance et d'établissement de rapports.

Accès aux marchés

Les droits de douane, les contingents et autres obstacles, comme des règles et des normes strictes, servent tous à limiter l'accès des pays en développement aux marchés des pays développés. Les pays du G8 se sont engagés à faciliter le libre-échange et l'ouverture commerciale par le système commercial multilatéral – en accordant l'attention voulue à la situation africaine. Pour augmenter la part de l'Afrique dans le commerce mondial, les pays doivent non seulement pouvoir exporter des produits et des matières premières agricoles, mais aussi pouvoir diversifier leurs exportations dans des produits à valeur ajoutée, comme les aliments transformés et les vêtements. Les obstacles régionaux et internationaux au commerce doivent également être réduits.

Le G8 s'efforce d'aider l'Afrique à mieux s'intégrer dans l'économie mondiale par le commerce régional et international. Tous les membres du G8 ont des programmes ou des accords préférentiels en place pour autoriser

Action du G8 : Intégration et commerce régionaux

- La France appuie l'intégration régionale en Afrique occidentale et centrale par une aide budgétaire (20 millions d'euros par an) à l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et à la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC).
- L'Allemagne a entrepris de renforcer les secrétariats des CER et s'est engagée à verser 77 millions d'euros en appui à l'intégration économique régionale.
- Le Japon soutient divers organismes s'occupant de commerce et d'investissement et il appuie l'expansion des postes frontaliers juxtaposés en Afrique.
- Les États Unis – ainsi que le Royaume-Uni et le Japon – collaborent avec d'autres donateurs afin d'apporter une aide destinée à faciliter le commerce dans les couloirs de transit en Afrique.
- Depuis 2007, l'UE cherche à signer des accords de partenariat économique (APE) régionaux avec la plupart des pays africains. La France et le Royaume-Uni participent de près à l'exercice des programmes de développement dans le cadre des APE avec l'Afrique occidentale pour faire en sorte que l'aide européenne pour le commerce corresponde aux besoins de la région. L'UE fournit également une aide au renforcement des capacités dans différents domaines par l'intermédiaire de programmes en Afrique, dans les Caraïbes et dans le Pacifique auxquels une enveloppe de plus de 1,5 milliard d'euros a été réservée pour la période allant de 2008 à 2013.

Résultats du G8 : Faciliter les envois de fonds internes au Kenya

Le M-PESA de Vodafone, qui bénéficie d'un financement pilote du Royaume-Uni, est un service de paiement et de transfert de fonds kényan par téléphone mobile. Depuis son lancement en 2007, plus de 8,3 millions de personnes se sont inscrites pour utiliser ce service qui a permis d'augmenter de 15 p. 100 l'« inclusion financière » des adultes au Kenya.

En faisant des transferts plus petits et plus fréquents, les migrants urbains envoient en moyenne plus d'argent chez eux qu'auparavant. Cela représente un coup de pouce important pour les bénéficiaires ruraux, pour qui les envois de fonds constituent parfois jusqu'à 70 p. 100 du revenu du ménage. Une première étude conclut que le revenu de ces derniers a parfois augmenté de 30 p. 100 grâce aux paiements par le M-PESA. Celui-ci permet aux pauvres d'élargir leur réseau d'envoyeurs et de prêteurs potentiels. Ce système aide à amortir les chocs éventuels, car il permet de demander de petites sommes d'argent à un plus grand nombre de contacts.

certaines produits des pays les moins avancés (PMA) à entrer sur leurs marchés en franchise de droits.

Ces programmes ont réalisé des progrès considérables en vue de l'augmentation des exportations provenant de PMA. Le G8 se rapproche de l'objectif visant à fournir un accès en franchise de droits et hors quota aux produits émanant de PMA, en particulier l'Afrique. Toutefois, l'accès au marché des pays africains est toujours limité par nombre de restrictions commerciales, et les règles d'origine ainsi que d'autres procédures administratives diffèrent à l'échelle du G8. Notamment certains programmes de préférences du G8 continuent d'être dotés de restrictions en ce qui concerne les pays et les produits couverts. Les exportateurs et les importateurs font usage des programmes de préférences du G8 destinés aux PMA.

Envois de fonds

Le flux des envois de fonds internationaux augmente. Or, les envois de fonds peuvent jouer un rôle clé dans les efforts de développement du secteur privé. Cependant, les frais de transaction peuvent être élevés – jusqu'à 10 p. 100, 15 p. 100 même pour les flux vers des grands marchés urbains.

Depuis le Sommet de Sea Island, les membres du G8 travaillent en collaboration avec la Banque mondiale, le FMI et d'autres organismes afin de mettre en place des mécanismes pour améliorer les données sur le flux des envois de fonds. Le Groupe de travail sur les transferts de fonds des migrants, que préside la Banque mondiale, est un de ces mécanismes. Ce groupe a élaboré un cadre qui permet aux membres de fixer des priorités afin de réduire les frais de transferts moyens de 10 p. 100 à l'heure actuelle à 5 p. 100 dans cinq ans. Au Sommet de L'Aquila, le G8 a convenu de tendre vers cet objectif. Divers moyens sont possibles pour parvenir à cette réduction, par exemple, par plus d'information, de transparence, de concurrence et de coopération avec les partenaires.

Action du G8

- En partenariat avec la Banque africaine de développement, la France appuie les efforts des autorités africaines afin d'améliorer la réglementation des envois de fonds au Maghreb et dans les pays de la Zone franc.
- L'Italie a financé des projets destinés à élargir l'aide au crédit aux investissements des membres de la diaspora africaine et latino-américaine dans leur pays d'origine, adopté des mesures de réduction d'impôts pour les services d'envoi de fonds et cofinancé avec des organisations de la société civile (OSC) et des centres de recherche le site Web national sur les frais d'envoi de fonds depuis l'Italie, certifié par la Banque mondiale.
- L'Allemagne a affiné la méthode de collecte de données de sa banque centrale sur les envois de fonds.
- Le Japon a supprimé le seuil utilisé dans son enquête sur les envois de fonds et adopté une loi qui autorise des entités non bancaires à offrir des services d'envoi de fonds.
- La Russie a réussi à ramener les frais d'envoi de fonds à moins de 5 p. 100.
- Le Royaume-Uni a fourni un financement pilote au service M-PESA de Vodafone et cherche actuellement à démontrer qu'il est possible d'effectuer des transferts de fonds internationaux en utilisant des technologies comme la téléphonie mobile. En janvier 2008, le Royaume-Uni a également lancé une charte des clients des services d'envoi de fonds afin que les gens aient plus confiance dans ces services quand ils transfèrent de l'argent à l'étranger.
- Les États-Unis aident des services d'envoi de fonds par messagerie mobile aux Philippines et en Afrique occidentale, cherchent à établir des services de transfert électronique en Équateur et soutiennent une initiative de microfinancement locale en Bolivie. Grâce au soutien apporté par les États-Unis à des coopératives de crédit au Mexique, celles-ci peuvent facturer pour les transferts de fonds des frais inférieurs de plus de 50 p. 100 à ceux pratiqués par Western Union.

Principales constatations et leçons apprises

- La croissance économique durable passe par plus d'aide publique au développement. Les engagements et les interventions du G8 en appui à la croissance économique dans les pays en développement, en particulier en ce qui concerne le développement du secteur privé, donnent des résultats positifs.
- L'appui des pays du G8 à l'initiative d'Aide pour le commerce a des retombées pour les pays en développement. Pour maintenir la dynamique de l'aide pour le commerce, en particulier au lendemain de la crise économique, il faut un dialogue continu et plus général entre les gouvernements, les donateurs, la société civile et le secteur privé.

- Des changements dans l'approche et dans la situation internationale peuvent influencer sur la façon dont est évalué un engagement. Ainsi, après l'engagement pris par le G8 envers l'Aide pour le commerce (APC) et alors que l'on s'attendait à ce que l'aide liée au commerce serait portée à 4 milliards de dollars avant 2010, des changements dans la méthodologie internationale de collecte de données font que l'investissement du G8 dans l'ensemble des activités d'APC est nettement supérieur à l'objectif initial de 4 milliards de dollars.
- Les pays du G8 ont progressé dans la mise en œuvre des engagements en ce qui concerne l'amélioration de l'accès aux marchés en franchise de droits et hors contingents pour les produits venant des PMA. Parallèlement, si l'on veut augmenter le taux d'utilisation des divers régimes préférentiels prévus pour les pays en développement, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour simplifier les règles d'origine de certains programmes – conformément à l'engagement pris au Sommet de Heiligendamm.
- Il reste essentiel pour stimuler la croissance économique et faire reculer la pauvreté de renforcer le secteur privé dans les pays en développement. D'autres efforts restent à engager pour améliorer le climat de l'investissement pour l'entreprise privée en Afrique, renforcer les marchés des capitaux et l'inclusion financière, créer des produits d'assurance pour les pauvres, favoriser l'intégration économique régionale et accélérer la préparation et la réalisation de projets d'infrastructure régionaux et nationaux essentiels.
- Une conclusion qui serait à la fois équilibrée et ambitieuse au Cycle de Doha à l'OMC et qui permettrait un accès véritable à de nouveaux marchés générerait une nouvelle croissance économique et ferait reculer la pauvreté dans les pays en développement.

Chapitre 2 : Suivi des engagements du G8

2.3 : SANTÉ

Faits saillants

- Le G8 joue un rôle crucial en faisant valoir l'importance de la santé dans le programme mondial de développement, ce qui produit des résultats réels. Le G8 a joué un rôle fondamental dans la création du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, qui a permis de sauver 4,9 millions de vies.
- Le G8 est en passe de réaliser son engagement de consacrer 60 milliards de dollars au renforcement des systèmes de santé et à la lutte contre les maladies infectieuses à l'horizon 2012. De 2001 à 2009, les bailleurs de fonds du G8 ont fourni les trois quarts des ressources financières du Fonds mondial. Ils ont aussi mobilisé des ressources additionnelles pour la mise au point de vaccins et pour les programmes d'immunisation, particulièrement en instituant des mécanismes de financement innovateurs.
- Des progrès notables ont été accomplis. L'incidence des nouvelles infections au VIH diminue et l'accès aux traitements s'améliore, notamment en Afrique. Les décès attribuables au paludisme et à la tuberculose diminuent, et des avancées notables ont été réalisées dans la lutte pour l'éradication de la polio. Par contre, les objectifs d'accès universel aux traitements contre le VIH/sida ne seront pas atteints en 2010, et de nombreux pays en développement, en Afrique particulièrement, ne sont pas en voie d'atteindre les OMD relatifs à la santé. Les OMD visant la mortalité infantile et la santé maternelle se révèlent les plus difficiles à réaliser.
- En définitive, l'accomplissement de progrès durables en santé est une entreprise mondiale, où des rôles clés incombent aux pays partenaires, aux autres donateurs et aux organisations internationales et non gouvernementales. Les pays du G8 entendent appliquer les principes d'efficacité de l'aide dans le secteur de la santé et s'emploient en particulier à renforcer les systèmes de santé des pays en développement partenaires.

Aperçu

Le G8 prend ses engagements en matière de santé dans le contexte d'objectifs internationaux de développement relatifs à la santé, tels les OMD, et, bien que la réalisation de progrès par rapport aux OMD soit l'affaire de tous, le G8 joue le rôle d'un catalyseur. À cinq ans de l'échéance 2015, on observe dans de nombreux pays d'importants signes de progrès par rapport aux OMD relatifs à la santé. L'incidence de nouvelles infections au VIH diminue et les personnes qui vivent avec le VIH sont plus nombreuses à

recevoir des soins. La polio est encore endémique dans quelques pays et, bien que quelques pays aient été réinfectés, l'OMS a lancé un nouveau plan d'éradication prometteur pour 2010-2012. Depuis 2000, les cas déclarés de paludisme ont diminué au moins de moitié dans 25 pays. Les taux de mortalité due à la tuberculose régressent désormais dans toutes les régions du monde. Les progrès sont particulièrement évidents en Afrique subsaharienne, où on remarque une plus grande disponibilité des services de prévention et de traitement du VIH et

Principaux engagements

- Poursuivre les efforts pour consacrer au moins 60 milliards de dollars en cinq ans à la lutte contre les maladies infectieuses et au renforcement des systèmes de santé.
- Intensifier les efforts pour réduire les lacunes dans le domaine de la santé maternelle et infantile et favoriser les services de santé sexuelle et génésique, y compris la planification familiale volontaire.
- En collaboration, aider à procurer à tous ceux et celles qui en ont besoin, au plus tard en 2010, l'accès le plus universel possible aux traitements contre le VIH/sida.
- Renforcer la lutte contre les maladies infectieuses, notamment le paludisme, la tuberculose, la polio et la rougeole.
- Favoriser la lutte contre certaines maladies tropicales négligées recensées par l'OMS, voire leur élimination.
- Constituer un effectif solide de travailleurs dans le domaine de la santé, en visant à faire passer leur nombre relatif à 2,3 pour 1 000 personnes, seuil fixé par l'OMS.

des réductions notables des taux de prévalence du sida dans plusieurs pays. Trois pays africains ont atteint l'objectif consistant à traiter au moins 50 p. 100 de leur population vivant avec le VIH/sida.

On note aussi des progrès substantiels, bien qu'inégaux, par

rapport aux OMD 4 et 5 concernant la réduction de la mortalité maternelle et infantile. Au niveau mondial, le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans est tombé de 93 décès par 1 000 naissances vivantes en 1990 à 67 en 2007²⁰ et, selon certaines estimations, le nombre de décès maternels aurait diminué de plus de 20 p. 100 de 1980 à 2008.²¹

Le taux des nouvelles infections par le VIH diminue, mais il reste de grands défis à relever. En outre, les progrès accomplis par rapport à l'objectif correspondant à l'accès universel au traitement contre le VIH/sida et aux services de prévention et de soutien, à réaliser en 2010, sont inférieurs aux attentes : pour deux personnes admises en traitement, cinq autres sont infectées par le VIH. En 2008, il y a eu 9,4 millions de nouveaux cas de tuberculose. Plus d'un million de personnes, surtout des femmes et des enfants, meurent chaque année du paludisme.

De toutes les régions, l'Afrique est celle qui est le plus loin d'atteindre les objectifs, particulièrement les OMD qui consistent à réduire le taux de mortalité des moins de cinq ans des deux tiers et le taux de mortalité maternelle des trois quarts au plus tard à l'horizon 2015. En Afrique subsaharienne, le nombre de décès d'enfants de moins de cinq ans est en augmentation. L'espérance de vie reste faible et, plus généralement, les indicateurs de santé de l'Afrique sont encore les plus bas du monde. De nombreux pays en développement du Sud-Est asiatique, d'Asie centrale et d'Amérique latine ne sont pas en voie d'atteindre les OMD relatifs à la santé et près de 99 p. 100 des décès maternels observés dans le monde le sont encore dans les pays en développement.

Leadership du G8 et résultats

Le G8 prend ses engagements en matière de santé dans le contexte d'objectifs internationaux de

APD totale du G8 dans le domaine de la santé ²²		
DONATEUR DU G8	2007	2008
	(montant des contributions en millions \$ US courants)	
Canada	510,46	630,11
France	684,63	1 046,30
Allemagne	755,20	956,20
Italie ²³	819,25	361,69
Japon	703,6	792,9
Russie	102,18	110,29
Royaume-Uni ²⁴	1 633,53	1 381,10
États-Unis	5 190,76	6 808,58
Total	10 399,61	12 087,17
CE	449,06	531,70

Source : CAD de l'OCDE et données nationales russes.
Remarques – Le tableau ne tient pas compte de l'aide budgétaire générale consacrée à la santé. Les sommes déboursées par la CE ne peuvent pas être ajoutées à celles qui sont versées par les membres du G8, car les contributions multilatérales éventuelles de chaque membre du G8 à la CE seraient alors comptées en double.

Contributions du G8 au Fonds mondial ²⁵		
DONATEUR DU G8	2001-2008	2009
	(montant des contributions en millions \$ US courants)	
Canada	560,58	141,49
CE	926,54	143,26
France	1 639,98	326,50
Allemagne	715,32	271,44
Italie	1 008,26	—
Japon	846,52	194,43
Russie	194,14	57,40
Royaume-Uni	737,90	179,10
États-Unis ²⁶	3 497,58	841,36
Total	10 126,82	12 087,17

Source : Fonds mondial, au 31 mai 2010.

développement relatifs à la santé, tels les OMD, et, bien que la réalisation de progrès par rapport aux OMD soit l'affaire de tous, le G8 joue le rôle d'un catalyseur. Les questions de santé ont été abordées à toutes les conférences du G8 depuis 1996. En 2005, les

membres ont catalysé les progrès par rapport aux OMD en s'engageant à réduire le fardeau du VIH/sida, du paludisme, de la tuberculose et de la polio et à améliorer l'accès aux soins de santé de base. Au Sommet de Saint-Pétersbourg, les dirigeants du G8

ont fait avancer la lutte contre les maladies infectieuses à l'échelle mondiale et promis d'aider à développer les moyens de surveillance des maladies et les systèmes d'alerte rapide dans les pays en développement pour intensifier la lutte contre les maladies tropicales négligées.

Le G8 a aussi aidé à faire en sorte qu'une plus grande importance soit accordée dans les affaires mondiales au projet de renforcer les systèmes de santé pour qu'ils puissent assurer les services de manière durable, et a incité des pays partenaires à mieux relever les défis dans le domaine de la santé.

Comment le G8 tient-il ses engagements?

Financement de la santé

En 2007, le G8 s'est engagé à consacrer 70 milliards de dollars américains en plusieurs années (il a précisé « cinq ans » en 2008) à la lutte contre les maladies infectieuses et au renforcement des systèmes de santé. En 2007-2008, les membres du G8 ont débloqué plus de 22 milliards de dollars pour l'aide dans le domaine de la santé. Si les niveaux actuels sont maintenus, le G8 tiendra son engagement de verser 60 milliards de dollars à l'horizon 2012.

Le G8 a reconnu au Sommet de 2000 à Kyushu-Okinawa la nécessité de consacrer davantage de ressources à la lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme. Cette constatation, confirmée par l'ONU, a motivé la création du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (Fonds mondial) au Sommet de 2001 à Gênes. De tous les mécanismes de contribution financière à l'amélioration de la santé, le Fonds mondial est l'un des plus importants, et le G8 a pris des engagements avec plusieurs autres donateurs pour son réapprovisionnement. De 2001 à 2009, les dons des membres du G8 ont représenté plus de 78 p. 100 des contributions au Fonds mondial. Les

deux derniers cycles de financement du Fonds mondial ont été les deux plus importants de son histoire.

Outre l'importante innovation financière que constitue le Fonds mondial, les membres du G8 ont instauré plusieurs autres mécanismes de financement inédits pour promouvoir la mise au point de nouveaux vaccins et améliorer l'accès au traitement des maladies infectieuses. Certaines de ces initiatives recueillent l'appui de certains membres du G8, telle la Facilité internationale de financement pour la vaccination et la taxe UNITAID sur les billets d'avion, qui dégage des fonds pour des vaccins, des traitements contre le VIH/sida et de meilleurs

services de santé dans de nombreux pays en développement.

En janvier 2007, quatre pays du G8 (le Canada, l'Italie, la Russie et le Royaume-Uni), de même que la Norvège et la Bill & Melinda Gates Foundation, ont engagé 1,5 milliard de dollars dans un projet pilote de garantie de marché visant à accélérer la mise au point et la production d'un vaccin antipneumococcique. D'autres pays du G8 appuient ce projet pilote au moyen de leurs contributions à l'Alliance mondiale pour les vaccins et l'immunisation (GAVI). On estime que la production de vaccin antipneumococcique financée grâce à la garantie de marché permettra de

Résultats du G8 : santé maternelle

Népal

Une étude récente effectuée sur huit districts népalais a révélé une baisse de 40 p. 100 de la mortalité infantile depuis 1996 (elle n'est plus que de 229 décès pour 100 000 naissances vivantes). Le soutien de plusieurs membres du G8 aide le gouvernement du Népal à procurer des services d'accouchement gratuitement aux Népalaises et à légaliser l'avortement, maintenant offert dans des conditions sûres partout au Népal. Cette contribution a facilité l'accès aux services d'accoucheuses qualifiées, aidé à la construction et à la rénovation d'établissements de santé, et rendu les services de santé plus équitables et plus accessibles.

Par exemple, depuis une dizaine d'années, le Royaume-Uni aide le gouvernement du Népal à réduire les décès maternels par deux programmes de « maternité sans risque ». Les États-Unis travaillent à définir des normes pour la formation d'accoucheuses qualifiées et pour instaurer et généraliser des interventions à fort impact visant à prévenir les décès maternels. L'Allemagne contribue à ces mesures en finançant le Programme germano-népalais d'aide au secteur de la santé.

Bangladesh

En 2006, le Japon a lancé un programme de promotion de la maternité sans risque dans le district de Narsingdi au Bangladesh pour développer les services d'accouchement sans risque, y compris les soins obstétriques et néonataux dispensés dans les établissements de santé et la mise sur pied d'un « système de soutien communautaire ». Grâce à ce projet, après quatre ans, les pourcentages des femmes enceintes bénéficiant de soins prénatals, des accouchements en établissement et des accouchements assistés par des accoucheuses qualifiées ont augmenté sensiblement, tandis que le taux de mortalité des femmes enceintes tombait de 1,7 p. 100 à 0,4 p. 100 dans les établissements de santé où les soins obstétriques d'urgence sont offerts.

Action du G8 : la Global Health Initiative

La Global Health Initiative (GHI) vise à réduire la mortalité maternelle, néonatale et infantile en développant les services connexes tels que la planification familiale, les soins prénatals, les soins qualifiés à la naissance, le traitement des infections graves chez les nouveau-nés, l'amélioration de l'hygiène, de l'assainissement et de l'approvisionnement en eau, la prévention et le traitement de la pneumonie et de la diarrhée, et l'immunisation. Elle touchera aussi des programmes axés sur les facteurs sociaux de la santé, dont l'éducation des femmes et des filles, l'habilitation économique des femmes et la lutte contre la violence fondée sur le genre. La GHI vise l'amélioration de la santé des femmes et de leurs enfants, parce qu'il a été démontré qu'en développant les services de santé offerts à ces groupes souvent mal servis, on améliore ceux dont bénéficient leurs familles, leurs collectivités et leurs pays.

La France investit dans des programmes d'immunisation au moyen de sa contribution à l'IFFI de la GAVI (1,8 milliard de dollars sur 20 ans) afin d'aider à réduire la mortalité infantile. La contribution française à UNITAID a permis de mettre au point des formulations antirétrovirales pour les enfants et d'ouvrir l'accès à plus de 9 000 traitements. Outre l'aide qu'elle apporte dans le domaine de la santé génésique par l'intermédiaire de programmes de santé au niveau multilatéral, la France soutient directement des programmes de santé maternelle au niveau des pays, à hauteur totale de 45 millions € pour la période de 2007 à 2008.

Résultats du G8 : Initiative catalytique pour sauver un million de vies

L'Initiative catalytique est une initiative multidonateurs qui favorise une approche commune visant à appuyer les plans de santé nationaux et soutenir les systèmes de la santé afin d'accélérer l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le développement 4 et 5. L'Initiative a pour but de renforcer les systèmes de santé en livrant, aux enfants et aux femmes, des interventions à impact important en santé et en nutrition avec un accent sur le renforcement des ressources humaines dans le domaine de la santé. L'initiative catalytique est une étape clé vers l'augmentation du continuum de soins et le renforcement des systèmes de santé, avec un accent sur les impacts sur la santé.

Le Canada est un des principaux moteurs de l'Initiative catalytique. Sa contribution de 100 millions de dollars canadiens (2007-2012) à l'UNICEF aidera à financer la formation, l'équipement et le déploiement de travailleurs de la santé de première ligne, ce qui permettra de sauver 200 000 vies, selon les estimations.

sauver environ 900 000 vies à l'horizon 2015 et 7 millions à l'échéance 2030²⁷.

Les pays du G8 contribuent aussi à la lutte contre les maladies par le soutien

qu'ils apportent à des organisations multilatérales comme l'Organisation mondiale de la santé, la Banque mondiale et l'UNICEF, et par leur aide

bilatérale aux programmes de santé nationaux de pays partenaires.

Mortalité infantile et santé maternelle

Les pays du G8 ont réalisé divers programmes bilatéraux pour tenir leur engagement d'intensifier leurs efforts afin de réduire les lacunes dans les domaines des services de santé maternelle et infantile. Cette aide vise les soins et services de santé sexuelle et génésique, notamment la planification familiale volontaire, les soins prénatals et postnatals et le traitement des infections graves chez les nouveau-nés. Les pays du G8 travaillent aussi à plusieurs enjeux à portée générale tels que l'amélioration de l'hygiène, de la nutrition, de l'assainissement et de l'approvisionnement en eau, l'augmentation de la portée des programmes d'immunisation et les questions d'égalité des sexes.

Le G8 a aussi apporté un appui crucial à l'alliance GAVI, qui procure aux pays en développement divers services relatifs à l'immunisation et aux vaccins, outils les plus efficaces pour réduire la mortalité des enfants de moins de cinq ans. Depuis 1999, les pays du G8 ont versé 874,6 millions de dollars à la GAVI, soit près de 50 p. 100 de toutes les contributions directes de pays. L'OMS avait prévu qu'en 2010, 300 millions d'enfants auraient été immunisés contre diverses maladies évitables dans les pays les plus pauvres du monde depuis la mise en place de la GAVI en 2000²⁹.

Lutte contre les maladies infectieuses

VIH/sida

Le G8 a convenu en 2005 de mettre au point et d'exécuter, en collaboration avec d'autres, un programme de prévention et de traitement du VIH, afin d'instaurer l'accès le plus universel

possible aux traitements pour ceux qui en ont besoin, et ce, à l'échéance 2010. Cet engagement a été confirmé par la suite par la communauté internationale. Le G8 a augmenté de façon dramatique l'accès aux traitements contre le VIH dans les pays à revenus faibles et moyens, particulièrement grâce à l'appui qu'il apporte au Fonds mondial. Les autorités de ce dernier estiment que les programmes qu'il soutient ont permis de traiter environ 2,5 millions de personnes contre le sida.

Entreprise mondiale pour un vaccin contre le VIH

Un vaccin sûr et efficace contre le VIH sauverait des millions de vies et pourrait déterminer des progrès énormes en matière de santé et de développement dans le monde, spécialement dans les pays les plus pauvres. La mise au point d'un tel vaccin, cependant, est un problème de taille sur le plan scientifique et au point de vue de la santé publique. Aux sommets de Sea Island et de Saint-Pétersbourg, les dirigeants du G8 ont sanctionné la création d'une Entreprise mondiale pour un vaccin contre le VIH, consortium virtuel ayant pour but d'accélérer la mise au point d'un vaccin contre le VIH en améliorant la coordination, l'échange d'informations et la collaboration à l'échelle mondiale. Depuis 2006, l'Entreprise a produit des résultats majeurs :

- création de centres mondiaux coordonnés de mise au point du vaccin;
- expansion du système international intégré d'essais cliniques;
- expansion de la recherche sur le vaccin contre le VIH dans les pays en développement et mobilisation accrue des scientifiques de ces pays;
- recours plus intense aux technologies d'échange d'informations.

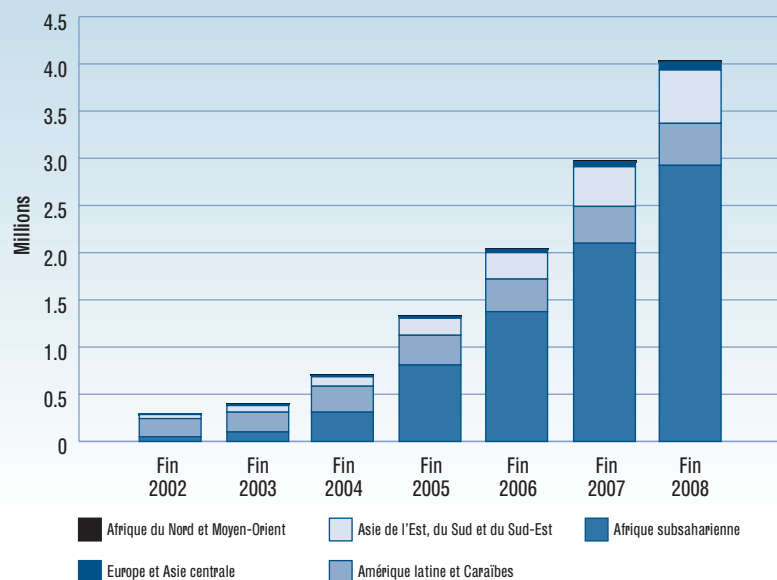
Le G8 a aussi apporté un appui crucial à l'alliance GAVI, qui procure aux pays

Résultats du G8 : President's Emergency Plan for AIDS Relief (PEPFAR)³⁰

Le PEPFAR, lancé en 2003, est un programme de 5 ans et de 15 milliards de dollars pour le traitement et la prévention du VIH. Il a été reconduit depuis dans le cadre de la Global Health Initiative, autre programme du président des États-Unis, assorti d'un échéancier de six ans et d'un budget de 63 milliards de dollars. Il a directement contribué à fournir des traitements antirétroviraux d'une importance vitale à plus de 2,4 millions de personnes et des soins à près de 11 millions de personnes atteintes du VIH/sida, dont 3,6 millions d'orphelins et d'enfants vulnérables. Les investissements américains ont financé des programmes de prévention de la transmission de la mère à l'enfant, grâce auxquels près de 100 000 enfants de mères séropositives sont nés exempts du VIH. Ils ont aussi procuré des conseils et des tests à près de 29 millions de personnes.

Pour chiffrer les résultats de ce programme, une étude récente a chiffré les tendances en ce qui concerne les décès reliés au VIH et la prévalence du VIH de 1997 à 2007 dans 12 pays africains de concentration et 29 pays témoins. Cette étude a conclu qu'après quatre ans d'application du PEPFAR, les décès reliés au VIH ont diminué dans les pays de concentration d'Afrique subsaharienne en comparaison des pays témoins, mais que les tendances ne différaient pas en ce qui concerne la prévalence du VIH chez les adultes. Ces résultats indiquent la nécessité de mettre davantage l'accent sur la prévention du VIH. Source : <http://www.annals.org/content/150/10/688.full>

Nombre de personnes bénéficiant de thérapie antirétrovirale dans les pays à revenus modestes et moyens, par région, 2002-2008³¹



Source : OMS, UNICEF, ONUSIDA

en développement divers services relatifs à l'immunisation et aux vaccins, outils les plus efficaces pour réduire la mortalité des enfants de moins de cinq ans. Depuis 1999, les pays du G8 ont versé 874,6 millions de dollars à la GAVI, soit près de 50 p. 100 de toutes les contributions directes de pays²⁸. L'OMS avait prévu qu'en 2010, 300 millions d'enfants auraient été immunisés contre diverses maladies évitables dans les pays les plus pauvres du monde depuis la mise en place de la GAVI en 2000²⁹.

On a observé des progrès : le nombre des personnes nouvellement infectées par le VIH est tombé de 3,5 millions en 1996 à 2,7 millions en 2005. Cette baisse est attribuée à l'usage accru des antirétroviraux, à laquelle le G8 a contribué. Cependant, le nombre de personnes qui vivent avec le VIH continue d'augmenter au niveau mondial, et près des deux tiers des personnes actuellement infectées vivent en Afrique subsaharienne. De même, les taux d'infection augmentent rapidement en Europe de l'Est et en Asie centrale, surtout à la faveur de l'usage des drogues par injection³².

Selon la définition de l'accès universel proposée par ONUSIDA, il faut traiter 80 p. 100 des personnes aux besoins les plus urgents (environ 10 millions de personnes à l'échelle mondiale). La communauté internationale n'atteindra pas cet objectif, ni les objectifs connexes concernant l'accès universel à la prévention et aux soins à l'échéance de la fin 2010.

Paludisme

Selon l'OMS, la moitié de la population mondiale est à risque de contracter le paludisme, qui a fait près de 863 000 morts en 2008, dont 88 p. 100 en Afrique subsaharienne. De grands progrès ont été accomplis dans la lutte contre cette maladie depuis quelques années, en grande partie grâce à l'importance qui y est

L'action du G8 contre le paludisme

- Depuis 2005, l'appui apporté par le Canada à la Croix-Rouge, à l'UNICEF et à Vision mondiale a permis de distribuer gratuitement plus de 3,3 millions de moustiquaires à des enfants de moins de cinq ans et à des mères en Afrique.
- Depuis 2006, la France est le premier bailleur de fonds d'UNITAID, qui a fourni 23 millions de traitements contre le paludisme.
- Le soutien accordé par la Russie à l'Association internationale de développement, par l'intermédiaire du Programme élargi de lutte contre le paludisme de la Banque mondiale, a permis de fournir 300 000 moustiquaires en 2008-2009 et d'intensifier les campagnes de pulvérisation d'insecticide à effet rémanent en Zambie et au Mozambique.
- Le Japon, qui s'était engagé à fournir 10 millions de moustiquaires en 2007 aux pays africains à forte prévalence de paludisme, a rempli son engagement.
- Dans le cadre d'un programme conjoint avec l'UNICEF, la CE a aidé à fournir 350 000 moustiquaires en République démocratique du Congo, en Éthiopie, au Mozambique et au Niger.
- En 2008, le Royaume-Uni s'est engagé à fournir 20 millions de moustiquaires à l'échéance de la fin 2010, et 10 millions de plus par année jusqu'en 2013.
- Durant la quatrième année de son application, l'initiative américaine contre le paludisme a rejoint plus de 50 millions de personnes en les faisant bénéficier de mesures de prévention ou de traitement du paludisme, protégeant près de 27 millions de personnes grâce à la pulvérisation d'insecticides rémanents dans les bâtiments, à la distribution de 19 millions de moustiquaires supplémentaires et à la distribution de plus de 40 millions de traitements antipaludiques.

Contributions reçues pour le partenariat Halte à la tuberculose, 2001-2009* (\$ US)

Donateur	2001	2002	2003
Canada	9 944 000	3 723 000	8 530 000
Royaume-Uni	—	353 000	1 414 000
États-Unis	2 351 000	2 557 000	3 750 000
Japon	325 000	314 000	96 000
Italie	—	—	—
Total	12 620 000	6 947 000	13 790 000

Remarques – Données communiquées par le partenariat Halte à la tuberculose.

* Les chiffres correspondent aux contributions en espèces au partenariat Halte à la tuberculose; ils excluent les dons en nature, les autres fonds versés à l'OMS et les approvisionnements directs du GDF. Certains pays du G8 qui ne fournissent pas d'aide directe soutiennent le partenariat Halte à la tuberculose indirectement, p. ex. en coopérant avec des organismes gouvernementaux et autres.

accordée et à l'augmentation du financement. Les nouveaux objectifs ambitieux énoncés en 2008 dans le Programme d'action mondial pour faire reculer le paludisme encouragent les pays à appliquer des plans ambitieux pour instaurer l'accès universel aux principales interventions à l'échéance de la fin 2010.

Par une série d'engagements, le G8 a joué un rôle clé en mobilisant d'urgence de nouvelles ressources pour la lutte contre le paludisme et en obtenant de forts engagements politiques des gouvernements nationaux et des bailleurs de fonds. En 2005, le G8 s'est engagé à intensifier la lutte contre le paludisme en collaboration avec les pays africains de manière à atteindre

85 p. 100 des populations vulnérables. En 2008, il s'est engagé en outre à fournir, par l'intermédiaire de l'aide bilatérale et multilatérale, et en partenariat avec d'autres intéressés, 100 millions de moustiquaires imprégnées d'insecticide longue durée. Le G8 est en voie de remplir cet engagement, ayant fourni depuis 2008-2009 près de 33 millions de

Contributions à l'Initiative mondiale pour l'éradication de la poliomyélite (millions \$ US)

Pays du G8 et Commission européenne	2004	2005	2006	2007	2008	2009
États-Unis	133,11	130,07	132,40	133,05	133,50	133,20
Royaume-Uni	73,83	114,72	59,74	57,46	41,30	37,72
Allemagne*	1,08	46,76	14,74	24,89	73,67	155,06
Japon	29,64	26,02	14,09	20,32	21,12	21,44
Canada	25,10	37,93	42,45	9,07	32,56	29,27
Commission européenne**	16,82	67,65	28,18	37,27	8,22	0,90
France	11,85	11,97	12,80	—	—	2,65
Italie	7,60	5,01	5,85	—	11,95	2,09
Russie	4,00	3,00	3,00	3,00	8,94	5,06
Total pays du G8 seulement	303,03	443,12	313,25	285,06	331,26	307,38

* Allemagne : Sa contribution de 2009 comprend 52 millions d'euros (82,01 millions de dollars) accordés au gouvernement indien sous forme de prêt-subvention, que le gouvernement utilise pour renforcer la chaîne du froid et les systèmes d'information. Bien que cette somme ne soit pas comprise dans son budget pour l'Inde, l'Initiative l'inclut dans la contribution totale de l'Allemagne, mais non à la ligne consacrée aux contributions totales du G8 à l'Initiative.

** Les montants déboursés par la CE ne peuvent pas être ajoutés à ceux versés par les membres du G8, car les contributions multilatérales éventuelles de chaque membre du G8 à la CE seraient alors comptées en double.

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
	14 083 000	20 994 000	22 862 000	7 139 000	9 202 000	21 463 000
	1 815 000	176 000	17 832 000	22 215 000	21 180 000	16 030 000
	3 744 000	5 340 000	6 433 000	8 640 000	18 828 000	18 820 000
	—	—	—	—	—	—
	—	—	—	267 000	148 000	141 000
	19 642 000	26 510 000	47 127 000	38 261 000	49 358 000	56 454 000

Résultats du G8 au Cambodge

Depuis 1994, le Japon soutient le programme national cambodgien de lutte à la tuberculose. Il a contribué à améliorer l'accès aux services antituberculeux, et notamment à instaurer l'accès universel aux traitements de brève durée sous surveillance dans toutes les régions pour 2004. En 2002, le Japon, en collaboration avec l'OMS et d'autres partenaires, a aidé le gouvernement cambodgien à réaliser la première enquête nationale sur la prévalence de la maladie. Depuis 2005, les résultats visés par l'objectif mondial, soit un taux de détection de plus de 70 p. 100 et un taux de succès du traitement de plus de 85 p. 100, ont été atteints et se maintiennent au Cambodge.

moustiquaires dans le cadre de l'aide bilatérale³³ et 41,9 millions par la voie de l'aide multilatérale. Le Fonds mondial estime que la contribution multilatérale imputée au G8 dépassera les 54 millions de moustiquaires en 2010.

Tuberculose

L'OMS rapporte que les taux de mortalité dus à la tuberculose reculent maintenant dans toutes les régions du monde. Toutes les régions, sauf l'Afrique, sont en voie d'atteindre l'OMD qui consiste à diminuer de moitié la prévalence de la tuberculose et la mortalité connexe à l'horizon 2015, par rapport aux niveaux de 1990. En revanche, les nouveaux cas de tuberculose ont augmenté d'un million de 2000 à 2007³⁴. La propagation de souches de tuberculose multirésistantes menace d'effacer les progrès réalisés, particulièrement dans les pays qui n'ont

pas encore mis en œuvre intégralement la stratégie Halte à la tuberculose de l'OMS.

Les engagements pris par le G8 pour contrer la menace de la tuberculose ont aidé à maintenir l'attention de la communauté internationale sur cette maladie. Depuis 2005, le G8 a accordé une aide substantielle au plan mondial contre la tuberculose, qui s'inscrit dans la campagne mondiale visant à améliorer la santé des populations vulnérables et a permis de réduire substantiellement le fléau de cette maladie dans les pays en développement.

Les pays du G8 s'efforcent aussi de contrer la menace de la tuberculose en soutenant le partenariat Halte à la tuberculose et le Fonds mondial. En date de 2010, on estime que les programmes appuyés par le Fonds mondial ont permis de détecter et de traiter 6 millions de cas de tuberculose dans le monde, soit une augmentation de 54 p. 100 depuis 2008.

Polio

Les dirigeants du G8 se sont engagés à favoriser l'éradication de la polio à tous les sommets depuis 2002. De 2003 à 2008, les pays du G8 ont fourni 50 p. 100 des ressources totales de l'Initiative mondiale pour l'éradication de la poliomyélite. Les fonds apportés par les membres du G8 servent à financer des campagnes d'immunisation, des programmes de surveillance, l'embauche de personnel, des activités de communication et de mobilisation des collectivités, et la fourniture de vaccins.

Depuis le lancement de l'Initiative en 1988, le nombre de cas de paralysie flasque aiguë chez les enfants est tombé de 1 000 par jour à moins de cinq par jour dès 2008, ce qui représente une baisse de 99 p. 100 en 20 ans à peine. De 1988 à 2008, les campagnes mondiales d'éradication ont permis d'éviter 250 000 décès dus à la polio et de prévenir la paralysie

définitive chez plus de 5 millions de personnes.

Bien que la polio ne soit pas encore éradiquée, sa transmission est à un niveau plus bas qu'elle ne l'a jamais été. Les quatre derniers pays durement frappés par la polio (l'Afghanistan, le Pakistan, l'Inde et le Nigeria) redoublent actuellement d'efforts pour franchir les dernières étapes de l'éradication, les plus difficiles, avec de nouvelles ressources financières, des vaccins plus efficaces et une volonté politique plus ferme. En revanche, les pressions financières et le risque croissant de réinfection dans les pays exempts de polio menacent à l'échelle mondiale les efforts collectifs accomplis pour l'éradication complète de la maladie.

Rougeole

Les pays du G8 continuent d'apporter un soutien technique aux partenaires, y compris l'OMS, ses bureaux régionaux, et d'autres pays, afin d'obtenir une diminution constante du nombre de décès dus à la rougeole, de progresser dans la lutte contre sa propagation et de finir par l'éliminer. L'immunisation contre la rougeole est souvent intégrée à d'autres programmes de vaccination et à d'autres interventions auprès de l'enfance.

Le taux de couverture vaccinale augmente constamment depuis 2000 et atteint maintenant 83 p. 100, grâce à l'amélioration des programmes de vaccination systématique, aux campagnes d'immunisation et aux efforts accrus en faveur des populations marginalisées. Depuis 2000, toutes les régions de l'OMS ont progressé, particulièrement l'Afrique et le Sud-Est asiatique³⁵.

Maladies tropicales négligées (MTN)

Au Sommet de Hokkaido-Toyako, le G8 s'est engagé à favoriser la lutte contre les maladies tropicales négligées, voire leur élimination, au profit d'au moins 70 p. 100 des personnes souffrant de certaines grandes maladies tropicales

négligées dans les pays les plus touchés.

On observe certaines tendances positives. En 2008, 496 millions de personnes ont été traitées pour la filariose lymphatique. Toujours en 2008, seulement 4 619 cas de dracunculose (maladie du vers de Guinée) ont été signalés, alors qu'on évaluait leur nombre à 3,5 millions au milieu des années 1980. Au début de 2009, 213 036 cas de lèpre étaient signalés, contre 5,2 millions en 1985. La campagne pour l'éradication de la maladie de Chagas, une affection douloureuse et débilitante, est un des grands succès de l'action mondiale dans le domaine de la santé. Le Guatemala est devenu en 2008 le premier pays d'Amérique centrale où l'interruption de la transmission de cette maladie est attestée, et d'autres pays sont en voie d'interrompre les nouvelles transmissions³⁶.

Renforcement des systèmes de santé

Des investissements appréciables ont été effectués au moyen de fonds « verticaux » tels que le Fonds mondial, pour lutter contre certaines maladies en particulier. Par ailleurs, l'importance fondamentale de renforcer les systèmes généraux de santé dans de nombreux pays en développement est devenue évidente. Les systèmes de santé faibles et défaillants constituent un obstacle crucial à la prestation des services de santé essentiels et à l'atteinte des objectifs de développement dans le domaine de la santé; ils sont systématiquement dénoncés par les experts comme le principal facteur de forte mortalité chez les mères et les nouveau-nés, par exemple. En Afrique, de nombreux systèmes de santé sont sous-financés et sous-équipés et manquent de personnel.

Bien que les interventions spécifiques contre certaines maladies soient cruciales et contribuent beaucoup à la prestation des services de santé là où

L'action du G8 contre les maladies tropicales négligées

- Le Royaume-Uni et la France financent l'initiative Médicaments pour les maladies tropicales négligées (DNDI), qui met au point de nouveaux médicaments contre la leishmaniose, la trypanosomiase humaine africaine et la maladie de Chagas.
- Depuis 2007, le programme américain Neglected Tropical Disease a fourni plus de 220 millions de traitements de chimiothérapie préventive contre la filariose lymphatique, le trachome, les géohelminthiases, l'onchocercose et la schistosomiase à 55 millions de personnes en Afrique subsaharienne, en Asie et en Amérique latine.
- La Russie soutient la recherche sur les MTN et aide au développement de la capacité de surveillance institutionnelle dans les pays touchés en Afrique et en Asie centrale sous le régime d'un engagement de 21 millions de dollars pour quatre ans, pris en 2009.
- L'Italie procède aussi à des recherches sur les MTN en partenariat avec des institutions africaines.
- Le Royaume-Uni soutient des programmes de lutte contre la dracunculose, la filariose lymphatique et l'onchocercose, spécialement en Asie et en Afrique, et met la dernière main à un important programme contre la schistosomiase.
- Au cours de la dernière décennie, le Japon a fourni de l'insecticide contre la maladie de Chagas à environ un demi-million de ménages et à plus de 2,3 millions de personnes dans cinq pays d'Amérique centrale.

elles sont appliquées, elles doivent être intégrées complètement dans l'activité des systèmes généraux de santé, sous peine de ne pas réaliser leur plein potentiel. En s'engageant à renforcer les systèmes de santé pour une prestation durable et équitable des soins de santé au Sommet de Heiligendamm, le G8 a attiré l'attention de la communauté internationale sur le fait qu'il faut mettre davantage l'accent sur l'adoption d'une approche plus intégrée de la santé.

Les membres du G8 s'efforcent de renforcer les systèmes de santé par le dialogue bilatéral et multilatéral, notamment grâce à la formation des travailleurs de la santé, à la mise sur pied de systèmes d'information sur la santé, à l'aide au développement des capacités et au soutien des organisations internationales (telles l'OMS, les institutions de l'ONU et la

Banque mondiale) qui collaborent étroitement avec les ministères de la Santé des pays en développement. Les membres du G8, étant en faveur d'une meilleure concertation du Fonds mondial, de l'alliance GAVI, de l'OMS et de la Banque mondiale pour le renforcement des systèmes de santé, accueillent favorablement la mise au point de moyens concrets et séquentiels de faire collaborer ces organismes à l'amélioration de la performance des systèmes de santé dans les pays en développement.

Efficacité de l'aide

Le G8 a catalysé l'action pour l'efficacité de l'aide dans le domaine de la santé. Ses membres prennent des mesures importantes pour aligner leurs programmes de santé sur les plans des pays partenaires, guidés par la Déclaration de Paris sur l'efficacité

L'action du G8 pour le renforcement des systèmes de santé

- Dans le cadre de son Initiative pour les systèmes de santé en Afrique (ISSA), dotée d'un échéancier de 10 ans et d'un budget de 450 millions de dollars, le Canada soutient les efforts accomplis par les Africains pour améliorer les services de santé de base et former les travailleurs de la santé.
- La France, l'Allemagne et le Royaume-Uni apportent un appui financier et technique à l'Alliance mondiale pour le personnel de santé, qui vise à remédier à la pénurie de travailleurs de la santé dans les pays en développement.
- L'Italie apporte un appui technique au plan de l'Éthiopie pour le renforcement de son système de santé.
- La plupart des projets bilatéraux de développement de la Russie dans le domaine de la santé visent à renforcer les capacités des ressources humaines et les infrastructures.
- Le Japon forme actuellement 100 000 travailleurs de la santé et améliore 1 000 hôpitaux et centres de santé en Afrique pour remplir un engagement pour cinq ans qu'il a annoncé à la IV^e CITDA en 2008.
- Dans le cadre de leur programme PEPFAR, les États-Unis s'emploient à former plus de 140 000 nouveaux travailleurs de la santé à l'échéance de 2014, à améliorer la gestion des cas dans les collectivités, et à faire progresser l'emploi rationnel des médicaments dans plus de 15 pays.
- Tous les membres du G8 ont participé à la mise au point du Code de pratique pour le recrutement de personnel de la santé, adopté par consensus en mai 2010 à la 63^e Assemblée mondiale de la santé.

de l'aide et le Programme d'action d'Accra, notamment à la faveur de leurs relations bilatérales étroites avec les ministres de la Santé, de leur aide budgétaire générale, de leur soutien des budgets dans les domaines de la santé et de leur financement de projets. Plusieurs pays du G8 contribuent en outre considérablement au Partenariat international pour la santé et aux initiatives connexes visant à produire de meilleurs résultats dans le domaine de la santé en mobilisant les bailleurs de fonds et les autres partenaires du développement dans le cadre d'une stratégie nationale pour la santé unique, administrée par chaque pays.

Principales constatations et leçons apprises

- Les pays du G8 produisent un impact réel quand ils apportent un appui

politique et financier global et concerté aux mécanismes de financement de la santé tels que le Fonds mondial. En créant de tels mécanismes, le G8 a joué un rôle clé, catalysant l'action d'autres intervenants et offrant un important point de départ pour la coordination des contributions des donateurs. Comme il est difficile d'attribuer les résultats directement aux actions du G8, celui-ci doit continuer de travailler selon le principe de la responsabilité commune des résultats produits par les pays partenaires.

- Les mécanismes de financement innovateurs pourraient jouer un rôle clé dans la mise au point de médicaments et vaccins efficaces. Par exemple, l'Entreprise mondiale pour un vaccin contre le VIH et la

garantie de marché pour les vaccins antipneumococciques, financées par le G8, donnent des résultats prometteurs jusqu'à maintenant. Le G8 a aussi joué un rôle positif en mobilisant des partenariats avec le secteur privé, d'autres donateurs et d'autres acteurs.

- Les efforts considérables qui ont été consentis sous le régime de fonds consacrés à certaines maladies en particulier ont produit des résultats importants, particulièrement dans la lutte contre les maladies infectieuses. Cependant, la nature verticale des fonds destinés à la santé ne facilite pas toujours le renforcement des systèmes de santé, et fait en sorte qu'il est difficile de documenter les contributions que les programmes visant des maladies et des problèmes spécifiques apportent aux systèmes de santé.
- Il est toujours difficile de rendre compte des résultats des engagements du G8 dans le secteur de la santé. Ces résultats sont difficiles à attribuer et, dans le secteur de la santé, le gros des ressources est de provenance nationale.
- L'architecture mondiale de la santé est complexe et les pays du G8, comme d'autres acteurs internationaux, se heurtent à la difficulté de mieux concerter et harmoniser leur action de manière à atteindre de meilleurs résultats de manière plus économique, les disponibilités de ressources supplémentaires étant limitées. Plusieurs pays du G8 ont obtenu des résultats concrets en collaborant efficacement avec des pays en développement partenaires, comme en témoigne la réduction de la mortalité maternelle au Népal.

Chapitre 2 : Suivi des engagements du G8

2.4 : EAU ET ASSAINISSEMENT

Faits saillants

- Le Plan d'action sur l'eau du G8 qui a été adopté à Évian demeure un cadre utile pour la résolution des problèmes des pays en développement dans le secteur de l'eau et de l'assainissement.
- Les pays du G8 ont haussé considérablement leur aide en faveur de ce secteur, pour lequel ils constituent un important bailleur de fonds : entre 2002 et 2008, ils avaient à leur actif plus de 75 p. 100 des décaissements d'aide bilatérale des donateurs membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).
- Les pays les plus durement touchés ne bénéficient pas du soutien au secteur de l'eau et de l'assainissement; en effet, au cours des trois dernières années, les pays les moins avancés et les pays à faible revenu n'ont obtenu que 42 p. 100 des engagements au titre de l'aide au développement pour ce secteur³⁷.
- Le partenariat G8-Afrique sur l'eau et l'assainissement annoncé à L'Aquila a contribué à sensibiliser les milieux politiques et à ouvrir la voie à de nouvelles activités menées avec les partenaires africains.³⁷

Aperçu

L'eau et l'assainissement jouent un rôle fondamental dans le développement humain et économique à tous les points de vue, comme dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et d'autres objectifs de développement convenus à l'échelle internationale. Il est donc essentiel d'en étendre l'accès pour réduire la prévalence des maladies hydriques et améliorer le sort d'une bonne proportion de la population mondiale. L'approvisionnement en eau et les services d'assainissement ont en outre une incidence cruciale sur le développement économique et la réduction de la pauvreté.

Aujourd'hui encore, l'accès insuffisant à l'eau potable et aux services sanitaires de base menace la santé des populations. Chaque année, des millions de personnes, parmi les plus pauvres de la planète, succombent à des maladies qui pourraient être évitées, et cela à cause d'une hygiène déficiente, du manque d'eau potable de

qualité et de l'absence d'installations sanitaires. Les principales victimes sont les femmes et les enfants; de fait, la mortalité infantile est largement influencée par les lacunes en matière d'assainissement, d'hygiène et d'approvisionnement en eau. Ainsi, un enfant meurt toutes les 20 secondes

Principaux engagements

- Plan d'action sur l'eau du G8, adopté à Évian en 2003.
- Entente intervenue avec les partenaires africains à L'Aquila, en 2009, sur le renforcement du partenariat entre le G8 et l'Afrique dans le secteur de l'eau et de l'assainissement.

parce que l'eau est polluée et que les structures sanitaires font défaut, ce qui se traduit en une année par 1,5 million de décès évitables³⁸.

Par ailleurs, il est judicieux sur le plan économique d'investir dans le secteur de l'eau et de l'assainissement. En effet, on estime à 171 milliards de dollars les avantages économiques de l'accès universel à des installations sûres d'assainissement et d'approvisionnement en eau³⁹. Les retombées économiques des interventions dans ce secteur

Résultats du G8 : Programmes pour l'eau et l'assainissement

Au Bangladesh, un programme quinquennal du Royaume-Uni pour la promotion de la salubrité de l'environnement (ASEH), mis en œuvre par WaterAid, a aidé 1,8 million de personnes à obtenir l'accès à une eau propre et 5,7 millions de personnes à avoir accès à des services d'assainissement. Ce programme chiffré à 25 millions de dollars a eu pour effet de réduire la prévalence des maladies hydriques dans ce pays, mais aussi d'abaisser les frais médicaux des ménages de 10 millions de dollars. La prise en charge de la source principale d'approvisionnement en eau potable par les ménages est passée de 27 p. 100 à plus de 75 p. 100. Dans les agglomérations rurales, l'utilisation des latrines a été portée de 69 p. 100 à 82 p. 100. En outre, l'utilisation de manière productive du temps qui n'avait plus à être consacré à la cueillette de l'eau s'est traduite par une hausse du revenu annuel disponible de 4,5 millions de dollars.

Action du G8 : Matérialisation du Plan d'action sur l'eau adopté à Évian

- Le Canada, la France, l'Allemagne, l'Italie, le Japon, le Royaume-Uni, les États-Unis, la Commission européenne et d'autres donateurs appuient l'Initiative du bassin du Nil, plus précisément l'exploitation durable des ressources en eau de ce bassin.
- L'Initiative de l'Union européenne dans le domaine de l'eau vise à sensibiliser les décideurs en haut lieu, à encourager la cohérence et la synergie des activités relatives à l'eau et à l'assainissement et à attirer de nouvelles ressources.
- Le soutien que consent le Japon au partenariat pour la protection de l'eau en Asie (WEPA) a aidé à renforcer la gouvernance des ressources en eau par l'amélioration de l'échange d'informations et du développement des capacités.
- La France, l'Allemagne, le Japon, le Royaume-Uni et les États-Unis, aux côtés d'un certain nombre de pays en développement partenaires, d'organisations de la société civile et d'organismes internationaux, apportent leur soutien à une initiative intitulée « Assainissement et eau pour tous : Un cadre d'action global », qui a pour objet d'inciter les instances politiques à accorder une plus grande importance au secteur de l'eau et de l'assainissement.
- Au cours de la dernière décennie, le Japon a fourni de l'insecticide contre la maladie de Chagas à environ un demi-million de ménages et à plus de 2,3 millions de personnes dans cinq pays d'Amérique centrale.

Résultats du G8 : Financement favorable aux pauvres et mise en valeur de technologies à faible coût

Dans les pays en développement, nombreuses sont les villes qui n'ont ni la capacité ni l'infrastructure nécessaires pour offrir aux groupes défavorisés un accès adéquat à l'eau et aux services d'assainissement. Or, un moyen efficace de remédier au problème est d'ouvrir des kiosques à eau peu coûteux.

En Zambie par exemple, des kiosques à eau ont été construits grâce au financement de l'Allemagne et de la Communauté européenne. Ces kiosques, qui appartiennent aux entreprises de services publics et sont gérés par les vendeurs d'eau, peuvent desservir entre 500 et 1 500 personnes à raison d'un investissement inférieur à 10 euros par habitant. Entre 2004 et 2010, plus de 600 000 personnes ont pu se procurer de l'eau potable à prix abordable dans les quelque 360 kiosques. Cette technologie économique est rapidement implantée à grande échelle, grâce à un fonds d'affectation spéciale novateur, auquel contribuent de multiples donateurs (le Devolution Trust Fund). La mise en commun du savoir dans la région a amené d'autres pays de l'Afrique subsaharienne, soutenus par l'Allemagne, à adopter le modèle.

représentent plus de cinq fois l'investissement effectué, le taux de rentabilité annuel dépassant les 20 p. 100.

Leadership du G8 et résultats

La communauté internationale a convenu de réduire de moitié, d'ici 2015, la proportion des gens qui n'ont pas un accès durable à une source d'eau potable et à des installations sanitaires de base. Or, les dernières statistiques sur les progrès accomplis à ce chapitre ne sont pas concluantes : la situation est encourageante par rapport à la réalisation de l'objectif concernant l'eau, mais il y a un dangereux retard en ce qui concerne l'assainissement, domaine dans lequel l'Afrique subsaharienne est à la traîne. Bien que 1,3 milliard de personnes aient obtenu l'accès à de meilleurs services d'assainissement depuis 1990, nous accuserons probablement un déficit d'un milliard de personnes et, au rythme actuel, nous n'atteindrons pas le but avant 2049.

Comment le G8 tient-il ses engagements?

Plan d'action sur l'eau

Ce plan d'action, adopté par le G8 au Sommet d'Évian, en 2003, mise sur la gestion intégrée des ressources en eau et met l'accent sur le financement, dans le contexte général de la bonne gouvernance, pour favoriser la réalisation des objectifs touchant l'eau et l'assainissement qu'a fixés la communauté internationale. Il s'appuie sur les objectifs exposés dans le Plan d'action pour l'Afrique issu du Sommet de Kananaskis, lequel insistait sur l'importance d'une gestion rationnelle de l'eau sur le continent africain.

Lors du Sommet de Hokkaido-Toyako, les dirigeants des pays du G8 ont demandé à leurs experts de se pencher sur l'avancement de la mise en œuvre du Plan d'action sur l'eau. Le groupe constitué à cette fin concluait en 2009, dans son rapport, que ce plan avait

grandement favorisé l'action, aidé à sensibiliser les hautes sphères politiques aux enjeux liés à l'eau et à l'assainissement, stimulé les réformes stratégiques et fait augmenter le soutien financier pour ce secteur.⁴⁰

Les experts du G8 ont en outre conclu que le Plan d'action avait eu pour effet :

- de mieux faire comprendre que la bonne gouvernance est essentielle à tout processus efficace d'orientation et de prise de décisions ainsi qu'à l'utilisation rentable des fonds;
- d'appuyer la préparation et la mise en œuvre de stratégies et plans nationaux et de renforcer la coopération et les mécanismes régionaux assurant la prise en charge locale à la faveur de partenariats et de la participation des divers intervenants;
- de soutenir les mesures visant à mieux coordonner l'action des différents donateurs et, par l'intermédiaire d'ONU Eau, d'améliorer la coordination entre les organismes des Nations Unies chargés des questions liées à l'eau.

Devant les obstacles qui persistent, au Sommet de Hokkaido-Toyako, le G8 a exhorté les gouvernements nationaux à faire de l'assainissement une priorité, point que les experts du G8 en la matière ont souligné lorsqu'ils ont recommandé, en 2009, qu'une attention accrue soit accordée aux services d'assainissement et d'hygiène.

Aide au développement pour le secteur de l'eau et l'assainissement

Le Plan d'action sur l'eau insistait entre autres sur l'importance de réunir des fonds pour le secteur de l'eau et de l'assainissement. Le G8 s'engageait à accorder une grande importance, dans l'affectation de l'aide publique au développement, aux propositions des

Action du G8 en Afrique

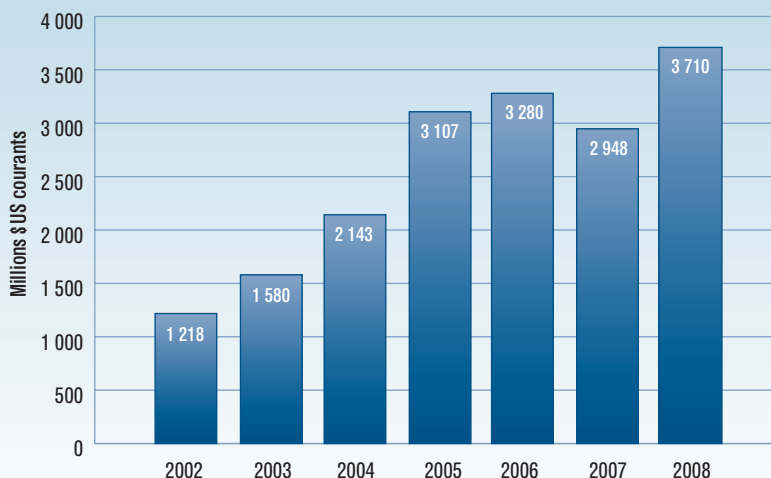
- Le Canada consacrera 36 millions de dollars canadiens, échelonnés sur trois années financières (2009-2012), à l'Initiative pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement en milieu rural, afin de soutenir les stratégies des pays de l'Afrique dans le domaine.
- Dans le cadre d'une nouvelle phase, la Commission européenne a alloué à la Facilité ACP-UE pour l'eau, destinée aux pays de l'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, une somme de 200 millions d'euros qui sera affectée à des projets d'approvisionnement en eau, d'assainissement et de promotion de l'hygiène (de 2010 à 2013).
- Fin 2009, les États-Unis ont amorcé un nouveau programme échelonné sur quatre ans, doté d'une réserve de 18 millions de dollars, pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement durables en Afrique; ce programme vise plus précisément à promouvoir des réformes fondamentales des services d'utilité publique et l'innovation en matière de finances, afin que les OMD touchant le secteur puissent être atteints.
- L'Allemagne, les États-Unis et la Commission européenne offrent un soutien au Conseil des ministres africains chargés de l'eau (AMCOW) en vue d'accélérer la réalisation des OMD relatifs à l'eau et à l'assainissement, d'améliorer la gestion des ressources en eau et d'encourager la coopération régionale pour le partage de l'eau.
- L'Italie a lancé un programme de partenariat dans le domaine de l'eau, auquel elle a affecté 4,4 millions de dollars, en faveur des régions arides ou aréiques de l'Afrique.

Résultats du G8 : Aide à l'Afrique dans le secteur de l'eau

Lors de la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD IV), en juin 2008, le Japon a pris certains engagements : consacrer 30 milliards de yens au secteur de l'eau en Afrique (2008-2012), sous forme de subventions et d'assistance technique; approvisionner 6,5 millions de personnes en eau potable; améliorer les capacités de 5 000 gestionnaires et utilisateurs des ressources en eau.

Depuis la TICAD IV, le Japon a octroyé de manière soutenue des subventions et une assistance technique dans les domaines de l'éducation et du développement des ressources humaines en matière d'approvisionnement en eau et d'assainissement. L'aide ainsi engagée entre avril 2008 et mars 2010 totalisait 26,09 milliards de yens. Les sommes engagées en date de mars 2010 dans le cadre de projets d'octroi de subventions et de prêts ont permis à 3,4 millions de personnes d'avoir accès à des sources d'eau potable. Par ailleurs, à la fin de la même période, 12 209 stagiaires avaient participé à une série de programmes de formation mis sur pied par l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA).

Décassements totaux du G8 dans le secteur de l'eau et de l'assainissement (décaissements en millions de dollars américains)



Source : CAD OCDE.

Nota : Données qui englobent l'aide multilatérale associée au secteur de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement et qui se fondent sur le postulat que les engagements multilatéraux et les décaissements multilatéraux associés au secteur sont égaux. Les données concernant la Russie sont exclues puisque ce pays n'est pas membre du CAD OCDE.

pays en développement partenaires pour ce secteur. Un tel soutien peut encourager d'autres apports financiers.

Depuis l'adoption du Plan d'action, les dépenses du G8 ont connu une hausse notable : en 2008, les pays du G8 ont consacré au domaine de l'eau une somme de 3,7 milliards de dollars en aide publique au développement (APD), soit une augmentation de plus de 200 p. 100 depuis 2002.

Partenariat G8-Afrique sur l'eau et l'assainissement.

Comme ils avaient été simultanément exhortés à le faire aux sommets du G8 et de l'Union africaine, en 2008, les membres du G8 et les partenaires africains ont publié une déclaration commune au Sommet de L'Aquila, en vue d'intensifier les efforts concertés dans le secteur grâce à un partenariat renforcé entre le G8 et l'Afrique.

Cette déclaration commune contribue à maintenir l'intérêt politique à l'égard

Décassements totaux du G8 dans le secteur de l'eau et de l'assainissement (2002-2008)⁴¹

(décaissements en millions de dollars américains courants)

Pays donateur	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Canada	27,2	39,9	51,8	76,0	72,6	70,2	104,2
France	178,8	215,8	280,1	303,3	363,2	329,8	374,3
Allemagne	293,6	457,8	513,9	495,3	532,0	647,2	803,2
Italie	43,1	54,1	76,1	159,2	99,9	117,3	203,1
Japon	349,6	512,8	560,4	672,9	1 008,1	765,2	1 524,3
Royaume-Uni	85,2	178,1	171,4	184,5	275,4	349,6	352,2
États-Unis	240,4	121,6	489,2	1 215,9	928,9	668,4	349,1
Total du G8	1 217,9	1 580,1	2 142,9	3 107,2	3 280,1	2 947,7	3 710,3

Nota : Données qui englobent l'aide multilatérale associée au secteur de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement et qui se fondent sur le postulat que les engagements multilatéraux et les décaissements multilatéraux associés au secteur sont égaux. Les données concernant la Russie sont exclues puisque ce pays n'est pas membre du CAD OCDE.

Source : CAD de l'OCDE

de l'eau et de l'assainissement et à resserrer la coopération, dans l'optique de la réalisation des objectifs connexes en Afrique. Les signataires de la déclaration reconnaissent que les responsabilités doivent être partagées et qu'il doit y avoir une responsabilisation mutuelle. La déclaration orientera les relations entre les membres du G8 et les partenaires africains à tous les échelons, à la lumière de la diversité des besoins, mais aussi des mécanismes de collaboration des partenaires.

Pour donner suite à la déclaration, les pays du G8 ont tablé sur les points forts des initiatives et programmes existants, notamment en améliorant la coordination entre les partenaires. Ils poursuivront leur travail à tous les niveaux avec les partenaires africains dans le secteur de l'eau et de l'assainissement, travail qui fait progresser la matérialisation des engagements pris par l'Afrique au sommet de l'Union africaine sur l'eau et l'assainissement tenu à Charm El-Cheikh en 2008.

Principales constatations et leçons apprises

- Les objectifs formulés à Évian en 2003 constituent toujours un cadre utile pour la résolution des problèmes des pays en développement dans le secteur de l'eau et de l'assainissement.
- Le Plan d'action sur l'eau a incité les pays du G8 et d'autres donateurs à consacrer plus de ressources à ce secteur. En effet, les dépenses d'APD du G8 se sont accrues de 2,5 milliards de dollars depuis l'adoption du Plan d'action.
- Grâce au travail que le G8 a accompli de concert avec la communauté internationale, il a été possible de déterminer avec plus de précision les ressources pouvant être mises à profit afin d'accroître l'impact de l'action dans le secteur de l'eau et de l'assainissement. Malgré les progrès enregistrés, il faut accorder une attention particulière aux services d'assainissement.
- Par leur nature foncièrement locale, les enjeux liés aux ressources en eau exigent l'intervention des autorités et de la société civile aux échelons local, national et régional; ceux-ci doivent donc faire preuve de leadership, avoir les capacités voulues et faire des investissements. En outre, les gouvernements nationaux doivent assumer la responsabilité première de la réussite de leur propre développement et établir un cadre favorable (notamment par la bonne gouvernance, la croissance économique ainsi que la paix et la sécurité) apte à soutenir les gens, à mobiliser les ressources locales et à optimiser les retombées de l'aide des donateurs. Si le secteur de l'eau et de l'assainissement ne fait pas partie des priorités des plans de développement nationaux, il y a moins de chances que les donateurs bilatéraux et multilatéraux soient portés à y investir.
- Les participants au prochain Forum mondial de l'eau, qui aura lieu en France en 2012, auront l'occasion de jauger l'avancement du Plan d'action sur l'eau adopté à Évian et du partenariat G8-Afrique sur l'eau.

Chapitre 2 : Suivi des engagements du G8

2.5 : SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Faits saillants

- Grâce au G8, le développement agricole durable et la sécurité alimentaire figurent désormais au rang des priorités internationales en matière de développement, et cela après que ces questions ont été négligées pendant des années. S'y ajoute une augmentation considérable des ressources financières qui y sont consacrées.
- Lors du Sommet de L'Aquila, le G8 est parvenu à dégager un large consensus entre 40 dirigeants mondiaux et chefs d'organisations internationales qui, dans la Déclaration commune sur la sécurité alimentaire, ont énoncé les grands principes visant à renforcer l'action en faveur de la sécurité alimentaire. Dans la foulée, ils ont lancé le Partenariat mondial pour l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition.
- Des membres du G8 et d'autres donateurs, réunis dans le cadre de l'Initiative de L'Aquila pour la sécurité alimentaire (ILASA), se sont engagés à mobiliser 20 milliards \$ US sur trois ans pour le développement agricole durable. Le Groupe de l'ILASA, présidé par le Canada en 2010, veille à la mise en œuvre et au suivi de cet engagement. À ce jour, les engagements contractés par les donateurs se chiffrent à plus de 22 milliards de dollars.
- Le G8 plaide en faveur d'une approche globale de la sécurité alimentaire, avec un accent sur une coordination efficace, le soutien aux efforts dirigés par les pays et un rôle important des institutions multilatérales. S'agissant de la sécurité alimentaire, les efforts du G8 s'inscrivent dans une stratégie à deux volets, y compris une aide d'urgence à court terme et des mesures de nature à favoriser le développement sur le long terme.

Aperçu

En 2009, on estimait que l'insécurité alimentaire touchait un milliard de personnes. En raison de l'instabilité des prix des aliments, de l'augmentation constante de la demande à l'échelle internationale et de la détérioration de l'environnement, la stabilité du système alimentaire mondial est menacée. Du fait de son incidence sur d'autres secteurs cruciaux du développement, y compris la nutrition, la santé, la croissance économique et l'éducation, l'amélioration de la sécurité alimentaire s'avère particulièrement importante.

Par ailleurs, un système agricole efficace et durable est nécessaire pour réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), tout

particulièrement en ce qui concerne l'éradication de la pauvreté extrême et de la faim. Depuis toujours, l'agriculture joue un rôle essentiel dans le développement économique. De même, dans la plupart des pays en développement, elle constitue l'un des principaux vecteurs d'une croissance économique qui profite à tous. En Afrique, à titre d'exemple, 80 p. 100 de toute la production économique est tributaire de l'agriculture. Les investissements dans ce secteur sont parmi ceux qui rapportent le plus de dividendes au chapitre de la réduction de la pauvreté. Le rôle des petits exploitants agricoles est particulièrement important, étant donné que près de 500 millions d'entre eux

Principaux engagements

- Contrer la baisse des investissements dans l'agriculture pour améliorer la sécurité alimentaire.
- Appuyer les mesures ainsi que les plans régionaux et pris en charge par les pays pour favoriser un développement agricole responsable.
- Aider à la coordination stratégique de l'aide, à l'appui de la sécurité alimentaire, y compris par une réforme de l'agriculture, de la sécurité alimentaire et de l'architecture de la nutrition à l'échelle internationale.

répondent aux besoins alimentaires de 2 milliards de personnes dans le monde entier.

Leadership et résultats du G8

En 2007 et 2008, le prix des aliments dans le monde a connu une très forte augmentation, ce qui a provoqué une crise internationale, de l'instabilité politique et économique ainsi que des troubles sociaux. Les personnes pauvres, tout particulièrement les femmes et les enfants, ont été les plus durement touchées par cette flambée des prix. C'est ainsi que, face à l'insécurité alimentaire actuelle et future, s'est imposée la nécessité d'une intervention plus durable, axée sur l'action et plus efficace.

La communauté internationale s'est alors entendue sur une approche commune visant à améliorer la sécurité alimentaire. En 2008, lors de la Conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale, organisée

sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), les participants ont adopté une déclaration visant à accroître l'aide aux pays en développement, tout particulièrement ceux les plus touchés par le renchérissement des denrées. Le G8 a aidé à la poursuite des efforts en ce domaine, notamment en mobilisant d'autres acteurs et en influant sur les orientations internationales. Lors du Sommet de L'Aquila, sous les auspices du G8, 40 dirigeants mondiaux et chefs d'organisations internationales se sont entendus, à la faveur d'un large consensus, sur les principaux principes visant à redynamiser l'action en faveur de la sécurité alimentaire. Ces efforts ont conduit à l'adoption ultérieure des « cinq Principes de Rome pour une sécurité alimentaire mondiale durable », à l'occasion du Sommet mondial sur la sécurité alimentaire de 2009.⁴²

Au Sommet de L'Aquila, le G8 a aussi lancé le Partenariat mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire (PMASA), qui devait devenir ultérieurement le « Partenariat mondial pour l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition (PMASAN) ». Ce dernier vise à maintenir l'attention internationale sur la sécurité alimentaire, à favoriser la mise en commun des meilleures pratiques et à créer un réseau d'experts de nature à favoriser une action efficace. Les membres du G8 appuient également l'Initiative en faveur d'investissements agricoles responsables (IIAR). Plus spécifiquement, il s'agit de faciliter les investissements privés durables dans l'agriculture, la nutrition, la sécurité alimentaire et le développement rural.

Comment le G8 tient-il ses engagements?

Contre la baisse des investissements

L'adoption de l'Initiative de L'Aquila pour la sécurité alimentaire (ILASA), au Sommet du G8 de 2009, a marqué un

Aide alimentaire d'urgence : Dans la Déclaration commune de L'Aquila sur la sécurité alimentaire mondiale, les pays du G8 ont convenu de l'importance d'une aide alimentaire d'urgence adéquate. En règle générale, l'aide alimentaire est distribuée gratuitement à l'ensemble de la population. Elle peut également prendre la forme de programmes d'appoint spéciaux et d'une aide à court terme au bénéfice de groupes cibles touchés par une situation d'urgence. Les efforts se poursuivent afin d'accroître la qualité et l'efficacité des programmes d'aide alimentaire. La Russie est un important fournisseur d'aide alimentaire d'urgence au profit des pays en développement, que ce soit par les voies bilatérales ou par l'intermédiaire d'organisations internationales et d'organismes d'aide compétents (41,2 millions \$ en 2009).

Action du G8 : Soutien au PGDAA

- La Commission européenne (CE) s'est engagée à verser 7,2 millions \$ (dont 3,6 millions \$ ont déjà été dépensés) pour la réalisation de nombreux projets visant à renforcer les capacités des institutions et des processus du PGDAA. Il s'agit également d'appuyer la recherche en agriculture et de renforcer les stratégies d'adaptation aux changements climatiques.
- Pour sa part, la France a apporté sa contribution au Fonds d'affectation spéciale multidonateurs (1,4 million \$ en 2009) et met à contribution des experts techniques qui aident à sa mise en œuvre, par l'intermédiaire des communautés économiques régionales africaines, en particulier en Afrique de l'Ouest.
- L'Allemagne, quant à elle, aide au renforcement des capacités et à la formation du personnel du Secrétariat du NEPAD, pour que celui-ci puisse mieux gérer les efforts déployés dans le cadre du PGDAA. Cette contribution vise également à renforcer les capacités des équipes régionales et nationales du PGDAA. S'y ajoute un engagement de 1 million € pour la période 2008 à 2011.
- En 2008, à l'occasion de la quatrième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD IV), le Japon s'est engagé à allouer 2 millions \$ au Fonds d'affectation spéciale multidonateurs. Il a également convenu de faire converger son aide à l'amélioration de la production agricole avec les stratégies du PGDAA. De même, le Japon a apporté une contribution au Programme par l'intermédiaire de la Coalition pour le développement du riz africain (CARD), qui vise à doubler la production de riz dans les pays africains sur une période de 10 ans.
- Par ailleurs, les efforts du Royaume-Uni convergent de près avec ceux du PGDAA, avec un accent sur l'amélioration des transports et des communications, du commerce et de l'investissement, les filets de protection et les services sociaux ainsi que la recherche et développement sur l'agriculture.
- Les États-Unis ont été les premiers donateurs à apporter une contribution au Fonds d'affectation spéciale multidonateurs (3,1 millions \$ pour 2008-2009). Ils aident également à la réalisation de projets à l'appui d'une intégration et d'une compétitivité régionales accrues des marchés de produits agricoles. Cette aide englobe le renforcement des capacités d'organisations gouvernementales, des communautés économiques régionales, des groupes d'orientation et de recherche, d'organismes du secteur privé et de la société civile.

pas important vers la réalisation de l'un des objectifs du G8, à savoir contrer la baisse des investissements dans l'agriculture et améliorer la sécurité alimentaire. L'une des grandes réalisations du Sommet a été la décision prise par le G8 et d'autres donateurs de mobiliser 20 milliards \$ US sur trois ans en faveur du développement agricole durable, tout en continuant à fournir une aide alimentaire d'urgence. Cela a également fait ressortir la détermination du G8 à poursuivre une stratégie à deux volets pour la sécurité alimentaire, qui conjugue une aide d'urgence sur le court terme à des mesures de nature à favoriser le développement sur le long terme. À ce jour, les engagements contractés par les donateurs s'élèvent à plus de 22 milliards de dollars.

La création et l'évolution du Groupe de l'ILASA, formé de pays du G8, d'autres donateurs, de pays en développement partenaires et d'institutions multilatérales, représentent un pas important vers une transparence et un respect accrus des engagements financiers. Les résultats du suivi des engagements par le Groupe figurent dans le tableau ci après.

Dans la poursuite de ces engagements, les pays du G8 mettent à exécution un certain nombre de programmes visant à améliorer la productivité agricole et la sécurité alimentaire sur le long terme, y compris par des projets d'infrastructure, le partage des meilleures pratiques d'irrigation, la promotion de techniques efficaces de gestion des cultures et l'amélioration des installations d'entreposage des aliments, l'accès aux marchés et les débouchés commerciaux.

Appuyer les efforts régionaux et pris en charge par les pays

Depuis de nombreuses années déjà, les pays du G8 appuient les efforts au

Action du G8 : Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire (PMASA)

Le Canada et les États-Unis sont deux des pays fondateurs du PMASA. Plus spécifiquement, il s'agit d'un fonds d'affectation spéciale multidonateurs constitué à la demande du G20 pour donner suite à certains engagements pris au Sommet de L'Aquila au regard de l'agriculture et de la sécurité alimentaire. En mobilisant les ressources de banques de développement multilatérales et des institutions d'aide alimentaire des Nations Unies, le PMASA fournira une source prévisible et transparente de financement pour la poursuite de stratégies de développement agricole au niveau national dans les pays les plus pauvres. Lancé en avril 2010, le PMASA a déjà permis de mobiliser 880 millions \$ au titre d'engagements pris par cinq donateurs (le Canada, les États-Unis, l'Espagne, la Corée du Sud et la Fondation Gates). À l'heure actuelle, on s'attache activement à trouver d'autres donateurs.

niveau régional et pris en charge par les pays par une aide au développement bilatérale. Ces programmes mettent à contribution un certain nombre de mécanismes, tels que la poursuite de stratégies d'aide communes par les donateurs, des approches par programme, la constitution de fonds multidonateurs, une aide budgétaire et une action sectorielle. L'ILASA mobilise un soutien important à cet égard, y compris en harmonisant les investissements bilatéraux avec les plans d'investissement nationaux dans l'agriculture et la sécurité alimentaire.

Le Programme global de développement de l'agriculture africaine (PGDAA), qui s'inscrit dans le cadre du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), se veut une importante initiative régionale en ce sens, à laquelle les membres du G8 apportent leur soutien. Plus précisément, il s'agit d'une initiative prise en charge par les pays Africains, avec pour objectif d'accroître sensiblement la productivité agricole à l'échelle du continent africain. Depuis la création du Programme, en 2003, le G8 et d'autres donateurs veillent, par une collaboration étroite, à appuyer les efforts et les objectifs qui s'y rattachent. Cette collaboration s'est traduite par

une harmonisation importante de l'aide des donateurs avec les activités réalisées dans le cadre du Programme. Elle a également donné lieu à la création du Fonds d'affectation spéciale multidonateurs du PGDAA, qui sert à canaliser l'aide financière à l'appui des efforts et des investissements au titre du PGDAA.

Au Sommet de L'Aquila, les dirigeants du G8 se sont également engagés à énoncer des principes et de bonnes pratiques de nature à favoriser des investissements agricoles responsables (IAR). Il s'agit de veiller à ce que des principes largement reconnus se traduisent par un cadre favorable à l'investissement. L'IAR aide à la poursuite d'efforts régionaux et pris en charge par les pays et renforce l'investissement responsable dans l'agriculture. Depuis que cet engagement a été pris, deux réunions sous forme de tables rondes ont eu lieu. Elles ont réuni des membres du G8 et d'autres donateurs, des pays en développement, des institutions multilatérales, le secteur privé et la société civile. Le G8 continue à appuyer cette initiative et d'autres efforts pour favoriser un climat propice à l'investissement dans l'agriculture sur le long terme.

Améliorer la coordination et la responsabilisation

Le G8 estime qu'il est important de renforcer la cohérence, la coordination et le suivi des engagements en ce qui concerne l'aide à la sécurité alimentaire. Il a pris une série d'engagements pour favoriser des partenariats internationaux à l'appui de la sécurité alimentaire. Ces efforts visent également à améliorer l'architecture internationale des institutions chargées de l'agriculture, de la sécurité alimentaire et de la nutrition.

Conformément à ses engagements, le G8 apporte son soutien à quatre mécanismes par lesquels d'importants acteurs poursuivent une approche et des objectifs communs en faveur de la sécurité alimentaire : des plans d'investissement dans le secteur agricole, mis en œuvre à l'initiative des pays; le Partenariat mondial pour l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition (PMASAN); le Programme mondial des donateurs pour le développement rural (PMDDR); le Groupe de l'Initiative de L'Aquila pour la sécurité alimentaire (ILASA).

Le G8 appuie également le rôle du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSAM). Cette enceinte intergouvernementale (à laquelle participe la société civile) est chargée d'examiner les politiques internationales relatives à la sécurité alimentaire. À ce titre, il s'agit d'un élément central de l'architecture mondiale de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Dans le même temps, les pays du G8 ont aidé à la réforme du CSAM, pour en faire une enceinte ouverte à tous, propice à des discussions pertinentes et au partage des meilleures pratiques en matière de sécurité alimentaire.

Les membres du G8 plaident en faveur d'un rôle plus important du Comité permanent de la nutrition des Nations Unies. Ce mécanisme sert de cadre à la collaboration avec des institutions onusiennes, des partenaires bilatéraux et la société civile. Des pays

du G8 appellent également activement à une réforme d'une association informelle de donateurs publics et privés, à savoir le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI), et de la FAO, avec pour objet d'améliorer leur efficacité et leur efficience.

Principales constatations et leçons apprises

- Des investissements importants du G8 aident à contrer la baisse générale de l'aide et de l'investissement dans le secteur agricole. Les engagements de 20 milliards de dollars pris par le G8 et d'autres donateurs en 2009, à L'Aquila, ont éventuellement mobilisés plus de 22 milliards de dollars.
- La création de l'Initiative de L'Aquila pour la sécurité alimentaire (ILASA) se veut une étape importante en ce qui concerne les modalités et le suivi des engagements pris par le G8. En élaborant d'autres initiatives à l'avenir, il sera important de tirer parti des leçons apprises dans le cadre du processus de l'ILASA. Le suivi permanent des dépenses/affectations budgétaires visant à donner suite aux engagements financiers contractés à L'Aquila continuera de jouer un rôle important dans ces efforts.
- L'importance que le G8 attache au soutien des efforts régionaux et pris en charge par les pays, à la promotion de la coordination internationale et à la mise à contribution des systèmes nationaux de prestation de l'aide au développement envoie un message clair en ce qui concerne le respect de ses engagements, tout particulièrement au titre de l'efficacité de l'aide et des cinq Principes de Rome, adoptés à l'échelle internationale en 2009.
- Le G8 est chargé directement de promouvoir une large adhésion politique à l'importance de la sécurité alimentaire. Toutefois, étant donné le large éventail d'acteurs qui aident à la réalisation des objectifs en ce domaine, y compris ceux issus du secteur privé et de la société civile, il est difficile d'attribuer directement les résultats à la seule intervention du G8. Outre le suivi des engagements financiers, les pays du G8 doivent continuer à se concentrer sur un soutien à une action élargie en faveur de la sécurité alimentaire.
- L'adhésion de nombreux membres du G8 au nouveau Cadre d'action mondiale pour la nutrition renforce l'importance d'établir un lien solide entre l'amélioration de la nutrition et la croissance de l'agriculture, dont il sera important de tirer parti.

SUIVI DES ENGAGEMENTS AU TITRE DE L'INITIATIVE DE L'AQUILA POUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE (ILASA)

Tableau 1 : Renseignements de base sur les engagements (millions \$ US) (1)

Pays	Période visée	Engagements au titre de l'APD		Répartition par volet/secteur									
		Total	Additionnels (3)	Volet multilatéral		Volet bilatéral : répartition des engagements par secteur (2)							
				Principaux et volontaires (4)	Prévus et fonds d'affectation spéciale (5)	Agriculture, agro-industries, sylviculture, pêche (311, 32161, 312, 313)	Nutrition (12240)	Aide alimentaire à des fins de développement/ aide à la sécurité alimentaire (520)	Transports et entreposage (520)	Filets de protection (c. à d. services sociaux) (16010)	Développement rural (43040)	Autre (à spécifier)	
Australie	Exercices 2009-2010 à 2012-2013	360	360	34	285	194		6		85			41
Canada	Exercices 2008-2009 à 2010-2011	1 034	526	159	87	591							
Commission européenne	2010-2012	3 800	742			686	42	799	1 260	330	400		283
France	2009 - 2011	2 161	365	145	80	1 823		146					47
Allemagne	2010-2012	3 000	1 000	80	30	1 300		320	160		160		900
Italie	2009-2011	428	180	120	78	120	10	40			88		20
Japon	2010-2012	3 000			78	740			2 260				
Pays-Bas	2009-2011	2 000	139	246	696	382	7	68	57	208	97		1 015
Russie	2009-2011	191	64	15			99						
Espagne	2009-2011	696	696										
Suède	2010-2012	522	14	195	309	327							
Royaume-Uni	Exercices 2009-2010 à 2011-2012	1 718	312	625	475	450		108	59		167		
États-Unis	Exercices 2010-2009 à 2009-2012	3 500	1 751			3 025	275						
TOTAL		22 101 (6)	6 149										

Notes : Tableau du suivi de l'Initiative de L'Aquila pour la sécurité alimentaire (ILASA)

1. Valeur en dollars américains des engagements exprimés dans d'autres devises, en fonction de la moyenne annuelle pour 2009 du taux de change par rapport au dollar américain.
2. Répartition sectorielle des engagements pris par les donateurs, en fonction du montant estimatif ou connu au moment de l'annonce. Les codes du Système de notification des pays créanciers (SNPC) du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE figurent entre parenthèses. Pour une description complète de chaque code, prière de consulter le lien suivant : http://www.oecd.org/document/21/0,3343,fr_2649_34447_1914325_1_1_1_1,00.html.

Codes du SNPC

- Agriculture, agro-industries, sylviculture et pêche (311, 32161, 312 et 313)
- Nutrition de base (12240)
- Transports et entreposage (210)
- Filets de protection sociale (c.-à-d. services sociaux - 16010)
- Développement rural (43040)
- Aide alimentaire à des fins de développement/aide à la sécurité alimentaire (520)
- Autre, par exemple la distribution d'eau et l'assainissement (140) ou la politique commerciale et les réglementations (331). Prière de spécifier, y compris d'ajouter le code pertinent du SNPC

NOTA : L'aide alimentaire d'urgence (710) n'est pas visée par ce suivi.

3. Crédits affectés à la sécurité alimentaire, en plus des dépenses prévues antérieurement et représentant les plans de dépenses supérieurs au niveau de base.
4. Cette section fait état des contributions volontaires à des institutions multilatérales dont les activités portent en priorité sur la sécurité alimentaire (p. ex. GCRAI, Fonds international de développement agricole [FIDA]).
5. Cette section rend compte de l'aide aux programmes d'organisations multilatérales dans lesquels les donateurs ont voix au chapitre sur les dépenses. Cela comprend aussi les programmes multilatéraux et les fonds d'affectation spéciale (p. ex. le PMASA de la Banque mondiale).
6. Pour éviter d'imputer deux fois les contributions du Royaume-Uni et de l'Union européenne (UE), 309 millions \$ ont été défalqués de ce total.

Notes par pays**Australie :**

1. L'engagement pris à L'Aquila s'inscrit en complément des ressources consacrées actuellement à la sécurité alimentaire et au développement rural. À cela s'ajoutent les 140 millions \$ US sur quatre ans pour le financement des activités de base du Programme alimentaire mondial (PAM), dont les ressources financières visent à apporter une aide alimentaire d'urgence en cas de crise.
2. Les affectations par secteur d'activité sont fournies à titre indicatif seulement.
3. Les fonds sous la rubrique « Autre » s'élèvent à 25 millions \$ US au titre de la politique commerciale et de la gestion administrative (33110) et à 16 millions \$ US pour le microcrédit (24040).

Canada :

1. Les chiffres fournis pour le Canada correspondent à l'année financière : du 1er avril au 31 mars.
2. L'engagement du Canada vise, tout particulièrement, le développement de l'agriculture, de sorte qu'il exclut les investissements dans le développement, l'aide alimentaire d'urgence ou la nutrition. Sur le plan multilatéral, le Canada apporte sa contribution au FIDA, au GCRAI et au PMASA de la Banque mondiale.

Communauté européenne :

Pour 2009-2011, 1 milliard € ont été engagés au titre du Fonds pour l'alimentation de l'UE. Sur ce montant, 450 millions ont été décaissés en 2009. S'agissant des ressources destinées à des organisations multilatérales et à des fonds d'affectation spéciale, celles-ci englobent la contribution au Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale, à l'aide alimentaire à des fins de développement ainsi qu'à la sécurité alimentaire. Les autres contributions bilatérales englobent les ressources consacrées à la lutte contre les changements climatiques ainsi qu'à la réduction des risques de catastrophe.

France :

La contribution volontaire principale englobe celle au FIDA, à la FAO, à l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE), à la Banque mondiale, au GCRAI et au PAM. Les engagements dans le secteur agricole se concrétisent, pour l'essentiel, par l'intermédiaire de l'Agence française de Développement (AFD). Par ailleurs, l'aide alimentaire française à des fins de développement est apportée dans le cadre des programmes existants d'aide alimentaire. L'engagement pris par la France comprend également les contributions à des organisations non gouvernementales (ONG) ainsi que l'assistance technique.

Allemagne :

1. L'engagement englobe l'ensemble des 3 milliards \$ US, dont 1 milliard \$ US s'ajoute à des engagements prévus antérieurement.
2. Il s'agit bien d'engagements, et non pas de décaissements. Ces engagements se concrétiseront par l'intermédiaire d'ententes bilatérales et multilatérales. Selon le cas, ils se traduiront par des décaissements dans la même année ou au cours des années ultérieures.
3. Les affectations par secteur d'activité sont fournies à titre indicatif seulement.
4. La mention « Autre » comprend, pour l'essentiel : la distribution d'eau et l'assainissement en milieu rural (SNPC 140); l'enlèvement des mines terrestres (SNPC 15250); la production et la distribution d'énergie en milieu rural (SNPC 230); les services bancaires et financiers en milieu rural (SNPC 240); les services et les institutions de soutien commerciaux (SNPC 25010); la protection environnementale en milieu rural (SNPC 410).

Italie :

La contribution italienne volontaire aux activités de base des organisations multilatérales comprend celle au FIDA, au GCRAI, à l'OMS, au PAM, au Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes (CIHEAM) ainsi qu'à l'UNICEF. Le soutien déjà prévu à des fonds d'affectation spéciale englobe, entre autres, celui à la FAO. L'Italie apportera à celle-ci une contribution de 50 millions \$ US, en sus des engagements italiens au titre de l'aide d'urgence et des filets de protection sociale.

Japon :

1. L'engagement du Japon comprend une contribution d'au moins 3 milliards \$ US pour l'agriculture (311) ainsi que pour les transports et l'entreposage (210). La répartition des fonds est fournie à titre indicatif seulement.
2. Les engagements japonais ne tiennent pas compte des contributions bilatérales dans d'autres domaines relatifs à la sécurité alimentaire, y compris la sylviculture (312), la pêche (313) ainsi que la nutrition (12240).
3. Il s'agit bien d'engagements, et non pas de décaissements. Ces engagements se concrétiseront par la voie d'ententes bilatérales. Selon le cas, ils se traduiront soit par des décaissements dans la même année ou au cours des années ultérieures.
4. Étant donné le système budgétaire japonais, il est impossible de savoir s'il s'agit de « nouveaux crédits ».

Pays-Bas :

Le montant élevé de la contribution sous la rubrique « Autre » est attribuable à un certain nombre de programmes importants qui, dans le SNPC du CAD, correspondent à des secteurs autres que ceux visés par ce tableau (p. ex. les sommes allouées aux programmes de nutrition en milieu scolaire figurent sous la rubrique « Éducation »).

Russie :

S'agissant de la contribution prévue de la Russie à des fonds d'affectation spéciale et à d'autres programmes, cela englobe celle au PAM, à la Banque mondiale (crise du prix des aliments, intervention rapide) ainsi qu'à l'Organisation internationale de protection civile (OIPC). Les contributions volontaires russes aux activités de base comprennent celles à la FAO. Par ailleurs, la Russie souhaite apporter une contribution au GCRAI à partir de 2010. Elle veut aussi créer un « centre euro-asiatique pour la sécurité alimentaire ».

Espagne :

1. Cet engagement ne tient compte que de l'annonce précise faite par le Premier ministre espagnol à L'Aquila, en complément de l'engagement antérieur de 1 milliard € lors de la réunion de haut niveau sur la sécurité alimentaire pour tous, tenue à Madrid, en janvier 2009.
2. L'engagement total de l'Espagne au titre de la sécurité alimentaire et de la nutrition s'inscrit dans son Plan directeur pour le développement 2009-2012. L'Espagne souhaite en outre y consacrer au moins 10 p. 100 de son APD d'ici 2012. Cela se traduira par une contribution de quelque 2,2 milliards € pour l'ensemble de la période visée et de 1,7 milliard € pour 2009-2011.
3. Les contributions prévues comprennent celles au PMASA de la Banque mondiale.
4. La répartition des principales contributions est largement tributaire des accords de partenariat stratégique 2010-2012, en cours de préparation entre l'Espagne, le PAM et le FIDA, tout au long de l'année 2010. Pour cette raison, l'engagement espagnol représente la totalité des contributions prévues, même s'il se concrétisera probablement sous forme d'un financement des activités de base.

Suède :

Les contributions par les voies multilatérales et bilatérales visent, de manière plus générale, l'agriculture, les filets de protection sociale et le développement rural. Cela englobe l'aide à moyen terme au FIDA et au PAM (à l'exclusion de l'aide d'urgence). Cela ne comprend pas celle apportée par l'intermédiaire de l'UE, de l'AID et de la Bafd.

Royaume-Uni :

1. L'engagement se monte au total à 1,1 milliard € (1,7 milliard \$ US). La répartition des contributions est donnée à titre indicatif seulement.
2. L'engagement correspond à l'ensemble des décaissements du ministère du Développement international (DFID).
3. Le financement volontaire des activités de base englobe l'aide à l'agriculture et à la sécurité alimentaire au titre de la contribution du Royaume-Uni à la Banque mondiale, au Fonds africain de développement, au Fonds asiatique de développement, à la FAO, au FIDA, au PNUD et à l'UNICEF.
4. Les contributions prévues et destinées à des fonds d'affectation spéciale englobent les contributions au titre de l'agriculture et de la sécurité alimentaire au budget de la CE et au Fonds européen de développement (FED). Nota : Les dépenses bilatérales peuvent englober les contributions à des fonds d'affectation spéciale. Ces dernières contributions ne figurent pas dans cette colonne.
5. L'engagement ne portait pas sur les contributions bilatérales à l'appui de la nutrition et de la sylviculture.
6. Le montant des contributions prévues représente une augmentation de 300 millions € par rapport à 2007-2008.

États-Unis :

- a) La contribution prévue se fonde sur les prévisions budgétaires, de sorte qu'elles dépendront du moment de l'octroi des crédits par le Congrès américain. Ce montant ne correspond donc pas aux décaissements effectifs.
- b) Les fonds engagés n'ont pas été entièrement alloués dans les secteurs visés par ce tableau. Cela doit permettre de s'adapter aux priorités établies par l'intermédiaire des processus de planification nationaux en matière d'agriculture et de sécurité alimentaire. Il s'agit également de prendre en compte les consultations et les décisions ultérieures dans le cadre du processus budgétaire normal du gouvernement des États-Unis pour les années financières 2010 à 2012. Il sera possible de communiquer plus de détails à mesure que les crédits seront octroyés.
- c) Cela comprend la contribution américaine au Fonds d'affectation spéciale du PMASA de la Banque mondiale.
- d) La contribution sous la rubrique « Agriculture/sylviculture/pêche » représente l'aide bilatérale (programmes nationaux, régionaux et internationaux). Cela comprend l'initiative « Feeding the Future – Global Hunger and Food Security ». De plus, au moins 745 millions \$ ont été défalqués, étant entendu qu'ils s'appliquent à des programmes de développement agricoles précis, dans des pays non visés par l'Initiative.
- e) Nutrition – sous réserve des crédits accordés par le Congrès des États-Unis pour la période visée, il est prévu que les sommes consenties au titre de l'initiative « Global Hunger and Food Security » dépasseront les 275 millions \$. Le montant qui figure dans le tableau ne fait pas partie de l'engagement de 3,5 milliards \$ pour le développement agricole, mais il correspond néanmoins à un volet essentiel de la stratégie du gouvernement des États-Unis.
- f) Aide alimentaire à des fins de développement et sécurité alimentaire – le gouvernement américain fournit également des ressources importantes au titre de l'aide alimentaire urgente et non urgente, qui ne figurent pas dans cet engagement. Dans le cas qui nous occupe, même si le budget 2012 n'a pas encore été élaboré, il est prévu, si l'on se fonde sur les derniers budgets, que des crédits budgétaires de quelque 7,2 milliards \$, dont environ le tiers pour une aide alimentaire non urgente, seront sollicités pour le budget 2010-2012.

Chapitre 2 : Suivi des engagements du G8

2.6 : ÉDUCATION

Faits saillants

- L'éducation est une priorité de longue date pour le G8 et les pays du G8 mobilisent des ressources politiques et financières importantes pour réaliser les objectifs en éducation.
- Le G8 a offert un appui considérable et soutenu au mouvement mondial Éducation pour tous et a apporté des contributions substantielles au secteur de l'éducation des pays en développement.
- Le G8 – particulièrement par la création de l'Initiative pour la mise en œuvre accélérée du programme Éducation pour tous – a aidé à insuffler une approche mondiale plus cohérente et mieux coordonnée en matière d'éducation en mettant l'accent sur le soutien des processus et des plans menés par les pays eux-mêmes.
- Même si des progrès importants ont été réalisés au niveau de l'éducation primaire, il subsiste des défis à régler, particulièrement en Afrique.

Aperçu

L'éducation est essentielle à l'édification des sociétés du savoir, à l'amélioration des niveaux de vie et à la stimulation de la croissance économique. Plus de 72 millions d'enfants n'ont pas accès à l'école primaire, les résultats d'apprentissage sont faibles dans de nombreux pays et quelque 759 millions d'adultes, dont les deux tiers sont des femmes, ne possèdent pas les compétences d'alphabétisation fondamentales⁴³. L'accès, l'inclusion et la qualité sont les principaux défis auxquels sont confrontés les décideurs de tous les pays. Par exemple, l'Afrique subsaharienne a les taux les plus élevés au monde en ce qui concerne l'inscription au primaire et l'analphabétisme chez les femmes⁴⁴. L'obtention de l'égalité des sexes est particulièrement importante : les femmes qui fréquentent l'école primaire pendant une seule année gagnent généralement des salaires de 10 à 20 p. 100 plus élevés que celles qui ne l'ont pas fréquentée et un niveau d'instruction plus élevé va de pair avec une réduction du risque de VIH/sida

ainsi qu'une baisse du taux de fécondité et de mortalité infantile.

Les réussites les plus impressionnantes de par le monde se situent au plan de l'éducation primaire. À l'échelle internationale, le taux d'inscription à l'école primaire s'est élevé à 88 p. 100 en 2007, ce qui représente une augmentation de 5 p. 100 par rapport aux chiffres de 2000. Le taux brut d'accès en Afrique subsaharienne a augmenté de 25 p. 100, ce qui est de loin la plus forte augmentation à l'échelle régionale jamais enregistrée. L'écart entre les sexes dans les écoles primaires s'est par ailleurs rétréci. En 2007, 95 filles pour 100 garçons étaient inscrites à l'école comparativement à 91 en 1999⁴⁵.

Cependant, la crise économique et financière mondiale a exercé des pressions encore plus fortes sur les budgets des gouvernements en éducation.

Leadership du G8 et résultats

Au Forum mondial sur l'éducation à Dakar en 2000, des chefs de file du monde entier ont adopté un cadre

Principaux engagements

- Oeuvrer au soutien du programme Éducation pour tous.
- Appuyer l'Initiative pour la mise en œuvre accélérée (IMOA) et, avec d'autres donateurs, fournir des ressources suffisantes pour compenser un manque de fonds évalué à 1,2 milliard de dollars au sommet de L'Aquila sur une période de 18 mois.
- Travailler avec des partenaires et d'autres donateurs afin de pallier le manque de ressources dans les pays soutenus par l'IMOA.

d'action pour la réalisation des objectifs de l'Éducation pour tous (EPT), et ont déclaré qu'« aucun pays sérieusement engagé en faveur de l'éducation pour tous ne devrait voir les efforts qu'il déploie pour assurer la scolarisation primaire universelle à l'horizon 2015 contrariés par le manque de ressources ». Le programme de l'EPT, particulièrement en ce qui concerne l'amélioration de l'éducation de base dans les pays en développement, constitue le fondement de la démarche du G8 en éducation.

Comment le G8 tient-il ses engagements?

Soutenir l'Éducation pour tous

Les pays du G8 ont joué un rôle déterminant de chef de file dans le secteur de l'éducation et ont mis en œuvre une grande variété de programmes et de politiques afin de favoriser la réalisation des objectifs de l'EPT. Les activités du G8 visent tout particulièrement à aider les pays en

Résultats du G8 : Réforme de l'approvisionnement en manuels scolaires

Le Canada a fourni une aide technique et financière au Projet d'appui concernant le matériel didactique au Mozambique qui vise à améliorer la capacité du gouvernement en matière d'approvisionnement en manuels scolaires. La plus récente évaluation a conclu que, depuis 2005, le projet avait aidé le gouvernement à fournir 90 millions de manuels, à réduire le coût des manuels et à assurer l'approvisionnement de 85 p. 100 des manuels au moment voulu. Le gouvernement a maintenant fourni à tous les élèves du primaire des manuels de qualité et procuré à tous les enseignants des guides pédagogiques appropriés. Au bout du compte, ce projet a contribué à faire passer le taux net d'inscription au primaire de 83 p. 100 à 99,2 p. 100 et à faire monter le taux d'achèvement des études primaires chez les filles de 34 p. 100 à 39,4 p. 100.

Le Royaume-Uni a participé à la réforme de l'approvisionnement en manuels scolaires au Rwanda, ce qui a permis de constituer des listes de livres recommandés, d'améliorer le processus d'évaluation des soumissions et d'assurer un meilleur suivi de la sélection décentralisée des manuels dans les écoles. Ces mesures ont déjà eu un effet positif sur le processus concurrentiel et ont donné lieu à une réduction des prix.

développement à améliorer l'accès à l'éducation primaire, à renforcer la capacité des institutions (notamment au moyen de programmes de formation

des enseignants) et à améliorer l'égalité des sexes en ce qui concerne l'éducation. Étant donné qu'environ le tiers des 72 millions d'enfants qui ne

Action du G8 : Soutenir l'Éducation pour tous

- L'avancement de l'égalité des sexes est une priorité du Canada dans toutes ses activités de programme en éducation. Plus particulièrement, le Canada soutient les gouvernements du Burkina Faso, du Bangladesh, de l'Afghanistan, du Pakistan et du Sénégal dans la promotion de l'éducation des filles. Le Canada appuie par ailleurs le Programme d'amélioration de la qualité de l'Éducation du Fonds d'affectation spéciale pour la reconstruction de l'Afghanistan qui a permis de former 45 000 enseignants, de construire plus de 800 écoles et de mettre sur pied environ 8 000 comités de gestion des écoles.
- L'Italie appuie le Programme d'amélioration de la qualité de l'enseignement général de l'Éthiopie qui vise à améliorer la qualité de l'éducation primaire et secondaire.
- L'Allemagne et le Japon soutiennent la Stratégie de développement de l'enseignement de base au Yémen qui mise plus particulièrement sur un meilleur accès des filles à l'éducation primaire.
- Le Japon a lancé une Initiative de soutien à l'éducation pour la croissance en 2002 qui vise à améliorer la qualité de l'éducation et l'accès aux écoles dans 52 pays en développement. Le Japon appuie aussi l'éducation dans les pays en proie à des conflits comme l'Afghanistan, l'Iraq, le Soudan, l'Érythrée et l'Angola au moyen d'activités de formation des enseignants, de classes d'alphabétisation, de la construction d'écoles et de l'autonomisation des communautés en coopération avec les organismes des Nations Unies et des ONG.
- En 2008, la Russie a annoncé un programme d'aide à l'éducation pour le développement de cinq ans évalué à 42 millions de dollars et visant à aider les pays en développement à renforcer les capacités de leurs institutions. La Russie soutient aussi le Fonds d'affectation spéciale pour la reconstruction de l'Afghanistan.
- Les programmes d'éducation du Royaume Uni en Éthiopie ont aidé près de 4 millions d'enfants dans les écoles primaires. La stratégie éducative pour les filles (Girls Education Strategy) du Royaume Uni, lancée en 2005, a fait augmenter les taux d'inscription des filles dans les écoles primaires dans presque tous les pays d'Afrique et d'Asie appuyés par le Royaume-Uni.
- Une initiative des États-Unis (Africa Education Initiative) a aidé à former plus de 900 000 enseignants et administrateurs, a octroyé plus de 400 000 bourses et a fourni presque 18 millions de manuels.
- La CE appuie des programmes d'éducation dans 43 pays des régions en développement dont neuf en Afrique. Elle apporte aussi un appui budgétaire aux régimes d'enseignement nationaux de 25 pays africains.

sont pas à l'école se concentrent dans 20 pays affectés par des conflits, de nombreux pays du G8 dirigent principalement leurs actions vers les États fragiles et en proie à des conflits.

Soutenir l'Initiative pour la mise en œuvre accélérée de l'Éducation pour tous

Après l'adoption des OMD, les dirigeants du monde entier ont reconnu qu'avec plus de 100 millions d'enfants non scolarisés, il est impossible d'atteindre l'OMD de scolarisation primaire universelle sans un engagement substantiel des pays et un accroissement de l'aide. C'est ainsi que le G8 a dirigé un effort international visant à mettre en place un partenariat mondial connu sous le nom d'Initiative pour la mise en œuvre accélérée du programme Éducation pour tous (IMOA-EPT).

Le « pacte de l'IMOA », qui est fondé sur le principe de responsabilité mutuelle, a pour but de fournir des incitations et des ressources pour permettre aux pays pauvres d'élaborer et d'exécuter de solides plans d'éducation. Les pays en développement doivent être les artisans de leurs propres plans d'éducation et s'engager sur la transparence budgétaire et l'affectation de ressources financières et politiques accrues. Les donateurs, quant à eux, s'engagent à fournir le savoir-faire technique et l'aide financière supplémentaires nécessaires pour faire en sorte qu'aucun pays ayant honoré ses engagements n'échoue par faute de ressources ou de capacités techniques. Tous les pays à faible revenu fermement décidés à parvenir à une scolarisation primaire complète peuvent recevoir un appui dans le cadre de l'Initiative pour la mise en œuvre accélérée.

L'IMOA a apporté une contribution majeure à l'amélioration de l'éducation dans les pays en développement. Actuellement, 41 pays en développement, dont la moitié de tous

les pays africains, ont des plans nationaux soutenus par l'IMOA pour le secteur de l'éducation et ces plans sont aussi appuyés par le G8 et d'autres donateurs au moyen de l'octroi de financement bilatéral. De 2006 à 2007, le nombre d'enfants non scolarisés a reculé, passant de 17,8 millions à 16,1 millions dans les pays participant à l'IMOA. Par ailleurs, 17 des 40 pays partenaires de l'IMOA ont obtenu ou sont en voie d'obtenir des

taux d'achèvement d'au moins 95 p. 100 du cycle primaire, et 11 pays partenaires de la FTI ont obtenu la parité des sexes dans l'enseignement primaire⁴⁶.

L'IMOA, une instance mondiale utile qui veille au maintien du programme d'Éducation pour tous à l'ordre du jour politique mondial, a réussi à préserver la priorité donnée à l'internalisation du programme par les pays, à promouvoir les principes d'efficacité de l'aide et à

Résultats du G8 : BRIGHT

Une évaluation récente des incidences montre que le programme d'éducation BRIGHT financé par la Millennium Challenge Corporation (MCC) des États-Unis au Burkina Faso a influé de façon importante sur les résultats d'apprentissage et les taux d'inscription scolaire, ce qui a donné lieu à des augmentations des revenus. Le programme, mis en œuvre par USAID, visait à faire augmenter les taux d'inscription des filles au primaire ainsi que le taux d'achèvement des études en construisant 132 écoles conçues dans le respect des besoins des filles dans les 10 provinces ayant les taux les plus faibles d'inscription des filles à l'école primaire. Le programme a aussi fourni aux filles des rations alimentaires à apporter à la maison, des repas quotidiens pour tous les élèves, des manuels et des fournitures scolaires. Pour compléter les interventions dans les salles de classe, BRIGHT comprenait un programme de mentorat et d'alphabétisation pour les adultes, de la formation pour les partenaires locaux et une campagne de sensibilisation de la population.

MCC a retenu les services d'une entreprise de recherche indépendante pour évaluer les effets du programme sur les taux d'inscription et les résultats aux examens des filles et des garçons. Les chercheurs ont utilisé la méthode de discontinuité de la régression pour comparer les 132 communautés servies par BRIGHT aux 161 communautés qui n'avaient pas été retenues pour le programme. L'évaluation a conclu que le programme améliorait les taux d'inscription scolaire de 15 à 20 p. 100. Ces effets sont plus importants que ceux d'autres interventions en éducation dans les pays en développement, d'autant plus que 60 p. 100 des villages du groupe de comparaison avaient reçu des écoles ne faisant pas partie du programme BRIGHT, ce qui réduisait la mesure des incidences des écoles financées par MCC dans les communautés. BRIGHT a eu des incidences considérables et positives sur l'apprentissage comme le démontrent les améliorations mesurées des notes aux examens de mathématiques et de français. Les résultats de l'évaluation indiquent qu'un élève qui a commencé au 50^e centile de l'échantillon en fréquentant une école BRIGHT était susceptible d'accroître ses notes aux examens de façon à atteindre le 80^e centile. Les incidences sur l'inscription pour les filles consistaient en des taux d'inscription d'environ cinq points de pourcentage supérieurs à ceux des garçons, tandis que les incidences sur les résultats aux examens n'étaient pas différentes statistiquement entre les garçons et les filles.

tirer parti des procédures et structures nationales.

Elle a aussi apporté des financements qui ont permis de combler dans certains pays des lacunes essentielles qui auraient autrement perduré et a permis à certains bailleurs de fonds d'augmenter les financements alloués à l'enseignement de base. Cependant, comme les responsables de l'IMOA l'observent eux mêmes, l'Initiative n'a pas toujours été à la hauteur des attentes par le passé⁴⁷. Le G8 – dans son rôle comme membre du conseil d'administration de l'IMOA – œuvre actuellement à soutenir l'IMOA en vue de constituer un partenariat plus efficace et axé sur les résultats qui redynamisera la communauté mondiale dans son appui des objectifs de l'IMOA. L'IMOA doit aussi intensifier ses efforts pour régler les lacunes liées aux politiques, aux données et aux capacités qui font obstacle à la réalisation des objectifs de l'IMOA.

Comblent les manques de ressources dans les pays soutenus par l'IMOA

Conformément à l'engagement qu'ils avaient pris au Sommet de Gleneagles en 2005, les pays du G8 ont intensifié leur aide aux pays soutenus par l'IMOA. Les dépenses totales du G8 au titre de l'éducation de base dans ces pays sont passées de 180 millions de dollars en 2005 à 354 millions de dollars en 2008⁴⁸. Dans une perspective plus générale, le G8 a considérablement augmenté sa contribution à l'éducation et à l'éducation de base dans les pays en développement comme l'illustre le graphique ci-dessous.

En outre, certains membres du G8 fournissent un appui budgétaire général (ABG) qui s'ajoute aux dépenses des pays en développement dans le secteur de l'éducation. Les pays du G8 œuvrent aussi à la promotion de mécanismes de financement innovateurs en vue d'améliorer les investissements en éducation.

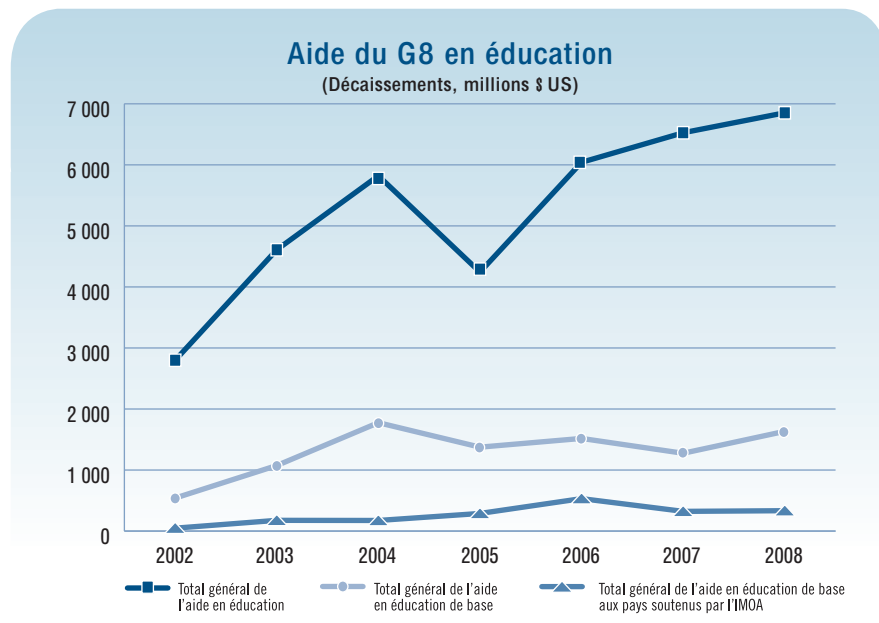
Les membres du G8 ont apporté des contributions importantes à deux fonds fiduciaires constitués dans le but d'aider les pays qui ont besoin d'appuis pour définir des stratégies dans le secteur de l'éducation ou qui ont de la difficulté à obtenir un financement à court terme. Les contributions du G8 à ces fonds représentent plus de 30 p. 100 du total des contributions à ce jour⁵⁰.

De concert avec d'autres donateurs, certains des pays membres du G8 contribuent au Fonds de développement de programmes d'éducation (FDPE), qui a été mis sur pied en novembre 2004 afin de permettre à un plus grand nombre de pays à faible revenu de bénéficier de l'IMOA et afin d'arriver plus rapidement à la scolarisation primaire universelle. Le FDPE finance des activités ciblant des pays précis ou des régions, dans la mesure où elles visent au moins un des objectifs suivants : élaboration de plans pour le secteur de l'éducation; développement des capacités; évaluations de suivi et diffusion des connaissances; renforcement des partenariats.

Les membres du G8 contribuent également au Fonds catalytique, un fonds d'affectation spéciale multidonateurs que gère la Banque mondiale au nom des donateurs. Ce fonds sert à offrir une aide financière transitoire aux pays soutenus par l'IMOA qui se sont dotés d'une stratégie de réduction de la pauvreté, et dont les plans pour le secteur de l'éducation ont été acceptés par les donateurs lors de l'examen de l'IMOA, mais qui ont du mal à obtenir des fonds additionnels d'autres pays parce qu'il y a peu de donateurs actifs sur leur territoire.

Améliorer l'efficacité de l'aide

En plus de soutenir l'IMOA-EPT, les pays du G8 ont fait preuve d'efficacité dans leurs activités d'aide dans le cadre de leur soutien bilatéral à l'éducation. Dans la plupart des pays, les donateurs participent conjointement à des évaluations, à des activités de programmes et à des exercices d'examen et ils entreprennent des missions conjointes et prennent part à un dialogue commun sur les politiques lors des tables rondes nationales dans le secteur.



Source : CAD de l'OCDE

Décaissements d'APD du G8 dans le secteur de l'éducation ⁴⁹								
Aide à l'éducation		Décaissements, millions \$ US courants						
		2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Canada	Éducation	122,4	172,3	199,6	156,9	175,5	261,1	298,7
	(dont) Éducation de base	32,5	54,1	73,1	92,7	102,0	130,9	151,3
	(dont) Éducation de base dans les pays soutenus par l'IMOA	2	17	15	31	45	67	93
CE	Éducation	41,1	63,1	95,2	521,9	662,4	747,7	747,1
	(dont) Éducation de base	9,5	25,4	41,2	239,4	258,5	215,1	280,6
	(dont) Éducation de base dans les pays soutenus par l'IMOA	3	3	3	8	17	36	16
France	Éducation	806,5	1 061,3	1 280,5	1 293,7	1 426,2	1 916,7	1 707,4
	(dont) Éducation de base	14,5	19,2	25,4	66,1	92,6	189,5	191,3
	(dont) Éducation de base dans les pays soutenus par l'IMOA	4	4	7	24	45	43	53
Allemagne	Éducation	215,3	1 004,5	1 071,4	1 224,3	1 340,8	1 406,0	1 655,6
	(dont) Éducation de base	60,1	83,1	91,6	70,5	86,9	85,1	109,7
	(dont) Éducation de base dans les pays soutenus par l'IMOA	3	9	10	16	35	37	55
Italie	Éducation	21,3	37,8	82,0	65,0	62,6	49,5	85,7
	(dont) Éducation de base	0,32	1,40	19,9	1,4	1,3	2,6	12,0
	(dont) Éducation de base dans les pays soutenus par l'IMOA	-	-	1	0	0	1	1
Japon	Éducation	120,6	764,6	696,3	816,9	796,5	739,07	873,8
	(dont) Éducation de base	62,6	94,3	126,2	112,0	128,9	122,7	140,1
	(dont) Éducation de base dans les pays soutenus par l'IMOA	3	19	31	38	79	83	54
Russie	Éducation					1	3,2	13,8
	(dont) Éducation de base					1	3,2	9,4
	(dont) Éducation de base dans les pays soutenus par l'IMOA					1	3,2	9,4
Royaume-Uni	Éducation	101,6	1 734,4	310,7	285,4	501,7	743,3	440,0
	(dont) Éducation de base	63,6	120,3	254,3	230,1	394,2	498,7	208,2
	(dont) Éducation de base dans les pays soutenus par l'IMOA	0	2	20	42	75	214	0
États-Unis	Éducation	106,7	275,1	386,1	494,1	440,2	597,6	690,1
	(dont) Éducation de base	56,5	206,5	279,0	326,7	242,5	327,4	394,7
	(dont) Éducation de base dans les pays soutenus par l'IMOA	2	13	42	21	50	44	82
Aide totale au secteur de l'éducation		15 356	3 552	4 122	4 858	5 407	6 464	6 513
Aide totale à l'éducation de base		300	604	911	1 139	1 308	1 575	1 502
Aide totale à l'éducation de base dans les pays soutenus par l'IMOA		17	65	108	138	271	310	353

Source : CAD-OCDE et données de la Russie.

Nota : Les totaux sont calculés à partir des données du CAD OCDE et ils excluent les données de la Russie. L'aide au secteur de l'éducation regroupe les sommes relevant des codes suivants du Système de notification des pays créanciers (SNPC) : 111 (Éducation, niveau non spécifié), 112 (Éducation de base), 113 (Éducation secondaire) et 114 (Éducation postsecondaire).

Principales constatations et leçons apprises

- Le leadership politique et le soutien financier du G8 ont contribué à maintenir l'attention de la communauté internationale sur l'éducation, plus particulièrement l'éducation de base.
- Le G8 a joué un rôle important dans la mise en place de l'architecture internationale actuelle en éducation et a démontré l'efficacité de son rôle de catalyseur des actions en faisant la promotion de l'établissement de l'Initiative de mise en œuvre accélérée du programme Éducation pour tous. Aujourd'hui, le G8 exerce son rôle de chef de file pour promouvoir la réforme de l'IMOA en vue d'en accroître l'efficacité.
- L'IMOA a été créée à titre d'instrument ayant pour but d'aider les pays à faible revenu à combler leurs lacunes dans les quatre domaines suivants : finances, politiques, capacités et données. Elle continue de jouer un rôle important pour ce qui est d'améliorer la capacité à l'échelle internationale de définir et de suivre certaines lacunes ou certains enjeux bien précis, notamment les quatre

lacunes susmentionnées. Compte tenu des insuffisances relativement à la disponibilité des données, les incidences de l'IMOA sur les résultats en matière d'éducation sont difficilement quantifiables avec précision. Il serait fort utile de

pouvoir disposer d'une stratégie d'évaluation et de suivi plus solide en portant une attention particulière aux résultats, et le processus de réforme de l'IMOA en cours jouera un rôle crucial à cet égard.

Action du G8 : Améliorer l'efficacité de l'aide dans les programmes d'éducation

- Le Royaume-Uni mène des examens annuels conjoints du plan d'éducation national de dix ans du Niger, en collaboration avec son partenaire de mise en œuvre, le gouvernement du Niger et d'autres partenaires de développement.
- Certains membres du G8, dont la CE, le Royaume-Uni, l'Allemagne, le Canada, la France et le Japon, sont des partenaires dans le cadre de plusieurs démarches visant l'ensemble du secteur de l'éducation.
- Toutes les activités de la Russie sont conçues en fonction des conclusions des rapports d'évaluation préparés par les pays partenaires.
- En vertu d'un accord de remboursement à montant fixe avec les États Unis, le gouvernement du Sénégal construit des écoles intermédiaires et est remboursé après leur achèvement, ce qui permet de faciliter l'accès aux écoles intermédiaires tout en renforçant la capacité du ministère de l'Éducation à gérer les ressources et à construire des écoles de qualité.
- Au Mozambique, l'Allemagne a appuyé la mise en œuvre du programme stratégique national en faveur du secteur de l'éducation. Ce programme aligné sur l'action d'autres donateurs, dans le cadre du programme national, a permis aux enfants marginalisés d'avoir plus facilement accès à l'école.

Fonds catalytique			Fonds de développement de programmes d'éducation		
Donateur du G8	Engagements 2003 – 2013	Sommes reçues à ce jour	Donateur du G8	Engagements 2005 – 2013	Sommes reçues à ce jour
	Millions \$ US			Millions \$ US	
Canada	65,1	35,5	Canada	12,55	5,12
UE (ACP), partie 1	86,3	65,0	France	7,78	5,85
UE, partie 2	41,2	20,2	Japon	1,2	1,2
France	23,3	23,3	Russie	3,2	3,2
Allemagne	27,2	13,6	Royaume-Uni	11,57	11,57
Italie	31,5	27,4	TOTAL	36,3 \$	26,94 \$
Japon	3,6	3,6	Source : IMOA-EPT, Fonds de développement de programmes d'éducation (novembre 2009)		
Russie	10,0	6,0			
Royaume-Uni	273,7	273,7			
TOTAL	560,3 \$	468,3 \$			

Source : IMOA-EPT, EPT Fonds catalytique. Rapport trimestriel de l'état financier (en date du 31 mars 2010).

Chapitre 2 : Suivi des engagements du G8

2.7 : GOUVERNANCE

Faits saillants

- Les dirigeants du G8 ont reconnu l'importance d'aider leurs partenaires des pays en développement à renforcer la bonne gouvernance et à s'attaquer à la corruption, en vue de promouvoir le développement durable et la croissance économique.
- La plupart des pays du G8 ont adopté un bon nombre des mesures législatives nécessaires pour assurer la mise en application des conventions internationales sur la lutte contre la corruption et la subornation; il faut toutefois en faire plus pour adopter et appliquer les lois nationales nécessaires, particulièrement celles sur la subornation transnationale.
- Le G8 a reconnu l'importance d'ajouter des mesures de lutte contre la corruption à son cadre de soutien global en faveur de la bonne gouvernance, notamment l'apport d'un soutien aux efforts déployés par les pays en développement pour améliorer la primauté du droit, la surveillance parlementaire, l'engagement de la société civile et les relations constructives entre l'État et la société.
- Depuis le Sommet d'Évian en 2003, le G8 s'efforce de promouvoir l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) afin d'accroître la transparence au chapitre des paiements et des revenus dans le secteur de l'extraction.

Aperçu

La bonne gouvernance est essentielle à la réduction des conflits violents, de l'instabilité et de la pauvreté et au renforcement des valeurs démocratiques et des droits de la personne. Par conséquent, la gouvernance est devenue un concept clé dans le débat sur le développement international ainsi que dans les programmes stratégiques des pays. La bonne gouvernance permet notamment d'assurer une utilisation optimale de ressources déjà limitées dans la promotion du développement, d'accroître la participation et la responsabilisation, y compris sur le plan démocratique, de renforcer les relations entre l'État et la société et peut-être même de sortir les gens de la pauvreté.

Dans le passé, la mauvaise gouvernance a été la cause de graves

problèmes dans certaines régions de l'Afrique. Des dirigeants africains ont réagi à cette situation en faisant de la bonne gouvernance un élément central du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), lequel vise à promouvoir le développement durable et à réduire la pauvreté. De nombreux pays ont réalisé des progrès importants au chapitre de l'amélioration de la gouvernance, mais continuent de se heurter à des contraintes de capacité. La corruption a une incidence négative sur la répartition équitable des ressources et sur l'accès égal aux services publics et, donc, sur la pauvreté.

Leadership du G8 et résultats

Le G8 a accordé une attention de haut niveau à l'importance de soutenir les initiatives favorisant la bonne gouvernance, et plus particulièrement

Principaux engagements

- Soutenir les mesures de lutte contre la corruption, notamment par :
 - la ratification et la mise en application efficace de la Convention des Nations Unies contre la corruption;
 - la prestation d'une aide accrue en matière de renforcement des capacités aux pays en développement;
 - l'application rigoureuse des lois contre la corruption d'agents publics étrangers;
 - l'établissement de mécanismes pour le recouvrement de biens, y compris les gains issus de la corruption;
 - l'élimination de la corruption dans le secteur de l'extraction, entre autres par le biais de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives.
- Soutenir les efforts déployés par l'Afrique pour améliorer la gouvernance, notamment par le renforcement du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs et par la mise en œuvre du Plan d'action du G8 pour une saine gestion financière en Afrique.

au renforcement de la primauté du droit, de la surveillance parlementaire, de l'engagement de la société civile et des relations constructives entre l'État et la société. Les dirigeants du G8 se sont également engagés à prendre des mesures pour améliorer la transparence aux échelons national et international, en mettant en œuvre des engagements internationaux et en appuyant des mesures visant à enquêter sur la

corruption et à tenter des poursuites à cet égard. En outre, le G8 a demandé à la communauté internationale de participer à l'élaboration de partenariats public-privé efficaces et à des dialogues multipartites sur la lutte contre la subornation transnationale et les autres formes de corruption.

Comment le G8 tient-il ses engagements?

Soutenir la bonne gouvernance : Le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs

En juillet 2002, l'Union africaine a diffusé une Déclaration sur la gouvernance démocratique, politique, économique et des entreprises, dans le cadre de laquelle les membres du NEPAD se sont engagés, entre autres, à renouveler les efforts visant à faire respecter la primauté du droit, à améliorer l'égalité et la liberté de tous les citoyens et à promouvoir les processus politiques démocratiques. Le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) a été créé pour favoriser l'adhésion à ces engagements et la mise en œuvre de ces derniers, par le biais d'un processus continu d'autoévaluation et d'évaluation des pairs.

Un fonds en fiducie, géré par un groupe du MAEP, a été établi pour promouvoir et coordonner le soutien en faveur de ce processus. Bien que la majeure partie des fonds qui y sont versés proviennent de pays africains, le G8 a pu, grâce à ce fonds, fournir un soutien politique et financier pour aider des pays de l'Afrique à mener des autoévaluations dans le cadre du MAEP et à élaborer des plans d'action nationaux pour réaliser des progrès.

Les membres du G8 appuient plusieurs mécanismes panafricains visant à améliorer la transparence, la démocratie et la bonne gouvernance, notamment la Convention de l'Union africaine sur la prévention et la lutte contre la corruption et la Charte

africaine pour la démocratie, les élections et la gouvernance.

Le MAEP a permis de tracer une nouvelle voie pour l'amélioration des systèmes de gouvernance : il est maintenant un élément bien établi de l'architecture de gouvernance en Afrique. Trente pays membres de l'Union africaine ont adhéré au MAEP, ce qui représente plus des trois quarts de la population africaine. Seize de ces pays ont pris des mesures concrètes pour amorcer le processus d'examen, et douze ont déjà terminé leur examen. Dans de nombreux pays, le processus d'examen a eu un effet catalyseur sur le débat au sujet des points forts et des points faibles au chapitre de la bonne gouvernance, de la transparence et de la responsabilisation.

Soutenir une gouvernance financière saine en Afrique

Lors du Sommet de Heiligendamm, les dirigeants du G8 ont adopté une approche globale pour améliorer la gouvernance financière, à savoir le Plan d'action du G8 pour la bonne gouvernance financière en Afrique. Le plan énonçait dix secteurs prioritaires dans lesquels il fallait assurer une mobilisation et une utilisation légitimes, transparentes, responsables et efficaces des ressources de l'État. Dans d'autres forums, le G8 a travaillé à la mise en œuvre du Plan d'action en appuyant les

efforts déployés par la Banque africaine de développement et la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique pour favoriser un débat panafricain sur la bonne gouvernance financière. Ce débat a pour objectif de faire progresser le travail nécessaire à l'adoption d'une déclaration sur l'amélioration de la gestion des finances publiques et de la responsabilisation par les ministres des Finances africains.

Soutenir la lutte contre la corruption

La corruption menace non seulement la bonne gouvernance, mais aussi la sécurité et la stabilité à l'échelle mondiale, l'ouverture des marchés et le libre-échange, la prospérité économique et la primauté du droit. En effet, l'Union africaine estime que le continent perd 150 milliards de dollars tous les ans à cause de la corruption, ce qui, selon la Banque africaine de développement, donne lieu à une perte d'environ 50 p. 100 des recettes fiscales, limitant ainsi de façon considérable la capacité des gouvernements africains à financer des services publics et sociaux.⁵¹

Le G8 a adopté un éventail de politiques alignées sur les engagements consistant à lutter contre la corruption, à améliorer la transparence et la responsabilisation et à fournir une aide aux pays partenaires pour appuyer

Action du G8 : Soutenir la bonne gouvernance en Afrique

- La France met en œuvre des programmes d'assistance technique dans 26 pays africains pour promouvoir la responsabilité judiciaire, la transparence et l'efficacité budgétaire.
- L'Allemagne aide plusieurs membres du MAEP à organiser des autoévaluations et à élaborer des mécanismes efficaces pour assurer la mise en œuvre et la surveillance des plans d'action nationaux.
- Par le biais de son Plan d'action de Yokohama 2008, le Japon aide des pays africains à mettre en œuvre leur plan d'action national, à renforcer la capacité de leur appareil judiciaire, à promouvoir le contrôle financier et à améliorer la gouvernance économique.

la mise en œuvre de normes internationales contre la corruption.

Soutenir la Convention des Nations Unies contre la corruption

Au fil des ans, un certain nombre de cadres internationaux ont été conçus pour lutter contre la corruption. L'un des plus importants est la Convention des Nations Unies contre la corruption (CNUCC), notamment en raison de la large portée de ses dispositions (qui couvrent de nombreux domaines, dont la prévention, l'application de la loi, la coopération internationale et le recouvrement de biens) ainsi que du grand nombre de pays qui l'ont ratifiée. Tous les membres du G8 ont signé la CNUCC et tous sauf deux l'ont ratifiée.

Bien que l'entrée en vigueur de la CNUCC constitue un jalon important, il reste encore des défis importants à relever, particulièrement en ce qui touche la capacité des pays en développement à mettre en œuvre et à appliquer pleinement la Convention. Les membres du G8 participent activement aux séances du Groupe de travail sur la CNUCC, lesquelles englobent des discussions sur le renforcement de la coopération en vue de favoriser le recouvrement des gains issus de la corruption. En décembre 2009, les membres du G8 ont appuyé la décision d'élaborer le processus d'évaluation par les pairs prévu dans la Convention et de continuer à promouvoir des efforts visant à faire en sorte que le mécanisme soit efficace, transparent et inclusif en pratique.

Veiller à l'application des lois contre la corruption d'agents publics étrangers

La propagation de la subornation dans les domaines du commerce international et de l'investissement entraîne des répercussions négatives : elle entrave le développement et a un effet de distorsion sur la concurrence. En 1999, les efforts déployés pour prévenir la subornation ont pris de l'élan grâce à l'entrée en vigueur de

Action du G8 : Renforcement de la capacité de lutter contre la corruption

- Le Canada contribue à la formation de la société civile et des parlementaires africains sur les mesures de lutte contre la corruption par le biais du Réseau des parlementaires africains contre la corruption (APNAC).
- L'Allemagne aide les pays en développement à mettre en œuvre la CNUCC, et elle finance 70 projets, y compris des initiatives sectorielles, visant à réformer et à renforcer la capacité du secteur public, notamment dans les domaines de la justice, de la corruption politique, de l'eau et des industries extractives.
- L'Italie a mis en œuvre divers projets visant notamment à renforcer les pratiques juridiques dans le domaine du développement de l'infrastructure et à former des juges et des accusateurs publics dans la lutte contre la corruption.
- Le Japon fournit le personnel et les fonds dont a besoin l'Institut des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants en Asie et en Extrême-Orient, lequel offre de la formation aux praticiens du droit pénal dans les pays en développement.
- Depuis 2005, la Russie verse cinq millions de dollars tous les ans au Centre international de formation sur la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes, qui a pour mandat de renforcer la capacité des pays en développement.
- Le Royaume-Uni a apporté un soutien aux commissions de lutte contre la corruption du Malawi, de la Zambie et de la Sierra Leone; il a également travaillé à l'amélioration des enquêtes et des poursuites judiciaires au Nigeria et en Tanzanie ainsi que de la surveillance parlementaire et de l'engagement de la société civile au Ghana, au Bangladesh et au Kenya.
- La France a élaboré et mis en œuvre des projets visant à aider des pays partenaires à mettre en œuvre la CNUCC ainsi que des politiques nationales de lutte contre la corruption, en formant des fonctionnaires, juges, policiers et membres de l'Unité du renseignement financier.
- En 2009, les États-Unis ont consacré plus d'un milliard de dollars à la lutte contre la corruption et à des activités connexes pour favoriser la bonne gouvernance, dans le but de promouvoir la transparence, la responsabilisation et la participation aux institutions gouvernementales et processus publics, et ce, à tous les niveaux.
- En 2008, la Commission européenne a promis d'octroyer 1,4 milliard d'euros en faveur de l'amélioration de la gouvernance et de la réalisation de réformes économiques et institutionnelles dans les pays en développement, contribuant ainsi de façon considérable à la prévention de la corruption et à l'application de mesures législatives anticorruption.

la Convention sur la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales

internationales. La Convention exige que les parties criminalisent la subornation d'agents publics étrangers

pour conclure une transaction commerciale. Tous les membres du G8 ont ratifié la Convention ou planifient y adhérer.⁵² La mise en application de cette dernière demeure toutefois inégale parmi les pays du G8.

Les agences de crédit à l'exportation bénéficiant d'un soutien public fournissent tous les ans des milliards de dollars en prêts et en garanties de prêts pour financer les exportations nécessaires à l'exécution de projets partout dans le monde. Il est important que ces agences ne soutiennent pas des contrats d'exportation entachés par la corruption. Les membres du G8 ont mis en place des mesures et des politiques pour faire en sorte que les activités de leurs agences de crédit à l'exportation soient menées conformément à la Déclaration d'action du Groupe des crédits à l'exportation de l'OCDE sur la corruption et les crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public.

Recouvrer les biens et les gains issus de la corruption

Le vol de biens publics dans les pays en développement est un grave problème. On estime entre 20 et 40 milliards de dollars la valeur totale

des pots-de-vin perçus tous les ans par des agents publics des pays en développement, sans compter les gains issus de l'appropriation illicite et d'autres formes de corruption, ce qui représenterait entre 20 et 40 p. 100 de l'aide publique au développement (APD).⁵³

En 2004, les ministres de la Justice et de l'Intérieur du G8 se sont engagés à recouvrer les gains issus de la corruption. Un résumé des efforts déployés par le G8 pour recouvrer les biens volés se trouve dans la déclaration Lutte contre la corruption de haut niveau qui a été diffusée lors du Sommet de Saint-Pétersbourg. En outre, plusieurs membres du G8 apportent un soutien à l'Initiative sur le recouvrement des avoirs volés (StAR), qui a été lancée conjointement par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et le Groupe de la Banque mondiale. On s'attend à ce que l'initiative StAR produise des retombées importantes dans le domaine du développement, plus précisément en limitant les mouvements financiers illicites et, par conséquent, les incitatifs liés à la corruption. Le recouvrement de d'une partie des biens volés permettrait de financer les programmes sociaux et

les projets d'infrastructure dont ont sérieusement besoin ces pays. Par exemple, le recouvrement de 100 millions de dollars permettrait de vacciner quatre millions d'enfants ou de fournir de l'eau à 250 000 ménages.⁵⁴

Certains membres du G8 ont retourné des sommes d'argent importantes issues de la corruption. Toutefois, les différences entre les systèmes judiciaires des diverses administrations concernées (où le vol a eu lieu et où l'argent est conservé) et le blanchiment de l'argent entravent considérablement le recouvrement des biens. Néanmoins, les membres du G8 continuent de travailler au renforcement de la capacité de leurs pays partenaires à recouvrer les biens, en leur fournissant une assistance technique, un soutien dans le cadre des enquêtes et des conseils juridiques.

Accroître la transparence dans le secteur de l'extraction

Étant donné que de nombreux pays en développement dépendent des revenus provenant des ressources naturelles, la lutte contre la corruption dans le secteur de l'extraction est particulièrement importante. La première étape essentielle de cette lutte est d'accroître la transparence au chapitre du transfert des paiements afin d'améliorer la responsabilisation et la gouvernance, particulièrement dans les pays riches en ressources. L'amélioration de la transparence pourrait permettre de réduire les possibilités de corruption, de promouvoir la surveillance et d'augmenter les fonds accessibles aux gouvernements pour un investissement dans les secteurs prioritaires. Le G8 a poursuivi ses objectifs au chapitre de la transparence de diverses façons, notamment en fournissant un soutien politique et économique solide en faveur de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE). Établie en 2002, l'ITIE appuie l'amélioration de la

Pays du G8	Mesure nationale contre la corruption d'officiels étrangers
Canada	1 personne reconnue coupable en 2005
France	25 cas ouverts depuis 2000
Allemagne	60 cas en 2008, dont 6 ont abouti à une condamnation
Italie	11 poursuites intentées depuis 2001
Japon	7 condamnations obtenues
Royaume-Uni	24 enquêtes, 6 sanctions criminelles ou civiles et 5 poursuites en cours
États-Unis	Plus de 150 enquêtes en cours et 19 cas réglés en 2009. Les sanctions pénales imposées à des sociétés ont dépassé les 400 millions de dollars en 2010, totalisant plus de 1,5 milliard de dollars depuis 2005.

gouvernance dans les pays riches en ressources, en favorisant une transparence accrue dans les transactions financières entre les gouvernements et les entreprises du secteur de l'extraction. En 2004, un fonds multi-bailleurs a été créé en vue d'apporter un plus grand soutien aux pays qui ont souscrit aux principes de l'ITIE ou qui ont manifesté un intérêt à cet égard. En date du 31 décembre 2009, les contributions des membres du G8 à ce fonds ont dépassé les 16 millions de dollars, ce qui représente 65 p. 100 des contributions totales.⁵⁵

Les responsables de l'ITIE s'efforcent de faire de l'Initiative une norme mondiale pour l'accroissement de la transparence au chapitre des paiements et des recettes du secteur public provenant du pétrole, du gaz et de l'exploitation minière. La mise en œuvre de l'ITIE à l'échelle des pays demeure un défi. Bien qu'il y ait 31 pays candidats à l'ITIE (dont 22 sont des

pays de l'Afrique), seuls deux de ces pays ont obtenu jusqu'ici le statut de « pays conforme » à l'ITIE.

Principales constatations et leçons apprises

- Le MAEP est un instrument important et très innovateur qui permet de renforcer les efforts déployés par les pays africains pour améliorer la gouvernance.
- La lutte contre la corruption dans le contexte d'un programme élargi de bonne gouvernance demeure un défi. Pour réussir dans ce domaine, une action concertée doit être menée par tous les acteurs en vertu de cadres législatifs nationaux et internationaux de lutte contre la corruption. La ratification de la CNUCC par un plus grand nombre de gouvernements partenaires a permis d'élargir le dialogue global sur le développement pour y inclure la corruption; la mise en œuvre de la Convention demeure

toutefois un défi pour de nombreux pays. Le G8 appuie l'objectif consistant à effectuer un examen rigoureux de la mise en œuvre dans le cadre de la Convention, en incluant la transparence et l'inclusivité dans le processus.

- La Convention sur la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers est un outil important pour la lutte contre la corruption. Il est toutefois essentiel que les dispositions de cette convention soient appliquées par tous les membres du G8. Un nouveau processus de surveillance permanente, qui sera amorcé en 2010, permettra aux membres du G8 d'évaluer leurs efforts à cet égard.
- Malgré l'élan positif que connaît le processus de recouvrement des biens volés et le soutien qu'il reçoit, les obstacles dans ce domaine demeurent immenses. Sur le plan individuel, les pays du G8 ont entrepris un éventail d'activités pour aider les pays en développement à recouvrer les biens volés. Les récentes initiatives comme STAR permettent de renforcer davantage la coopération internationale.
- L'ITIE, qui a reçu un soutien solide de la part du G8, a mis en lumière l'importance d'une transparence accrue au chapitre des revenus des pays dans le secteur de l'extraction. Toutefois, la mise en œuvre de l'ITIE a été lente dans bien des pays candidats.
- Bien que ce rapport vise à évaluer tous les engagements du G8 relativement à la gouvernance démocratique et à la corruption, il demeure essentiel que des efforts continus soient déployés par les membres du G8 pour assurer un suivi des autres engagements qu'ils ont pris, comme l'instauration d'une politique visant à refuser l'asile à des fonctionnaires reconnus coupables de corruption.

Action du G8 : Soutenir l'accroissement de la transparence

- Le Canada a promis de verser 2,65 millions de dollars au Fonds multi-bailleurs, et il apporte un soutien additionnel au Secrétariat de l'ITIE.
- L'Allemagne travaille au renforcement de la capacité de ses pays partenaires à mettre en œuvre l'ITIE. Par exemple, la Coopération technique allemande fournit un soutien à la République démocratique du Congo, au Ghana, à la Sierra Leone et au Liberia, et elle a contribué 1,33 million de dollars au Fonds.
- La France a fourni un soutien financier pour renforcer la capacité de la société civile relativement à la mise en œuvre de l'ITIE au Niger, et elle s'est engagée à verser 1,6 million de dollars au Fonds.
- Le Royaume-Uni a consacré plus de 13,5 millions de dollars en faveur des programmes de l'ITIE depuis 2005.
- Les États-Unis ont jusqu'ici investi 6 millions de dollars dans le Fonds multi-bailleurs. De plus, le soutien bilatéral fourni par les États-Unis englobe un large éventail de programmes publics des pays riches en ressources qui adhèrent aux principes de l'ITIE, notamment dans les domaines suivants : gestion des finances publiques; réforme de l'approvisionnement; surveillance législative; réforme du secteur de la justice; transparence budgétaire; suivi des dépenses; accès à l'information.

Chapitre 2 : Suivi des engagements du G8

2.8 : PAIX ET SÉCURITÉ

Faits saillants

- Le G8 a joué un rôle essentiel dans le renforcement des capacités de maintien de la paix et de consolidation de la paix, tout particulièrement en Afrique, par la fourniture notamment d'une assistance financière et technique et d'une aide à la formation.
- Le G8 a été au-delà de son engagement de former 75 000 soldats d'ici 2010 et a assuré le renforcement des capacités par la formation d'experts civils et de la police aux opérations de soutien de la paix.
- De nombreux défis subsistent cependant : poursuite du renforcement des capacités de maintien de la paix de l'Union africaine et de ses États membres, établissement de mécanismes durables de financement des opérations de maintien de la paix et insuffisance des contrôles sur le transfert des armes légères et de petit calibre.

Aperçu

La communauté internationale est préoccupée à juste titre par les obstacles qui jalonnent le chemin du progrès vers la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) dans les États fragiles et ceux qui sont le théâtre de conflits violents. Près de 35 États considérés comme fragiles en 1979 demeuraient encore fragiles en 2009 et le fossé qui les sépare des autres pays en développement n'a cessé de se creuser depuis les années 1970⁵⁶. Vingt-trois des 25 pays qui présentent le risque le plus élevé d'instabilité en 2010 sont situés en Afrique : ce chiffre était de 19 en 2008⁵⁷. Des conflits de longue date continuent de causer d'immenses souffrances humaines, et l'instabilité et la fragilité demeurent des problèmes majeurs dans certaines régions, même si elles n'affectent pas le continent dans son ensemble.

Les effets d'entraînement à partir de ces pays – conflit violent, instabilité, criminalité organisée, migration involontaire, trafic de personnes et détérioration de la santé publique – trouvent un écho bien au-delà de la

communauté du développement et, sans un vigoureux effort international, ces pays continueront d'être laissés pour compte. Ces dernières années, les défis posés par la prévention des conflits, le maintien de la paix, l'aide à la consolidation de la paix et au relèvement après un conflit et la reconstruction, ont gagné en ampleur. Aucun pays ni aucune organisation n'est en mesure de répondre à tous ces besoins, mais plus ils auront une vision claire de ces besoins, plus les membres du G8 et d'autres pays et acteurs pourront agir et collaborer de façon efficace.

Leadership et résultats du G8

Le G8 accorde une attention et une importance accrues à l'interdépendance entre le développement et la sécurité pour la prévention efficace des conflits violents et la réduction de la pauvreté. L'engagement pris au Sommet de Sea Island en 2004 de former et, le cas échéant, d'équiper 75 000 soldats démontrait clairement la détermination du G8. Le G8 a reconnu qu'il était nécessaire, pour venir à bout des

Principaux engagements

- Aider à bâtir l'infrastructure mondiale de paix et de sécurité, notamment par la promotion d'une approche pangouvernementale et le renforcement du système des Nations Unies.
- Former au maintien de la paix et, le cas échéant, équiper 75 000 soldats dans le monde d'ici 2010, action qui sera durablement centrée sur l'Afrique.
- Soutenir les efforts déployés par l'Afrique pour accroître sa capacité de mener des opérations de soutien de la paix et des activités de maintien de la paix, notamment l'assistance à la Force permanente africaine, l'accroissement des contributions à l'entraînement des unités de police formées et le renforcement des capacités civiles et policières ainsi que des capacités sur le plan de la sécurité maritime.
- Renforcer les capacités de mettre en œuvre des opérations de paix dans d'autres régions d'ici 2010.
- Appuyer les efforts visant à combattre le trafic illicite des armes légères et de petit calibre et le commerce illicite des ressources naturelles.
- Accorder des subventions pour le financement des besoins de reconstruction, y compris le désarmement, la démobilisation et la réintégration (DDR) dans la société civile des anciens combattants.
- S'attaquer aux facteurs globaux de conflit et d'insécurité, notamment au rôle joué par certaines « ressources qui alimentent les conflits » telles que le pétrole, les diamants, les minéraux, le bois et d'autres ressources rares.

conflits, d'avoir une vision stratégique, un engagement soutenu et une approche intégrée, allant du maintien de la paix à la consolidation de la paix en passant par la stabilisation après un conflit, associant, au besoin, des composantes militaire, policière, judiciaire et d'autres composantes civiles qui soient pleinement interopérables et possèdent un mandat et des objectifs communs. Le G8 en est venu également à reconnaître qu'il était crucial de renforcer les capacités des gouvernements et des collectivités par le biais de l'aide au développement pour instaurer la paix et la stabilité à long terme et empêcher la récurrence des conflits. C'est pourquoi il a mis l'accent sur le renforcement des capacités civiles et de la police et sur les programmes de réintégration tout en œuvrant à la relance et à l'amélioration du capital, au développement économique des États fragiles et à une meilleure gouvernance.

Comment le G8 tient-il ses engagements?

Soutien aux opérations de maintien de la paix (OMP)

Un examen empirique révèle que les dépenses de maintien de la paix des Nations Unies réduisent considérablement le risque de reprise de la guerre⁵⁸. Les pays du G8 continuent de soutenir les missions de maintien de la paix dans le monde, non seulement en exerçant leur rôle de membres de l'ONU, mais aussi en fournissant une aide substantielle, tant multilatérale, par l'entremise de l'Union européenne par exemple, que bilatérale. Une part importante de cette aide est orientée vers le renforcement des efforts de maintien de la paix dirigés par l'Afrique. Les pays du G8 ont appuyé plusieurs opérations de maintien de la paix sous l'égide de l'Union africaine (UA), dont la Mission de l'UA en Somalie (AMISOM), la Mission de l'UA au Soudan (AMIS) et

la Mission en République centrafricaine (MICROPAX).

Au Sommet de Sea Island, le G8 a reconnu l'existence d'une grave lacune dans la capacité de soutien logistique des opérations de maintien de la paix qui empêche souvent d'intervenir à temps en cas de crises, et il s'est engagé à établir un arrangement sur les transports et la logistique. Les membres du G8, ainsi que d'autres bailleurs de fonds, ont fourni une aide destinée au transport et à la logistique pour AMIS et AMISOM. Une aide en matière de transport et de logistique a également été fournie aux contingents de l'ONU, y compris de l'équipement et du transport pour les unités de police formées. Le mécanisme de l'arrangement sur les transports et la logistique, établi en 2007 comme un mécanisme virtuel pour les donateurs et les partenaires des opérations de

soutien de la paix, a transmis, à ce jour, deux demandes de soutien pour le déploiement de l'AMISOM. Des mécanismes de coopération existants ont également fonctionné avec succès tant au sein des Nations Unies, par le biais de groupes de contact, que de l'Union africaine, à Addis Abeba.

Formation des soldats de la paix

Ensemble, les pays du G8 ont formé et entraîné environ 130 000 soldats chargés du maintien de la paix, dépassant largement le seuil de l'engagement initial pris à Sea Island. Ils ont fourni de l'équipement destiné aux unités militaires et facilité le déploiement de plus de 70 000 soldats dans le cadre de 20 opérations de soutien de la paix à travers le monde. Les pays du G8 fournissent aussi une aide substantielle à un vaste réseau de centres de formation internationaux en

Action du G8 : Formation de soldats de la paix

- La France œuvre à la mise en place de brigades régionales de la Force permanente africaine : 7 300 soldats de plus de 30 pays de l'Afrique subsaharienne ont été entraînés jusqu'à présent, dont plus de 4 000 devraient participer à des opérations de soutien de la paix.
- L'aide fournie par le Japon à 9 centres de formation en Afrique a permis d'entraîner près de 1 200 personnes à ce jour.
- Entre 2005 et 2009, la Russie a entraîné 226 casques bleus et observateurs militaires des Nations Unies, dont des représentants de pays africains.
- Le Royaume-Uni a formé, au niveau bilatéral, plus de 14 000 soldats africains aux opérations de paix, depuis l'engagement pris en 2003. En outre, son équipe de conseillers militaires en République tchèque a formé environ 10 800 étudiants provenant d'une trentaine de pays afin de développer leur capacité à participer efficacement aux opérations de maintien de la paix.
- L'Italie soutient des centres de formation régionaux de maintien de la paix, spécialement en Afrique, en produisant du matériel de formation pertinent.
- Les États-Unis, dans le cadre leur programme Initiative d'opération de paix globale (GPOI), ont assuré ou rendu possible la formation de près de 110 489 soldats engagés dans le maintien de la paix et venant de 107 pays, et fourni un soutien à 28 centres de formation nationaux et régionaux.

maintien de la paix, dont plusieurs ont leur siège en Afrique, tel le Centre international Kofi Annan de formation en maintien de la paix (KAIPTC) au Ghana.

Consolidation de la paix par l'entremise de la Commission de consolidation de la paix des Nations Unies

Les pays du G8 ont joué un rôle essentiel dans le renforcement de la Commission de consolidation de la paix (CCP), qui aide les pays concernés à gérer la transition d'un conflit ou du maintien de la paix vers le développement durable. Tous les 4 pays inscrits au programme de la Commission sont des pays africains : Burundi, République centrafricaine, Guinée-Bissau et Sierra Leone. Les pays du G8 ont joué un rôle déterminant dans l'amélioration des capacités et de l'efficacité de la Commission. Le Japon, à titre de président de la Commission en 2008, a renforcé les liens avec des institutions financières internationales et des organisations régionales, tandis que l'Allemagne, présidente de la Commission en 2010, cherche à faire de la CCP une plateforme pour la coordination de la politique stratégique et la responsabilisation mutuelle. Le Canada, en tant que président de la Formation Sierra Leone, a mis l'accent sur l'appropriation nationale de la consolidation de la paix par l'harmonisation des activités internationales avec la stratégie nationale de consolidation de la paix et de réduction de la pauvreté du gouvernement. Les pays du G8 ont fourni une contribution de 124 millions de dollars au Fonds de consolidation de la paix, qui soutient le dialogue politique, renforce les capacités nationales, stimule la revitalisation économique et rétablit les services administratifs essentiels.

Action du G8 en matière de renforcement des capacités

- Le Canada a été l'un des principaux chefs de file des programmes de renforcement des capacités des forces de police et, par l'intermédiaire du Centre Pearson de maintien de la paix, joue un rôle actif dans une quinzaine de pays africains.
- La France, le Japon et l'Union européenne apportent leur soutien au projet d'École internationale des forces de sécurité (EIFORCES) du Cameroun, conçue pour l'entraînement de 6 unités de police formées par année.
- Le Centre d'excellence des unités de police de stabilité (COESPU) de l'Italie a entraîné plus de 2 675 officiers de police provenant de 29 pays, dont la moitié de l'Afrique. En outre, l'Italie met la dernière main à un projet spécialisé d'entraînement et d'équipement d'une unité de police formée de la Somalie.
- Le Japon offre des cours de formation pour le développement des capacités civiles et, depuis 2005, des cours de perfectionnement à l'intention de 14 000 officiers de police de la République démocratique du Congo, en collaboration avec les Nations Unies.
- Depuis 2005, le Centre de formation de Domodedovo, en Russie, a formé près de 200 policiers civils provenant de 41 pays, dont la plupart de l'Afrique.
- Le Royaume-Uni a créé son Unité de stabilisation, qui supervise un cadre d'un millier d'experts civils.
- Les États-Unis ont déployé quatre équipes mobiles de formation auprès des pays qui fournissent des forces de police, pour entraîner les policiers civils et les unités de polices formées.
- L'Allemagne apporte une aide soutenue à la formation préparatoire au déploiement du personnel des missions en Afrique, y compris des agents de police, au Centre international Kofi Annan de formation au maintien de la paix (KAIPTC) à Accra, au Ghana, sur des questions civiles telles que les droits de la personne et la problématique homme-femme.

Renforcement des capacités civiles et de la police

Plusieurs pays du G8 ont offert de la formation afin d'aider à renforcer les capacités civiles et des forces de police, illustrant ainsi la reconnaissance par le G8 de l'importance croissante du volet non militaire des efforts de maintien de la paix et de consolidation de la paix. Plusieurs de ces pays adoptent une approche de « formation des formateurs », qui constitue un moyen important d'appropriation par les

Africains des efforts visant à renforcer les capacités régionales de maintien de la paix. Afin d'ancrer leur aide à la formation aux opérations de maintien de la paix, les pays du G8 apportent un soutien aux programmes de formation dans les domaines suivants : planification et gestion, droits de l'homme, protection des civils, prévention de la violence sexuelle et fondée sur le genre, désarmement, démobilisation et réintégration (DDR), soutien dans le domaine de la santé,

déminage et intervention en cas de catastrophe. De plus, nombreux sont les partenaires du G8 qui ont commencé à mettre en place et à accroître leur propre capacité de déploiement d'experts civils dans les pays touchés par les conflits.

L'Architecture africaine de paix et de sécurité

Les pays du G8 travaillent en vue d'appuyer l'Architecture africaine de paix et de sécurité notamment par l'octroi d'une assistance financière, le renforcement des capacités et l'expertise nationale. Plusieurs des membres du G8 apportent en particulier une assistance technique à la Commission et au Département Paix et Sécurité de l'Union africaine (UA) ainsi qu'aux Communautés économiques régionales. Les projets les plus complets dans ce domaine sont mis en œuvre par l'Union européenne. Plusieurs membres du G8 soutiennent également la mise en place de systèmes d'alerte précoce au sein de l'Union africaine et au niveau régional, tandis que les États-Unis collaborent au développement des réseaux de communication de l'UA. Plusieurs membres du G8 ont fourni une assistance technique et financière à court et long terme, par l'entremise d'experts nationaux, entre autres, affectés auprès du Comité des sages de l'UA, de la Force africaine en attente (FAA), du système continental d'alerte précoce et du quartier général des missions de maintien de la paix.

Des progrès importants ont été accomplis dans la création de l'Architecture africaine de paix et de sécurité avec l'aide financière et technique du G8; toutefois, la durabilité des progrès réalisés exige de la diligence de la part des Africains et du G8. Cet enjeu est pris en compte par l'Afrique et les pays du G8 grâce à un changement d'orientation des programmes visant à assurer la durabilité et grâce à une coordination

Action du G8 relativement à l'Architecture africaine de paix et de sécurité (APSA)

- L'Allemagne fournit au Département Paix et Sécurité (DPS) de l'UA une aide destinée au renforcement des capacités (formation de personnel, développement organisationnel), un soutien à l'infrastructure (nouvel immeuble pour le DPS), une assistance financière et opérationnelle à la composante police de la Force africaine prépositionnée et au programme des frontières de l'UA; l'Allemagne soutient en particulier les composantes civiles de l'APSA (alerte précoce, composantes civiles de la Force africaine prépositionnée).

Action du G8 en matière de sécurité maritime

- L'Italie travaille au renforcement de la gestion du trafic maritime au Yémen. Ce soutien vise à contrer d'autres menaces maritimes hautement prioritaires telles que la pêche illégale, le trafic des stupéfiants et des armes, la migration illégale, le trafic des personnes et d'autres activités criminelles.
- Les États-Unis s'emploient à accroître la sensibilisation aux questions maritimes grâce à la fourniture d'équipement, de pièces détachées et à la prestation de formation à des pays de l'Afrique de l'Ouest, de l'Afrique centrale, de l'Afrique australe et de l'Afrique de l'Est. De plus, la plateforme Partenariat pour l'Afrique (Africa Partnership Station (APS)), une initiative internationale lancée par les États-Unis, aide à renforcer les compétences, l'expertise et le professionnalisme des forces maritimes africaines.
- Le Japon a fourni une contribution de 13,6 millions de dollars au Fonds d'affectation spéciale de l'OMI pour le Code de conduite de Djibouti, un fonds regroupant plusieurs donateurs.

étroite établie par le biais du mécanisme d'échange d'informations.

Sécurité maritime

Le G8 adopte une approche régionale de la sécurité maritime et ses interventions se concentrent principalement dans le golfe d'Aden. L'UA et ses membres ont commencé à mettre de plus en plus l'accent sur la sécurité maritime, mais celle-ci reste un défi qui exige l'établissement d'un cadre stratégique devant orienter les travaux de l'UA, des organisations sous-régionales, de l'Organisation

maritime internationale et des États membres.

Compte tenu de sa situation fragile sur le plan de la sécurité, la Somalie reçoit une part importante de l'aide du G8. L'approche du G8 à l'égard de la sécurité maritime vise le renforcement et la coordination des interventions des donateurs, et tous les pays du G8 jouent un rôle actif au sein du Groupe de contact sur la piraterie au large de la Somalie. Les membres du G8 ont fourni plus de 15 millions de dollars aux deux fonds d'affectation spéciale multidonateurs, créés pour lutter

Action du G8 au chapitre des armes

- Entre 2005 et 2009, les États-Unis ont aidé à détruire environ 250 000 ALPC et 434 systèmes de défense aérienne portatifs dans neuf pays.
- Le Japon, le Royaume-Uni et les États-Unis ont fourni une aide financière destinée à aider le Centre régional des armes légères à améliorer la reddition de comptes et les contrôles à l'égard des stocks d'armes légères et de petit calibre dans la région des Grands Lacs et dans la Corne de l'Afrique.
- L'Allemagne a aidé la Communauté de l'Afrique de l'Est à établir une stratégie régionale de lutte contre la prolifération et le commerce illicite des armes.

contre la piraterie au large des côtes somaliennes et dans le golfe d'Aden.

Outre ces efforts axés sur la lutte contre la piraterie, plusieurs pays du G8 collaborent au renforcement des capacités africaines en matière de sécurité maritime de façon plus générale, en assurant notamment la fourniture d'équipement, l'entretien, l'expertise, la formation et l'aménagement d'une infrastructure durable.

Armes légères et de petit calibre

Les pays du G8 ont affecté des montants importants aux programmes d'aide bilatérale et régionale destinés au renforcement des capacités de l'Union africaine et des organisations sous-régionales pour combattre la prolifération non autorisée et l'utilisation abusive des armes légères et de petit calibre (ALPC). Plusieurs membres du G8 ont également apporté une aide aux pays d'Afrique par l'entremise d'experts nationaux et le soutien à des ateliers et des séminaires de formation sur les ALPC.

Des progrès ont été accomplis dans le domaine des armes. Par exemple, en 2006, les États membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ont adopté un traité interdisant les transferts d'armes légères et de petit calibre sauf dans les cas prévus par

les accords officiels entre les parties. De plus, les États parties au Protocole de Nairobi ont commencé à marquer les ALPC à l'aide de machines fournies par le Centre régional des armes légères (RECSA).

Cependant, le trafic illicite des ALPC continue d'avoir des répercussions négatives sur la sécurité et le développement. Au nombre des défis actuels figurent la réutilisation dans un pays d'ALPC employées précédemment dans un autre; une industrie en plein essor de fabrication d'ALPC dans certains pays d'Afrique; la violation continue des embargos sur les armes imposés par les Nations Unies. La mise en œuvre du Programme d'action des Nations Unies pour combattre le trafic illicite des armes légères et de petit calibre et de l'Instrument sur la traçabilité des ALPC a été inégale. Un certain nombre de pays n'ont toujours pas de législation régissant le contrôle de la production, le courtage et l'exportation d'armes légères, tandis que d'autres n'appliquent pas les lois en vigueur ou ne respectent pas les obligations découlant des traités régionaux sur les armes légères. D'autres États se montrent encore réticents à éliminer les ALPC excédentaires, obsolètes et non sécuritaires même lorsqu'ils se voient offrir une aide des bailleurs de fonds.

Désarmement, démobilisation et réintégration (DDR) et reconstruction

Un éventail de mesures ont été mises en œuvre par le G8 pour appuyer le désarmement, la démobilisation et la réintégration des anciens combattants en Afrique. Plusieurs pays du G8 ont versé des contributions financières importantes, totalisant plus de 72 millions de dollars⁵⁹, au Programme multi-pays de démobilisation et de réintégration de la Banque mondiale, qui a soutenu, entre 2002 et 2009, la réintégration des anciens combattants dans la région des Grands Lacs d'Afrique centrale. Les pays du G8 ont également mis sur pied une gamme d'activités bilatérales de formation, comme la formation professionnelle ou agricole, visant à réintégrer les anciens combattants dans la société.

Un important secteur de l'engagement du G8 en matière de reconstruction est l'appui à la réforme du secteur de la sécurité (RSS) à la suite de conflits, un processus essentiel au soutien des pays au moment où ils cherchent à renforcer leur capacité à gérer les conflits et le crime, élargir les services offerts par l'État, y compris l'exercice de la justice, et supprimer le besoin de recourir aux soldats de maintien de la paix internationaux.

Ressources et conflits

Les pays du G8 continuent d'appuyer les efforts destinés à rompre le lien entre les ressources naturelles et les conflits. Tous les pays du G8 participent activement au régime de certification des diamants bruts du processus de Kimberley. Bien que le processus de Kimberley ait contribué à bloquer l'accès des criminels et des groupes armés non étatiques au capital obtenu du détournement de diamants bruts par des canaux officiels, des cas de commerce illicite de diamants ayant contourné le Processus continuent d'être relevés. Le mandat étroit du Processus de Kimberley fait en sorte

qu'il n'a pas la capacité de s'attaquer aux situations de trafic et de violations des droits de la personne qui surviennent dans le cadre de la production de diamants et qui sont sanctionnées par des États.

Principales constatations et leçons apprises

- L'occurrence de conflits civils est à la baisse et les investissements du G8 dans le maintien de la paix ont clairement contribué à cette diminution.
- Même si le financement des missions menées par l'Union africaine (UA) provient majoritairement des partenaires en développement, trouver un moyen de garantir un

financement sûr et durable reste un défi.

- Malgré le fait que les pays du G8 aient respecté leurs engagements en matière de formation et de fourniture d'équipement aux soldats et à la police, il est difficile de mesurer les progrès en raison de l'absence d'indicateurs de succès et d'une coordination limitée entre les donateurs concernant les activités de formation. En conséquence, les donateurs ont dû s'employer à réduire le gaspillage en ce qui concerne la formation, notamment pour éviter les situations où les personnes formées ne sont pas déployées ou n'utilisent pas leurs compétences nouvellement acquises, ou reçoivent deux fois la même formation de donateurs

différents. Les pays partenaires et les centres de formation ont réalisé des progrès en ce qui a trait au suivi des étudiants et des activités qu'ils mènent après leur formation.

- Le G8 a joué un rôle clé dans le renforcement de la capacité des pays africains en matière de paix et de sécurité. Il demeure primordial d'utiliser l'aide au développement afin de poursuivre l'amélioration de la capacité des gouvernements et des communautés locales à prévenir et à résoudre les conflits. Doter la Direction de la Paix et de la Sécurité de l'Union africaine demeure un moyen économique de renforcer la capacité régionale en matière de maintien de la paix.
- L'expérience démontre que l'appui aux programmes en matière de transport et de logistique peut être très efficace s'il est coordonné et réalisé au cas par cas, comme il a été fait avec succès pour les opérations de l'Union africaine au Darfour

Action du G8 : Désarmement, démobilisation et réintégration

- Le Royaume-Uni, le Canada, l'Allemagne, la France et l'Italie ont versé à hauteur de 72 millions de dollars américains au programme de DDR de la Banque mondiale qui a démobilisé 279 263 anciens combattants dans sept pays des Grands Lacs.
- L'Allemagne a fourni un soutien financier au Programme multi-pays de démobilisation et de réintégration de la Banque mondiale, aux programmes régionaux de réintégration du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, ainsi qu'aux programmes de DDR au Burundi, en République démocratique du Congo, au Sud-Soudan et au Rwanda axés sur la réintégration.
- En République démocratique du Congo, les États-Unis ont fourni un soutien financier au projet de DDR-Réintégration dans la région d'Ituri du PNUD, qui a permis à 3 572 anciens combattants de participer à un programme intensif de travail manuel et a fourni des trousseaux de réintégration dans la société et de formation professionnelle à plus de 2 000 anciens combattants et membres de communautés.
- Depuis 2005, le Japon a déboursé 134,3 millions de dollars dans le cadre de programmes de DDR à l'échelle mondiale, y compris 14 millions de dollars au Soudan, 2 millions de dollars au Burundi et 4 millions de dollars en Somalie.
- La France a également fourni un appui à des programmes de réintégration dans plusieurs pays africains grâce à la mise sur pied de centres de formation professionnelle et agricole à l'intention des anciens combattants.

Action du G8 : Ressources et conflits

- Le Canada a aidé les Nations Unies à mettre sur pied une base de données qui contribuera à l'application des sanctions du Conseil de sécurité des Nations Unies, y compris les interdictions concernant les minéraux provenant de zones de conflits.
- L'Allemagne et le Canada participent aux efforts de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (ICGLR) en vue de l'établissement d'un mécanisme régional de certification des ressources naturelles.

(MUAS) et en Somalie (AMISOM) grâce à une coopération étroite avec l'UA et aux groupes de contact de donateurs. Dans la même optique, un appui solide des opérations de l'ONU au Darfour a été coordonné au moyen de réseaux établis et de missions permanentes à l'ONU. La leçon à tirer est que malgré le rôle crucial de la coordination constante entre donateurs, il est rarement nécessaire pour le G8 ou ses partenaires individuels de mettre sur pied de nouveaux mécanismes qui risquent de faire double emploi avec les réseaux déjà en place ou de les calquer.

- Le rôle du G8 dans la prestation de formation et la fourniture de matériel aux soldats et à la police a eu une incidence considérable sur la capacité des pays en développement (particulièrement en Afrique) à participer aux efforts nationaux et régionaux de maintien de la paix. Toutefois, le manque de clarté des définitions de la formation et des indicateurs de succès rend difficile l'application d'une méthodologie rigoureuse en ce qui concerne le suivi de cet engagement. Les engagements futurs en matière de paix et de sécurité devraient fournir une orientation plus détaillée au sujet des actions requises, assorties, dans la mesure du possible, des résultats attendus.
- En dépit des efforts considérables déployés pour contrecarrer le rôle que jouent les ressources dans les conflits ainsi que le transfert illégal d'armes légères et de petit calibre, ces deux enjeux continuent de figurer parmi les principaux facteurs qui alimentent les conflits à l'échelle de l'Afrique. L'intensification des efforts de coordination chez les donateurs à cet égard devrait être une priorité.

Chapitre 2 : Suivi des engagements du G8

2.9 : ENVIRONNEMENT ET ÉNERGIE

Faits saillants

- Il faut voir les engagements historiques pris par le G8 à l'égard des changements climatiques dans le contexte de la politique internationale en évolution, qui figure maintenant dans l'Accord de Copenhague.
- Bien que certains progrès aient été réalisés dans le domaine de la conservation de la biodiversité et de l'utilisation durable des ressources biologiques, l'objectif en matière de biodiversité convenu à l'échelle internationale pour 2010 ne sera pas atteint.
- Les enjeux forestiers figurent toujours parmi les grandes priorités du programme international du G8, qui appuie les efforts visant à réduire les émissions de carbone issues de la déforestation et de la dégradation des forêts, prône la gestion forestière durable et prend des mesures pour lutter contre l'exploitation illégale des forêts.
- Par son leadership, le G8 incite les donateurs à accroître leur appui aux programmes et aux initiatives visant à améliorer la disponibilité et l'accessibilité des services énergétiques dans les pays en développement.

Aperçu

Les répercussions des changements climatiques sur le développement, la conservation de la biodiversité et les services rendus par les écosystèmes, l'eau et la sécurité alimentaire, la production agricole, les forêts, la santé et l'assainissement sont une source de préoccupation pour les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement. Le fait que ces pays sont largement tributaires de l'agriculture pluviale, des ressources naturelles et des services écosystémiques les rend encore plus vulnérables aux répercussions des changements climatiques.

Le développement est le moyen le plus efficace d'accroître la résistance aux changements climatiques. Il est primordial, pour renforcer cette résistance, de relever les grands défis qui consistent à mettre en place des États efficaces, des gouvernements fonctionnels, des économies solides, des services publics essentiels de

qualité et des sociétés équitables. Cependant, pour les pays en développement, la mobilisation de ressources considérables des secteurs public et privé pour mettre en œuvre des stratégies d'adaptation peut poser un défi de taille. Compte tenu du manque de ressources nécessaires à l'adaptation aux changements climatiques, il sera plus difficile pour les pays en développement d'atteindre leurs objectifs en matière de développement durable et d'éradication de la pauvreté.

Leadership du G8 et résultats

Les changements climatiques sont au cœur des priorités des sommets du G8 depuis bon nombre d'années. Ce programme se répercute sur les vastes négociations et mesures internationales entreprises en vertu de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), qui l'influencent en retour. Le leadership du G8 à l'égard des

Principaux engagements

- Donner suite à la nécessité de financer les mesures d'adaptation aux changements climatiques dans les pays en développement.
- Accroître les efforts de conservation, de protection et d'utilisation durable de la diversité biologique en vue d'atteindre l'objectif convenu à l'échelle mondiale qui consiste à réduire le taux de perte de la biodiversité d'ici 2010.
- Promouvoir la gestion forestière durable à l'échelle mondiale et accroître la coopération avec les pays partenaires en vue de combattre l'exploitation forestière illégale et le commerce qui en découle.
- Aider à relever les défis à long terme que pose la facilitation de l'accès aux ressources énergétiques pour les populations les plus défavorisées.

changements climatiques aide à façonner la politique internationale sur les changements climatiques et les communiqués du G8 contribuent à mettre au point des solutions constructives à l'échelle mondiale.

En vue des négociations sur les changements climatiques qui devaient avoir lieu à Copenhague en décembre 2009, le G8 a réitéré son engagement à prendre part aux négociations de la CCNUCC. Les chefs d'État ont envoyé un signal important à la communauté mondiale pour affirmer leur ferme volonté de conclure une entente sur l'après 2012 globale, ambitieuse et de

grande portée, qui vise tous les pays et repose sur le principe des responsabilités communes mais différenciées et des capacités respectives. Les dirigeants du G8 ont demandé à toutes les parties à la CCNUCC et au Protocole de Kyoto de faire en sorte que les négociations à Copenhague aboutissent à une entente globale cohérente et efficace sur le plan environnemental.

Dans quelle mesure le G8 tient-il ses engagements?

Financement relatif aux changements climatiques⁶⁰

Au Sommet de L'Aquila, le G8 a pris certains engagements de grande portée relatifs à l'adaptation dans les pays en développement. Ces engagements consistent notamment à aider ces pays à intégrer les efforts d'adaptation dans les plans et les politiques de développement nationaux, à enrichir les réseaux de connaissances sur l'adaptation et le soutien à la recherche et au renforcement des capacités sur le plan des évaluations de la vulnérabilité et des répercussions, ainsi qu'à planifier et à mettre en œuvre des mesures d'adaptation et à répondre aux besoins en financement pour l'adaptation par l'entremise de mécanismes bilatéraux et multilatéraux pertinents.

Cinq mois après le Sommet de L'Aquila, la communauté internationale s'est rassemblée à l'occasion de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques et est parvenue à conclure l'Accord de Copenhague. En vertu de cet accord, les pays développés s'engagent à offrir un financement de près de 30 milliards de dollars pour la période 2010-2012 assorti d'une répartition équilibrée entre l'adaptation et l'atténuation. Qui plus est, dans le contexte des activités d'envergure et de la transparence de la mise en œuvre par les économies en développement et autres, les pays développés ont convenu d'un objectif

Action du G8 : Exemples de financement de l'adaptation

- La France a renforcé l'intégration de l'adaptation dans ses mesures de développement, le montant investi s'élevant à plus de 580 millions de dollars en 2009 et à plus de 1 milliard de dollars pour toutes les mesures liées au climat.
- De 2006 à 2008, l'Italie a consacré plus de 101 millions de dollars à la coopération bilatérale dans le cadre de projets et de programmes d'adaptation aux changements climatiques.
- Le Royaume-Uni fournit 136 millions de dollars pour aider le gouvernement du Bangladesh à financer ses interventions face aux changements climatiques et s'est engagé à investir 155 millions de dollars dans la recherche sur le climat.
- Les États-Unis ont apporté des contributions bilatérales de 202 millions de dollars au cours des exercices financiers de 2005 à 2009, versent 448 millions de dollars en contributions pour l'exercice 2010 afin de promouvoir l'adaptation aux changements climatiques dans les pays en développement, et demandent 624 millions de dollars pour l'exercice 2011.
- La Russie a consacré 68 millions de dollars à des programmes d'adaptation.
- L'Allemagne a apporté des contributions bilatérales de 330 millions de dollars en 2009. Depuis 2005, elle a consenti un montant total de 153 millions de dollars à des fonds multilatéraux pour l'adaptation, dont 55 millions de dollars étaient destinés au FAPMA, 28 millions de dollars au FSCC et 70 millions de dollars au PPRCC. L'Allemagne prévoit verser 10 millions d'euros au fonds d'adaptation du Protocole de Kyoto.
- Le Canada a investi 100 millions de dollars (CAN) dans le Programme pilote pour la résistance aux chocs climatiques.
- En 2009, le Japon a annoncé une augmentation graduelle de son appui dans le cadre de l'« Initiative Hatoyama » afin d'aider les pays en développement à prendre des mesures d'adaptation et d'atténuation. L'aide financière prévue d'ici 2012, totalisant 1,75 billion de yens (soit environ 15 milliards de dollars), sera fournie par des sources publiques et privées, dont une contribution des finances publiques s'élevant à environ 1,3 billion de yens (soit environ 11 milliards de dollars).
- Au cours de la période de 2005 à 2009, les interventions d'adaptation aux changements climatiques du portefeuille d'aide de l'Union européenne (UE) ont atteint jusqu'à 730 millions d'euros au total. L'Alliance mondiale contre le changement climatique (AMCC) est une initiative importante de l'UE visant à appuyer les efforts déployés par les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement pour favoriser l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation des risques de catastrophes, la réduction des émissions issues de la déforestation et une participation accrue dans le marché du carbone. Durant la période 2008-2010, par l'entremise de l'AMCC, l'UE a investi 135 millions d'euros pour accroître la coopération financière.

consistant à verser conjointement un montant de 100 milliards de dollars par année d'ici 2020 provenant de sources publiques et privées. Les membres du G8 ont donné suite à ces engagements internationaux en adoptant diverses approches qui font appel au soutien bilatéral et multilatéral. Le rapport qui en résulte, bien que produit dans la foulée immédiate de Copenhague, fera ressortir certains de ces efforts et

approches, notamment en ce qui a trait à l'adaptation, dans le contexte des engagements internationaux à l'égard des changements climatiques.

Le *Fonds pour l'adaptation des pays les moins avancés (FAPMA)* été créé pour aider les pays les moins avancés à préparer leurs Programmes d'action nationaux aux fins de l'adaptation (PANA), qui permettent de cerner les besoins urgents et immédiats en

Action du G8 : Politiques et programmes de développement sur les changements climatiques

- L'Allemagne a amorcé un processus pour mettre en place des lignes directrices qui permettront d'assurer que les changements climatiques seront pris en compte dans la coopération pour le développement, et ce, tant sur le plan des projets que du point de vue stratégique. En outre, elle a lancé l'Initiative internationale sur le climat, qui comporte des projets d'adaptation, d'atténuation et de réduction des émissions issues de la déforestation dans les pays en développement.
- De récents projets d'adaptation aux changements climatiques appuyés par les États-Unis ont contribué à la planification des mesures communautaires en cas de sécheresse au Cambodge, au Timor-Oriental et au Vietnam.
- En 2007, l'Italie a lancé un programme de coopération pour l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets avec les petits États insulaires en développement.
- Le soutien de l'Union européenne envers l'Alliance mondiale contre le changement climatique aide les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement, en engageant un dialogue approfondi sur les changements climatiques, à adopter un régime climatique de l'après 2012 détaillé et ambitieux.
- Le Royaume-Uni a aidé le Bangladesh à élaborer une stratégie et un plan d'action sur les changements climatiques échelonnés sur 10 ans, prenant appui sur le PANA. Il s'agit là d'un exemple de fonds en fiducie à donateurs multiples visant à financer les activités liées à la Stratégie sur les changements climatiques dirigée par le pays lui-même, qui montre l'engagement à assurer la coordination et l'appropriation du programme d'adaptation à l'échelle nationale.

matière d'adaptation. Le Fonds appuie également le renforcement des capacités institutionnelles et d'autres activités.

Au 30 septembre 2009, les promesses de dons et les contributions totales versées au FAPMA s'élevaient à environ 180 millions de dollars, dont plus de 100 millions de dollars provenaient des membres du G8, soit environ 56 p. 100 du total. En décembre 2009, la CCNUCC estimait le coût total de la mise en œuvre complète des PANA à 1,9 milliard de dollars. En mars 2010, 44 des pays les moins avancés avaient officiellement soumis leur projet de PANA au FAPMA.

Le *Fonds spécial pour les changements climatiques (FSCC)* comprend le financement de possibilités pour l'adaptation et le transfert de technologie. Il mise davantage sur l'adaptation, aide les pays en développement, en particulier

les plus vulnérables, à devenir plus résistants aux changements climatiques en préconisant la prise de mesures d'adaptation immédiates et à long terme dans les politiques, les plans, les programmes et les projets de développement. Les contributions des membres du G8 (Canada, Allemagne, Italie et Royaume-Uni) au FSCC sont supérieures à 50 millions de dollars. En février 2010, le Fonds a mobilisé des contributions volontaires de 110 millions de dollars pour le programme d'adaptation et 19 millions de dollars pour le programme de transfert de technologie, ce qui représente un total de 129 millions de dollars.

Le *Programme pilote pour la résistance aux chocs climatiques (PPRCC)* a pour principal objectif d'intégrer la résistance aux changements climatiques dans la planification du développement. On a sélectionné neuf pays, dont deux pays

Objectif en matière de biodiversité pour 2010

En 2002, les Parties à la Convention sur la diversité biologique se sont engagées à atteindre un objectif consistant à assurer d'ici 2010 « une forte réduction du rythme actuel de perte de diversité biologique aux niveaux mondial, régional et national à titre de contribution à l'atténuation de la pauvreté et au profit de toutes les formes de vie sur la planète ». Par la suite, cet objectif a reçu l'appui des dirigeants lors du Sommet mondial sur le développement durable, tenu à Johannesburg en 2002.

d'Afrique et deux régions (Caraïbes et Pacifique), pour les besoins du programme. Les programmes et les projets pilotes mis en œuvre dans le cadre du PPRCC sont dirigés par les pays concernés et reposent sur les PANA ainsi que sur d'autres études et stratégies pertinentes de ces pays. Ils cadrent d'un point de vue stratégique avec d'autres activités financées par les donateurs pour consacrer des fonds à des projets qui permettront d'acquérir l'expérience et les connaissances nécessaires pour concevoir des mesures d'adaptation à grande échelle. À ce jour, le G8 s'est engagé à verser près de 1 milliard de dollars au programme. Plusieurs membres du G8 jouent également un rôle actif dans la structure de gouvernance du fonds.

Biodiversité

La pauvreté et la biodiversité sont intimement liées. Les pauvres, en particulier ceux qui vivent dans les régions rurales, dépendent de la biodiversité pour se procurer de la nourriture, du carburant, un foyer et des médicaments et assurer leur subsistance. La biodiversité offre des « services écosystémiques » cruciaux pour la croissance et le développement à long terme, y compris la purification

de l'air et de l'eau, la conservation du sol, le contrôle des maladies et la réduction de la vulnérabilité aux catastrophes naturelles comme les inondations, les sécheresses et les glissements de terrain. La perte de biodiversité peut entraîner et aggraver la pauvreté et la vulnérabilité et, à l'inverse, la pauvreté peut exercer une pression sur la biodiversité.

Aux sommets d'Heiligendamm et d'Hokkaido, puis de nouveau à celui de L'Aquila, les chefs d'État du G8 ont réitéré leur engagement à accroître les efforts pour atteindre l'objectif convenu à l'échelle internationale de réduire le taux de perte de la biodiversité d'ici 2010, et se sont également engagés à promouvoir une approche corrélative qui ciblera la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité ainsi que la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Cet objectif tend à favoriser les mesures de protection de la biodiversité, y compris la mobilisation des ressources financières et des mécanismes de recherche, de surveillance et d'évaluation scientifique de la biodiversité. Cependant, bien que certains progrès aient été observés par rapport à l'objectif international en matière de biodiversité, celui-ci ne sera pas atteint en 2010.

Gestion durable des forêts

En 1998, le G8 a lancé son Programme d'action forestier qui attirait l'attention sur cinq principes : la surveillance et l'évaluation, l'élaboration de programmes nationaux en matière de forêts pour promouvoir la gestion durable des forêts, l'établissement d'aires protégées, la participation du secteur privé et la prise de mesures à l'égard de l'exploitation forestière illicite. Bien que le Programme d'action ait pris fin en 2002, les membres du G8 se sont engagés à continuer de placer les enjeux forestiers parmi les grandes priorités de leur programme national et international.

Action du G8 à l'égard de la biodiversité

- En 2008, la France et Madagascar ont signé une entente de conversion de dettes en investissements écologiques selon laquelle 13 millions d'euros seraient versés au fonds de la Fondation pour les zones protégées et la biodiversité. Ce mécanisme novateur permet d'assurer la durabilité des revenus consacrés à la conservation de la biodiversité.
- L'Allemagne s'est engagée à accroître sa contribution au secteur de la biodiversité à 236 millions de dollars en 2009. Entre 2009 et 2012, elle versera au total un montant supplémentaire de 500 millions d'euros, et à compter de 2013, elle débloquent des fonds annuels de 500 millions d'euros.
- Le Japon place la conservation des milieux naturels parmi les grandes priorités de sa politique d'APD sur l'environnement. En 2008, 878 millions de dollars du montant total de l'APD du Japon étaient destinés à la biodiversité.
- Les États-Unis ont consacré plus de 1 milliard de dollars à la conservation de la biodiversité dans une soixantaine de pays au cours des cinq dernières années, par l'entremise de divers programmes régionaux, nationaux et internationaux.
- Dans le cadre du Programme thématique pour l'environnement, l'Union européenne a versé près de 30 millions d'euros entre 2007 et 2010 pour tenter de régler certains problèmes touchant la biodiversité. Un nouveau programme de renforcement des capacités pour les zones protégées de 20 millions d'euros, axé sur l'accès et le partage des avantages, sera mis en place d'ici 2011.

Le Rapport des experts du G8 sur les forêts (2008) présentait un aperçu des mesures que les membres du G8 ont prises pour promouvoir la gestion forestière durable et lutter contre l'exploitation illégale des forêts. Un exemplaire du *Rapport des experts du G8 sur l'exploitation illégale des forêts* publié en 2008 est disponible en version électronique sur le CD du compte rendu de Muskoka.⁶¹

Les sommets subséquents ont renforcé l'engagement du G8 concernant la nécessité de s'attaquer aux problèmes qui touchent les forêts du monde au moyen de diverses approches, notamment la promotion de la gestion forestière durable à l'échelle mondiale, la participation à des initiatives forestières régionales et internationales et la mise en œuvre de mesures pour lutter contre l'exploitation illégale des forêts.

Accès aux services énergétiques

L'énergie est essentielle à la croissance économique durable et à la lutte contre la pauvreté. Les pays en développement

doivent faciliter l'accès à une énergie propre et fiable s'ils veulent augmenter leur productivité, être plus compétitifs et atteindre une croissance économique, ce qui permettrait de réduire la pauvreté et d'améliorer la qualité de vie de leurs habitants. L'énergie est intrinsèquement liée aux OMD, qui ne pourront être atteints que si l'on améliore considérablement la qualité et la quantité des services énergétiques dans les pays en développement. L'accès à des services énergétiques modernes, notamment à des sources d'énergie renouvelable, faciliterait aussi l'adaptation au changement climatique dans les pays en développement.

L'Afrique détient le taux d'électrification le plus bas, avec seulement 26 p. 100 des ménages, ce qui signifie que 547 millions de personnes vivent sans électricité. Le manque de services énergétiques fiables et les coûts élevés nuisent à la croissance économique et à la compétitivité de certaines régions d'Afrique. La Banque mondiale évalue

Programme d'action forestier du G8

Partenariats en foresterie : Les membres du G8 travaillent en partenariat avec les gouvernements et les intervenants intéressés, y compris le secteur privé et les collectivités locales, à dynamiser et à renforcer les réseaux forestiers.

- Le Royaume-Uni, les États-Unis, l'Allemagne, l'Italie et le Japon, en collaboration avec plusieurs pays en développement, organisations et collectivités, travaillent dans le cadre du Partenariat mondial sur la restauration du paysage forestier à promouvoir le rôle des forêts en remettant en état les paysages dégradés dans l'intérêt des populations et de la nature.
- Le Canada, par l'intermédiaire de son Initiative des forêts modèles africaines (IFMA), appuie le développement de forêts modèles dans la région méditerranéenne de l'Afrique (Maroc, Algérie et Tunisie).
- De 2007 à 2009, l'Italie a soutenu l'initiative Amazon Keystone au Brésil.
- Le Partenariat forestier asiatique (PFA) a été lancé par le Japon et l'Indonésie en 2002 pour promouvoir la gestion durable des forêts dans la région de l'Asie-Pacifique. Le PFA regroupe 20 gouvernements, huit organisations internationales et 17 autres organisations, y compris des représentants de la société civile. Le Japon, la France, le Royaume-Uni, les États-Unis et l'Union européenne soutiennent le PFA depuis sa création. Le PFA s'emploie à réduire les pertes et les dégradations forestières, à renforcer la couverture forestière et à lutter contre l'exploitation illégale des forêts et le commerce qui en est issu.

Partenariat pour les forêts du bassin du Congo (PFBC) : Le PFBC a été créé en 2002 en tant que partenariat non contraignant constitué d'intervenants multiples pour améliorer la gestion durable de l'écosystème du bassin du Congo. Aujourd'hui, plus de 40 gouvernements, dont le Canada, la France, l'Allemagne, le Japon, les États-Unis, le Royaume-Uni, ainsi que la Commission européenne, des organisations internationales et des représentants du secteur privé et de la société civile, s'emploient à promouvoir la conservation et la gestion durable des forêts dans le cadre d'initiatives prévoyant la planification de la gestion des terres, le renforcement des institutions civiles et gouvernementales qui s'occupent des questions liées aux forêts et la participation des collectivités tributaires de la forêt aux décisions qui concernent leurs terres.

- Depuis 2002, les États-Unis, la France, l'Allemagne et, à l'heure actuelle, le Canada jouent le rôle de facilitateurs du PFBC.
- En 2008 le Royaume-Uni a consenti 80 millions de dollars au Fonds forestier du bassin du Congo (FFBC) pour la période 2008-2011.
- En 2009, le Canada, dans le cadre de l'IFMA, a élaboré un programme de forêts modèles dans le bassin du Congo pour soutenir la gestion forestière durable.

Lutter contre l'exploitation forestière illicite : L'exploitation forestière illicite et le commerce qui en est issu à l'échelle internationale causent des dommages à l'environnement, favorisent la corruption et portent atteinte à la primauté du droit et à la bonne gouvernance dans un grand nombre de pays en développement producteurs de bois d'œuvre. Les gouvernements perdent des milliards de dollars en revenus, des revenus qui pourraient être investis dans le développement économique. Les pays consommateurs contribuent au problème en autorisant les importations de bois d'œuvre et de produits du bois sans s'assurer qu'ils sont exploités légalement. Dans les cas qui font problème, les membres du G8 mettent en œuvre des mesures visant à exclure de leurs marchés le bois issu de l'exploitation forestière illicite.

- Plusieurs membres du G8 ont mis en place des systèmes législatifs reposant sur une base volontaire pour encourager le marché du bois d'œuvre exploité légalement, notamment la présente ébauche de l'Union européenne au sujet d'un nouveau règlement sur la diligence raisonnable ayant trait au bois d'œuvre.
- Les États-Unis ont établi un partenariat avec plusieurs pays en développement pour soutenir la réforme du secteur forestier, promouvoir l'élaboration de lois efficaces et leur application, renforcer les institutions qui s'occupent des questions liées aux forêts et former des milliers d'experts forestiers. Grâce à ces partenariats et à d'autres instruments tels que des dialogues bilatéraux sur les politiques, des protocoles d'entente et certains éléments des accords commerciaux se rapportant aux forêts avec des pays comme l'Indonésie, la Chine, le Brésil et le Pérou, les États-Unis luttent contre l'exploitation illégale des forêts et le commerce qui en est issu. Les modifications apportées en 2008 à la *Lacey Act* (États-Unis) visant à interdire l'importation de produits forestiers récoltés illégalement dans d'autres pays ont renforcé l'approche américaine à cet égard.
- Le Plan d'action de l'UE sur l'application des réglementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux (FLEGT) porte sur l'exploitation forestière illicite et préconise la foresterie durable. Dans ce contexte, l'UE a conclu des ententes de partenariat avec trois pays (Ghana, Congo et Cameroun) et est en train de négocier avec sept autres pays en vue d'améliorer la gouvernance tout en faisant la promotion du bois d'œuvre exploité légalement. Au cours de la période 2007-2009, l'UE a consenti 59 millions d'euros pour les activités connexes du FLEGT. On prévoit un montant de 37 millions d'euros pour 2010-2013.
- Le Japon lutte contre l'exploitation illégale des forêts en collaboration avec divers pays, entre autres l'Indonésie, au moyen de l'élaboration et de la mise en œuvre de technologies de traçabilité du bois d'œuvre, ainsi que la Malaisie dans le cadre de réunions bilatérales d'experts portant sur la gestion durable des forêts. En outre, le Japon a consenti 78 millions de dollars au cours de la dernière décennie pour la réalisation de projets de l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT) liés à la gestion durable des forêts qui visaient notamment à combattre l'exploitation forestière illicite.

Action du G8 pour l'accès aux services énergétiques

- Depuis 2005, le Canada a financé dix projets en matière de développement de l'électricité, de pauvreté énergétique et d'accès à l'énergie en Amérique latine et dans les Caraïbes, pour un total de 75 millions de dollars.
- L'Allemagne verse annuellement des sommes de plus en plus importantes – de 174 millions de dollars en 2005 à 572 millions de dollars en 2008 – afin de fournir des solutions d'énergie durable, surtout aux populations pauvres d'une cinquantaine de pays qui n'ont pas accès aux services énergétiques.
- Entre 2005 et 2008, la France a investi plus de 220 millions de dollars dans des programmes d'accès aux services énergétiques, dont l'Afrique a beaucoup bénéficié par le biais de programmes d'électrification rurale et de projets d'expansion du réseau. La France s'est également engagée à développer des ressources énergétiques locales en Afrique, principalement des sources d'énergie renouvelable, et à mettre en œuvre des projets emblématiques comme la construction d'un parc éolien en Éthiopie et l'extension de la centrale géothermique au Kenya.
- Le Royaume-Uni appuie les initiatives multilatérales et bilatérales afin d'aider au développement et à l'application de solutions d'énergie faible en carbone dans les pays en développement, notamment par le financement du Programme de développement de l'électrification rurale du Bangladesh, à raison de 40 millions de livres.
- Les États-Unis ont mis en place un certain nombre de programmes bilatéraux touchant l'énergie, notamment un programme de 206 millions de dollars pour la transmission et l'électrification rurale en Tanzanie, ainsi que des partenariats multilatéraux comme le partenariat pour un air intérieur propre (Partnership for Clean Indoor Air), dont l'objectif est de convaincre les ménages d'utiliser une énergie propre qui, par la même occasion, offrirait une meilleure efficacité. L'agence USAID a prévu, pour l'exercice de 2010, un budget de 128 millions de dollars pour encourager l'énergie propre dans le cadre de son programme sur le changement du climat mondial (Global Climate Change Program).
- La Russie a versé 30 millions de dollars pour le lancement du Global Village Energy Partnership en Afrique subsaharienne.
- De 2005 à 2009, l'Italie, en plus d'offrir plus de 65 millions de dollars en prêts concessionnels, a apporté une contribution de plus de 82 millions de dollars pour appuyer plusieurs initiatives visant à permettre le développement de ressources énergétiques locales dans les pays en développement.
- L'aide bilatérale du Japon pour l'approvisionnement énergétique est passée de 125 millions de dollars en 2005 à plus d'un milliard de dollars en 2008, ce qui a permis d'appuyer activement les pays en développement en mettant à leur disposition différents projets, notamment pour l'électrification des zones rurales et l'introduction de technologies éco-énergétiques et de sources d'énergie renouvelable.
- Le Partenariat Afrique-UE pour l'énergie de 2007 touche tous les principaux enjeux liés à l'énergie, notamment l'accès aux services énergétiques, l'énergie renouvelable et l'efficacité. Entre 2005 et 2009, l'Union européenne a donné 420 millions d'euros pour financer une partie des projets d'accès aux services énergétiques mis en œuvre dans le cadre de la Facilité ACP-UE pour l'énergie (Afrique, Caraïbes, Pacifique-Union européenne).

que le simple fait d'améliorer les services énergétiques en Afrique pourrait augmenter la croissance économique de 1,9 point.⁶²

Un des principaux défis à relever pour l'amélioration de l'accès à l'énergie sera de mobiliser les fonds nécessaires. En effet, les besoins en investissements sont grands alors que les ressources publiques sont limitées. Le financement de donateurs sera essentiel pour bonifier l'argent du privé et les ressources publiques. Pour ce faire, le G8 a établi une série d'engagements visant à augmenter le niveau d'aide consenti par des donateurs et à faciliter le transfert technologique de manière à améliorer l'efficacité énergétique à un coût moindre.

Les membres du G8 ont apporté un soutien financier, technique et politique aux pays en développement pour que ceux-ci soient en mesure de faire face aux défis liés à l'énergie. À Gleneagles, les pays du G8 et cinq autres grandes puissances ont demandé à la Banque mondiale de faire preuve de leadership et de créer un nouveau cadre en faveur de l'énergie propre et du développement, notamment pour appuyer l'investissement et le financement. Le cadre a été bâti autour de trois piliers, soit : l'énergie pour le développement et l'accès à l'énergie pour les pauvres; l'accélération de la transition vers une économie faible en carbone; et le soutien aux pays en développement pour ce qui est de l'adaptation aux risques climatiques. Le G8 a constamment appuyé les prêts consentis par les banques multilatérales de développement et leurs succursales pour contribuer à la mise en œuvre du cadre.

Le leadership du G8 fait toute la différence. Par exemple, l'aide consentie par les donateurs pour améliorer le secteur énergétique en Afrique était d'environ 500 millions de dollars par année. Après le Sommet de Gleneagles, les engagements ont grimpé à 1,5 milliard de dollars en

moyenne, atteignant même 2,3 milliards de dollars en 2007⁶³. Malgré cette hausse importante, il faut davantage de ressources pour combler les besoins considérables et relever les défis. La crise financière et économique qui a frappé le monde dans la dernière année pose un problème supplémentaire pour le financement de l'infrastructure énergétique, surtout pour les projets dont le risque et les coûts sont élevés.

Principales constatations et leçons apprises

- Les engagements du G8 à l'égard du changement climatique ne sont pas statiques. Ils évoluent en regard du dialogue international. Le leadership du G8 concernant le changement climatique a grandement influencé la politique mondiale sur le changement climatique. Il est essentiel de maintenir ce leadership pour veiller au respect des engagements internationaux.
- Même si le Programme d'action forestier du G8 a pris fin en 2002, le Groupe des Huit a continué de s'attaquer aux problèmes que connaissent les ressources forestières mondiales en avançant des solutions. Un des principaux rôles, et aussi un des plus visibles, qui incombe aux membres du G8 dans le cadre du Partenariat pour les forêts du bassin du Congo est d'aider leurs partenaires de l'Afrique à atteindre les objectifs en ce qui a trait aux forêts. Les mesures prises par les pays du G8 pour contrer l'exploitation illégale des forêts sont prometteuses, puisqu'elles semblent vouloir favoriser l'exploitation légale du bois d'œuvre dans les marchés.
- Le leadership du G8 joue pour beaucoup dans l'augmentation des ressources et des engagements de la part des donateurs dans le secteur de l'énergie, et ce, malgré l'absence d'engagements financiers préétablis.

Résultats des efforts du G8 relativement à l'accès aux services énergétiques

- La première phase de la Facilité ACP-UE pour l'énergie, qui a coûté 220 millions d'euros, a mené à la création de 74 projets d'accès aux services énergétiques, pour un investissement total de 430 millions d'euros, et a permis à quelque 7 millions de personnes de bénéficier de services énergétiques. La deuxième phase de la Facilité, lancée en 2009, devrait bénéficier à 10 millions de personnes.
- Le programme Energising Development, une initiative conjointe des Pays-Bas et de l'Allemagne, encourage la décentralisation de l'approvisionnement des ménages en énergies renouvelables et le retour aux petites entreprises. Grâce à ce programme, plus de 6,1 millions de personnes de 21 pays ont maintenant un accès durable à des services énergétiques modernes. La deuxième phase devrait permettre à 9 millions d'autres personnes de bénéficier du même accès d'ici 2015.
- L'appui apporté par le Royaume-Uni au Global Village Energy Partnership (GVEP) a permis d'offrir de la formation professionnelle et technique à plus de 450 entrepreneurs d'Afrique de l'Est; l'objectif est d'augmenter ce nombre à 1 800, de manière à ce que 1,8 million de gens puissent en profiter d'ici 2013.

Action du G8 à l'égard des programmes énergétiques

Le financement apporté par le ministère du Développement international du Royaume-Uni au Programme des Nations Unies pour le développement et à l'Initiative pauvreté-environnement du Programme des Nations Unies pour l'environnement contribue à l'exécution de projets dans 17 pays. L'évaluation de juillet 2009 a permis de dégager les indicateurs de rendement et les résultats suivants :

- Sensibilisation accrue aux questions de pauvreté-environnement : Dans la plupart des pays, la compréhension des liens entre la pauvreté et l'environnement s'est considérablement améliorée;
- Preuves du rôle de l'environnement dans le bien-être des individus utilisées à des fins d'intégration : Dans tous les pays, on a recueilli des données probantes en vue d'approfondir les connaissances et d'influer sur la planification;
- Durabilité environnementale figurant parmi les priorités énoncées dans les cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté (CSLP) : Dans la plupart des pays, la prise en charge de la durabilité environnementale dans les CSLP a été grandement améliorée;
- Indicateurs de pauvreté-environnement liés à la planification du développement à l'échelle nationale : Dans la majorité des pays, on a établi des indicateurs de pauvreté-environnement – les mesures de surveillance nationale qui seront prises devront tenir compte de ces outils;
- Augmentation des crédits budgétaires pour les mesures de pauvreté-environnement : Dans certains pays, on a augmenté les crédits budgétaires;
- Coordination efficace et collaboration avec les donateurs au pays : Dans tous les pays, l'Initiative pauvreté-environnement coordonne le travail avec les donateurs au pays.

Chapitre 3 :

Conclusions et recommandations relatives à l'avenir du processus de responsabilisation du G8

Le respect des engagements – passés et présents – est essentiel pour accroître l'efficacité du G8. Les réalisations du Groupe de travail sur la responsabilisation et la publication du présent compte rendu constituent une étape importante vers l'atteinte de cet objectif.

Quelles ont été les réalisations du G8?

Le G8 a été le moteur d'un changement positif et de l'adoption de mesures concrètes et de solutions constructives pour relever les principaux défis mondiaux liés au développement. Ses engagements sur plusieurs années ont contribué à mobiliser des ressources financières importantes, ont encouragé ses membres, ainsi que les autres partenaires, à agir et ont donné une orientation stratégique au développement international.

Le bilan du G8 est en général positif et le groupe a fait des efforts concrets pour respecter ses engagements. Dans certains champs d'activités, on peut même parler de réussites considérables. Dans d'autres, toutefois, le G8 a encore du chemin à faire pour tenir entièrement ses promesses. La responsabilisation mutuelle des pays du G8 et de leurs partenaires reste essentielle à l'atteinte de résultats durables.

Hausses de l'aide publique au développement (APD). Entre 2004 et 2009, les dépenses d'APD du G8 se sont accrues de 24 milliards de dollars. En 2009, elles étaient de 82,18 milliards de dollars, ce qui représente presque 70 p. 100 des dépenses totales d'APD assumées par tous les donateurs bilatéraux du CAD de l'OCDE. Pour leur part, les dirigeants du G8 au Sommet de L'Aquila ont réitéré l'importance de respecter leurs engagements pour ce qui est d'accroître l'aide au développement.

Engagements énoncés à l'Annexe II, qui ont été pris au Sommet de Gleneagles. En 2005, les membres du G8 se sont engagés individuellement à accroître leur aide internationale. Les sommes promises, les ambitions et les échéances variaient. De façon générale, le bilan du G8 est positif, puisque certains membres ont atteint ou dépassé leurs objectifs individuels, tandis que d'autres continuent de progresser vers leurs objectifs fixés pour 2010 et restent déterminés à atteindre ceux de 2015.

Le G8 et l'Afrique. De 2004 à 2008, les dépenses du G8 au chapitre de l'APD en Afrique se sont accrues de plus de 10 milliards de dollars – ce qui représente une hausse de 50 p. 100. En 2008, elles étaient de 30 milliards de dollars. Les défis liés au développement africain restent nombreux, mais la collaboration avec d'autres partenaires, l'aide au développement du G8, l'allègement de la dette, les mécanismes innovateurs de financement ainsi que d'autres ressources ont contribué aux progrès réalisés sur le terrain.

L'annulation de dettes considérables de pays en développement a contribué à libérer des milliards de dollars pour permettre à ces pays d'investir. Entre 2005 et 2008, le G8 a financé un allègement de la dette d'une valeur totale de 54 milliards de dollars. En dépit des progrès réalisés à cet égard, l'accumulation d'une

nouvelle dette par certains pays en développement continue d'entraver sérieusement le développement économique durable.

Développement économique. Le G8 a adopté des politiques qui visent à stimuler le développement économique durable, y compris par le biais de la promotion du commerce international, du renforcement des marchés financiers et de la promotion de l'investissement du secteur privé dans les pays en développement. Au nombre de ces initiatives, on compte notamment également la fourniture d'une aide pour le commerce⁶⁴ qui s'élève à 14 milliards de dollars, dont cinq milliards sont destinés à l'Afrique. La crise économique mondiale a freiné ces tendances positives et il sera important de continuer d'appuyer la dynamique d'expansion du commerce.

Santé. Le G8 est en voie de respecter son engagement de fournir au moins 60 milliards de dollars pour lutter contre les maladies infectieuses et de renforcer les systèmes de santé, d'ici 2012. En 2008, les dépenses du G8 au chapitre de l'APD dans le secteur de la santé dépassaient 11 milliards de dollars. Le G8 devrait être en mesure de dépasser son objectif fixé pour 2010 de distribuer 100 millions de filets traités à l'insecticide pour prévenir le paludisme. Il a contribué à mobiliser les ressources nécessaires pour appuyer le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, grâce à

des contributions pour la période allant de 2001 à 2009 qui dépassent 12 milliards de dollars – ou 78 p. 100 de l'ensemble des contributions au Fonds.

Eau et assainissement. Le Plan d'action sur l'eau de 2003 du G8, adopté au Sommet d'Évian, a contribué à sensibiliser les milieux politiques et à encourager des réformes stratégiques. Les pays du G8 ont accompagné leur engagement politique d'un engagement financier dans le secteur de 18 milliards de dollars pour la période allant de 2003 à 2008. Le partenariat entre le G8 et l'Afrique dans le secteur de l'eau et de l'assainissement formalisé à L'Aquila en 2009 a contribué au renforcement des partenariats existants, dans l'optique de la réalisation des objectifs connexes en Afrique.

Sécurité alimentaire. L'initiative de L'Aquila pour la sécurité alimentaire a eu pour effet de mobiliser un vaste soutien politique en faveur de la sécurité alimentaire, ainsi, entre autres, les membres du G8 et d'autres donateurs se sont engagés à réunir 20 milliards de dollars pour le développement agricole durable. À ce jour, les engagements contractés à ce chapitre par le G8 et les autres donateurs se chiffrent à 22 milliards de dollars, dont six milliards de dollars s'ajoutent aux engagements courants.

Éducation. À la suite du Sommet de Kananaskis, les efforts du G8 ont abouti à la mise en œuvre de l'Initiative pour l'accélération de l'éducation – un partenariat mondial qui vise à accélérer l'atteinte des objectifs et à accroître l'efficacité de l'aide en matière d'éducation. Les mesures prises par le G8 ont contribué à des gains importants en éducation, y compris à la hausse du nombre d'écoliers qui reçoivent une éducation primaire et secondaire.

Paix et sécurité. Collectivement, les pays du G8 ont formé environ 130 000 casques bleus, dépassant l'engagement initial d'en former 75 000,

qui avait été pris à Sea Island. Les pays du G8 ont fourni de l'équipement aux unités militaires et permis le déploiement de plus de 70 000 casques bleus dans le cadre de 20 opérations de maintien de la paix dans le monde. Les pays du G8 offrent également un appui important à un réseau de centres de formation en maintien de la paix – dont plusieurs se trouvent en Afrique.

Environnement et énergie. Le changement climatique est une priorité aux sommets du G8 depuis un certain nombre d'années. Le leadership du G8 à ce chapitre a contribué à modeler et à faire avancer le débat dans le cadre du processus de négociation au sein de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et du Forum des grandes puissances économiques (FGPE) sur l'énergie et le climat. La biodiversité, la gestion durable des forêts et la pauvreté en matière d'approvisionnement énergétique figurent toutes en tête des préoccupations du G8 depuis un certain nombre d'années.

Conclusions et recommandations

Accroître la transparence relativement à la production des rapports du G8

Les dirigeants du G8 ont demandé au Groupe de travail sur la responsabilisation (GTR) de chercher des moyens d'accroître la transparence liée à la production des rapports en employant une approche plus large, plus exhaustive et plus cohérente. Le GTR a cerné un certain nombre d'étapes importantes à suivre pour améliorer et normaliser les activités de production des rapports du G8. Le recours aux données financières disponibles auprès d'organisations internationales, comme l'OCDE, pour suivre les progrès réalisés au regard des engagements du groupe, et en rendre compte, figure parmi ces étapes.

Prise d'engagements

Les engagements du G8 sont le résultat de processus politiques et reflètent un consensus des pays membres sur une approche commune à adopter par rapport aux principaux enjeux mondiaux. Ces engagements ne sont pas statiques; ils évoluent avec la situation et les changements d'orientation. Les nouvelles ententes à l'échelle internationale peuvent prendre le dessus sur les engagements historiques du G8 et ainsi rendre moins pertinente la reddition de comptes au sujet de ces engagements initiaux. En outre, comme les engagements du groupe sont souvent liés à des initiatives réalisées sur plusieurs années, les progrès réalisés relativement à ces engagements doivent également être évalués dans un contexte pluriannuel. Un processus régulier d'examen et d'évaluation de l'évolution des engagements permet au G8 d'inscrire ses progrès dans ce contexte et de rajuster son orientation et ses activités de rapport au besoin.

Les nombreuses facettes des activités du G8 se reflètent dans l'étendue de ses engagements. Ainsi, on trouve, d'une part, des engagements exprimés sous forme d'aspirations communes, qui peuvent prendre plusieurs formes, y compris des énoncés de politiques qui visent à influencer les orientations stratégiques à l'échelle internationale, à définir les priorités du G8 et à catalyser les actions. D'autre part, on trouve des engagements pour lesquels les suivis et les évaluations doivent se faire à divers degrés. Ces engagements peuvent aussi prendre plusieurs formes et sont souvent présentés dans les communiqués du G8 comme des contributions financières définies ou des

programmes ciblés, parfois assortis d'échéanciers précis.

Tous ces types d'engagements constituent des outils à la disposition du G8 qui sont pertinents et peuvent apporter une valeur ajoutée. Les engagements de nature politique, en particulier, ont permis de faire valoir le leadership du groupe, de souligner ses intentions et de faire progresser ou de réorienter les discussions stratégiques à l'échelle internationale devant l'émergence de nouveaux défis. Cependant, les progrès réalisés au regard de ce type d'engagements sont difficiles à suivre et à présenter de manière significative et quantifiable dans un rapport. Malgré cela, lorsqu'ils sont utilisés convenablement, ils peuvent signaler clairement l'intention des dirigeants de modifier la nature ou l'orientation du débat international.

En revanche, les engagements exprimés en chiffres sont plus faciles à suivre s'ils sont clairs, associés à des délais et à des résultats attendus ou des effets souhaités. Les engagements ciblés contribuent à accroître l'efficacité de l'aide en ce qu'ils sont plus faciles à traduire en activités opérationnelles et qu'ils permettent une meilleure coordination des activités conjointes connexes des bailleurs de fonds du G8. L'important est d'avoir une idée claire du type d'engagement requis pour aborder un problème particulier. Grâce à cette bonne appréhension des buts visés, il sera plus facile de comprendre les engagements, d'en assurer le suivi et de rendre compte des progrès réalisés connexes.

L'Initiative de L'Aquila pour la sécurité alimentaire (ILASA), lancée en 2009, a marqué un changement dans la façon dont le G8 suit et supervise les progrès relatifs à ses engagements mesurables. Grâce à l'établissement, conformément à

son engagement à ce chapitre, d'un processus clair et transparent de suivi, qui définit clairement la contribution de chaque pays et établit précisément l'allocation des ressources, le G8 sera plus en mesure, dans le cadre de l'ILASA, de respecter son engagement et de rendre compte des progrès réalisés. À l'avenir, il sera important de tirer les leçons du processus de l'ILASA et de les mettre à profit.

Les résultats exposés dans le présent compte rendu font ressortir un certain nombre de mesures qui pourraient permettre d'améliorer la capacité de suivre, de superviser et de communiquer les progrès réalisés au regard des engagements du G8 associés à une composante financière, à des ressources ou à des délais, qui sont destinés à être mesurés et suivis. Ces mesures sont notamment les suivantes :

- La définition d'objectifs clairs et précis;
- L'établissement d'un échéancier comprenant des dates de début et de fin précises;
- Lorsqu'il y a une composante financière, la définition d'une année de référence;
- La gestion des activités en fonction des résultats définis par le G8;
- Le choix d'indicateurs pour mesurer les progrès réalisés y compris en ce qui concerne les extrants, le cas échéant;
- La distinction, le cas échéant, entre les fonds engagés par le passé et les fonds supplémentaires qui s'ajoutent aux engagements continus;
- La présentation des détails pour ce qui est de savoir de quelle manière et à quel moment le G8 fera état des progrès réalisés relativement aux engagements.

Responsabilisation : L'après Muskoka

Au Sommet de L'Aquila, en plus du présent compte rendu, les dirigeants

ont demandé la mise en place d'un mécanisme de responsabilisation complet et exhaustif d'ici 2010 pour suivre les progrès réalisés et accroître l'efficacité de leurs actions.

Le présent compte rendu constitue une étape importante vers une plus grande transparence dans la production de rapports et un renforcement de la légitimité et de l'efficacité du G8. Il reste encore du travail à faire, toutefois, pour concrétiser pleinement les promesses faites à L'Aquila en matière de responsabilisation, et répondre à la demande des dirigeants de mettre au point un mécanisme de responsabilisation détaillé.

Pour être efficaces et crédibles, les activités de rapport du G8 doivent porter sur plusieurs années. Le GTR a été établi sur une base permanente et constitue l'outil principal pour évaluer et rendre compte des progrès réalisés au regard des engagements pris, d'une année à l'autre. Le GTR est chapeauté par la présidence du G8 et continuera d'élaborer le cadre de responsabilisation du groupe. Un examen exhaustif sera réalisé et un rapport produit, tous les deux ou trois ans. Dans l'intérim, des secteurs (par exemple la santé ou la sécurité alimentaire) ou des thèmes particuliers (responsabilisation mutuelle) pourraient être examinés. De plus, on pourrait envisager d'élargir à l'avenir le mandat des examens liés au respect des engagements au delà des orientations actuelles sur le développement et les domaines liés au développement.

ANNEXE UN

Mandat du groupe de travail de haut niveau sur la responsabilisation du G8

CONTEXTE

En vue de maintenir leur crédibilité et leur efficacité, les intervenants de la coopération internationale doivent concrétiser leurs engagements d'une façon transparente. La responsabilité et la transparence étaient des thèmes clés du Sommet de Toyako et c'est durant ce sommet que le G8 a, pour la première fois, fait rapport de la mise en œuvre de ses engagements antérieurs.

La présidence italienne, appuyée par les autres partenaires du G8, a poussé cette initiative un peu plus loin en proposant d'élaborer une méthodologie de reddition de comptes vigoureuse pour assurer le suivi des engagements pris par les dirigeants. À L'Aquila, les dirigeants ont approuvé le premier compte rendu préliminaire sur les activités fondé sur les contributions des groupes d'experts du G8.

L'expérience de ces groupes d'experts du G8 a toutefois démontré que cet exercice de reddition de comptes peut s'avérer complexe. C'est pourquoi, lors du Sommet de L'Aquila, les dirigeants ont annoncé la création d'un groupe de travail de haut niveau sur la responsabilisation :

Paragraphe 98 de la Déclaration des dirigeants du G8 : *Pour accroître la transparence et l'efficacité, nous avons décidé de renforcer notre responsabilisation en ce qui concerne nos engagements individuels et collectifs souscrits dans le cadre du G8 au regard du développement et des objectifs connexes. Nous avons demandé à nos experts de préparer un rapport préliminaire, annexé ci-après, au sujet de nos réalisations à ce jour. Nous avons également confié à un groupe de travail de haut niveau la tâche de concevoir, avec les organisations internationales pertinentes, une méthodologie élargie, exhaustive et uniforme pour la présentation de rapports, en portant une attention particulière à nos activités dans le domaine du développement et les domaines connexes, ainsi qu'aux résultats obtenus. Un rapport sera présenté en 2010 lors du Sommet de Muskoka au Canada. Nous demandons aussi la préparation d'une évaluation internationale en 2010 sur ce qu'il faudra faire pour atteindre les OMD.*

La présidence canadienne a indiqué que la responsabilisation serait un thème prépondérant et une importante réalisation attendue du Sommet du G8 de 2010.

OBJECTIFS DE L'EXERCICE DE RESPONSABILISATION DU G8

- Concevoir une méthodologie élargie, exhaustive et uniforme pour la présentation de rapports sur les engagements du G8 qui met l'accent sur le développement et les domaines connexes ainsi que sur les résultats obtenus (par. 98 de la Déclaration des dirigeants);
- Fournir aux dirigeants les renseignements nécessaires pour apporter, en cours d'exercice, les correctifs qu'ils jugent appropriés (p. ex., si l'analyse démontre qu'il est nécessaire de prendre des mesures ou une approche différentes);
- Améliorer la communication sur les réalisations du G8 et de ses membres et transmettre au public et aux organisations de la société civile des pays membres du G8 et des pays partenaires des renseignements sur les progrès réalisés relativement à la réalisation des engagements du G8;
- Renforcer la capacité du G8 à réaliser les engagements individuels et collectifs pris lors des différents sommets en assurant un meilleur suivi de leur mise en œuvre;
- Aider les dirigeants à élaborer des engagements mesurables et à en assurer la continuité;
- Finalement, de cette manière, le G8 serait en meilleure position pour obtenir une plus grande responsabilisation des partenaires (responsabilisation mutuelle).

OBJECTIFS DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LA RESPONSABILISATION

L'objectif de cet exercice consiste à élaborer un cadre de responsabilisation et un compte rendu des activités complets et cohérents dans le domaine du développement et les domaines connexes. Le Groupe de travail sur la responsabilisation devra :

Définir les engagements du G8 les plus pertinents liés au développement et aux domaines connexes pris depuis le Sommet de Gleneagles en 2005 et remettre une liste annotée des engagements qui feront l'objet du compte rendu présenté au Sommet de Muskoka.

À partir des engagements sélectionnés, **présenter une interprétation commune** de la signification et de la portée des **mandats précis** à prévoir et **répertorier les indicateurs** pour les engagements qui feront l'objet du compte rendu du G8 au Sommet de Muskoka. Cet exercice s'appuiera sur les travaux des groupes d'experts du G8 (p. ex., modèles de comptes rendus élaborés pour le domaine de la santé et de la sécurité) et tirera profit de l'apport substantiel des spécialistes sectoriels pour préparer le Compte rendu des activités pour le Sommet.

Élaborer, en collaboration avec l'OCDE et d'autres organisations pertinentes possédant une expertise attestée dans la production et le traitement des données (p. ex., OMS, UNESCO...), une **méthodologie commune de préparation de rapports** pour la sélection, la normalisation et la régularisation des évaluations des progrès accomplis par le G8 relativement aux engagements pris. Plus précisément, le Groupe de travail : sélectionnera les sources de données et les méthodologies statistiques appropriées pour évaluer les données.

Recenser des approches possibles pour mesurer les résultats des engagements du G8 et en faire rapport, au lieu de simplement faire mention des progrès accomplis dans la réalisation des engagements. Plus précisément, le Groupe pourrait :

- collaborer avec l'OCDE et les organisations pertinentes afin de trouver des moyens d'évaluer les résultats liés aux engagements du G8;
- sélectionner, s'il y a lieu, des approches qualitatives, comme des évaluations narratives et des exemples, pour illustrer les résultats concrets découlant des engagements du G8.

Préparer le Compte rendu des activités du G8, déterminer les moyens les plus efficaces de compiler et de publier les résultats de l'exercice. Le **Compte rendu des activités du G8 de 2010** présentera, au moyen d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs, les mesures prises pour honorer un engagement en particulier parmi ceux relevés par le Groupe de travail sur la responsabilisation, indiquera dans quelle mesure et de quelle manière l'engagement a été mis en œuvre (p. ex. multilatéralement, bilatéralement, en partenariat avec les acteurs comme le secteur privé, etc.) et précisera le cas échéant l'incidence des engagements mis en œuvre sur la réalisation d'objectifs précis de développement international. Le Groupe de travail pourrait également décider de discuter (en collaboration avec les organisations internationales pertinentes, si nécessaire) de la possibilité de comparer de façon significative les initiatives et les résultats; et de façon plus générale, d'évaluer, dans la mesure du possible, les incidences concrètes des initiatives du G8.

Formuler des recommandations sur la façon d'institutionnaliser les pratiques de responsabilisation pour l'avenir, après Muskoka, en vue de maximiser la transparence et la concrétisation des engagements, de produire des rapports périodiques sur les progrès et de faciliter la communication entre le G8, les pays partenaires et le public général sur les progrès accomplis par le G8 dans l'atteinte de ses objectifs.

PROPOSITIONS POUR LE DOMAINE DU DÉVELOPPEMENT ET LES DOMAINES CONNEXES

Le Groupe de travail sur la responsabilisation dégagera et communiquera aux SSAE, d'ici février 2010, les engagements liés au développement et aux domaines connexes au développement pris par le G8 **depuis le Sommet de Gleneagles** qui feront l'objet du compte rendu à Muskoka. Le domaine du développement et les domaines connexes pourraient comprendre les volets suivants :

1) Financement pour le développement et l'efficacité de l'aide

- Aide internationale/ratios d'aide publique au développement (p. ex., Annexe II de la déclaration de Gleneagles sur l'Afrique).
- Efficacité de l'aide (Rome/Paris/Accra), en s'appuyant sur les travaux de tribunes pertinentes.
- Mobilisation d'autres ressources de financement (Monterrey/Doha et approche nationale).

2) Initiatives visant à soutenir les objectifs de développement internationaux, y compris les OMD

- Promouvoir la sécurité alimentaire mondiale et l'agriculture.
- Promouvoir l'accès durable à l'eau et à des services d'assainissement.
- Progresser sur la voie de l'éducation pour tous.

- Promouvoir la santé dans le monde.
- Renforcer la durabilité environnementale (forêts, biodiversité, etc.), en s'appuyant sur les travaux de tribunes pertinentes.
- Renforcer les capacités et les mécanismes de coordination pour la paix et la sécurité et la reconstruction d'un pays (p. ex. engagement à former et équiper les troupes).

3) Renforcer la gouvernance et le secteur privé à l'appui de la croissance économique et autres initiatives de renforcement des capacités

- Promouvoir la bonne gouvernance (y compris en encourageant la conduite responsable des affaires/la RSE, l'ITIE et d'autres activités de transparence et de lutte contre la corruption dans les pays en développement).
- Renforcer la croissance économique (y compris au moyen de l'aide pour le commerce et l'infrastructure, la réduction des coûts transactionnels pour les envois de fonds).
- Autres initiatives de renforcement de la capacité.

FORMATION D'UN GROUPE DE TRAVAIL DE HAUT NIVEAU SUR LA RESPONSABILISATION

- Chaque pays membre du G8 désignera un expert de haut niveau.
- La participation au Groupe de travail est limitée aux pays membres du G8. Toutefois, la présidence invitera l'OCDE et peut-être d'autres organisations internationales concernées à prendre part aux réunions du Groupe de travail en tant que conseillers techniques.
- Le Groupe de travail sur la responsabilisation élaborera des méthodologies de présentation de rapports et des modèles connexes en s'appuyant sur les travaux des experts des pays du G8, au besoin.
- À cet égard, la première ébauche du compte rendu devra être préparée selon les modalités établies par le Groupe de travail en fonction des indications fournies par les SSAE.

FEUILLE DE ROUTE ET ÉCHÉANCIER

- Les SSAE du G8 ont discuté de l'ébauche du mandat du groupe ainsi que des modifications proposées incorporées dans ce document et ont convenu de tenir la première réunion du Groupe de travail sur la responsabilisation en Italie, le plus tôt possible après la réunion des sherpas du G8 (1^{er} et 2 novembre).
- La date de la réunion a été fixée au 20 novembre, à Rome, au ministère des Affaires étrangères. Les invitations seront envoyées aux participants le 6 novembre.
- Le Canada a offert d'organiser la deuxième réunion du Groupe de travail sur la responsabilisation à Ottawa, afin de poursuivre les travaux en s'appuyant sur les résultats de la réunion de Rome. L'ébauche du programme et les résultats attendus pour cette deuxième réunion seront distribués en temps et lieu.
- Phase préparatoire du Groupe de travail (p. ex., déterminer les engagements, élaborer une méthodologie de présentation de rapports, préparer les modèles) qui devra être terminée avant février 2010.
- Présentation des suggestions des pays à la présidence du G8 – l'échéance cible est avril 2010.
- Le premier compte rendu sera présenté au Sommet de 2010 à Muskoka.

ANNEXE DEUX

Liste des engagements dans le domaine du développement ou en lien avec le développement

1. Aide internationale et efficacité de l'aide	
Engagement	Sommet, paragraphe correspondant
1.1 Accroître l'aide au développement	
Engagements énoncés à l'annexe II, Gleneagles	Gleneagles, 2005 : Annexe II
1.2 Efficacité de l'aide	
Nous mettrons en œuvre tous les engagements que nous avons pris dans la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide, notamment le renforcement des efforts visant à délier l'aide; le versement de l'aide en temps opportun et de manière prévisible, dans la mesure du possible au moyen des systèmes des pays partenaires; l'accroissement de l'harmonisation et de la coordination entre les donateurs, y compris par des approches davantage fondées sur les programmes.	Gleneagles, 2005 : Afrique, paragraphe 32
Nous centrerons l'aide sur les pays à faible revenu, qui se sont engagés à l'égard de la croissance et de la réduction de la pauvreté, d'un gouvernement démocratique, responsable et transparent, et d'une saine gestion des finances publiques (...)	Gleneagles, 2005 : Afrique, paragraphe 30
1.3 Allègement de la dette	
Nous financerons notre part du manque à gagner de l'Initiative renforcée en faveur des PPTE, étant entendu que celui-ci pourrait atteindre jusqu'à 1 milliard de dollars américains.	Kananaskis, 2002 : Plan d'action du G8 pour l'Afrique, paragraphe 4.2
Le G8 a approuvé une proposition visant à annuler la totalité de l'encours de la dette de pays pauvres très endettés admissibles envers le FMI, l'IDA et le Fonds africain de développement et à fournir des ressources additionnelles pour faire en sorte que la capacité de financement des IFI ne soit pas réduite (...)	Gleneagles, 2005 : Afrique, paragraphe 29
2. Développement économique	
Engagement	Sommet, paragraphe correspondant
2.1 Envois de fonds	
Nous nous attacherons, en particulier, à réduire le coût moyen des transferts de fonds des migrants à l'échelle internationale, de 10 p. 100 à l'heure actuelle à 5 p. 100 dans cinq ans, par une information, une transparence et une concurrence accrues ainsi que par une plus grande coopération avec des partenaires (...).	L'Aquila, 2009 : Un leadership responsable pour un avenir durable, paragraphe 134
2.2 Commerce et développement	
Nous reconnaissons l'importance de l'aide au commerce, qui permet à de nombreuses économies de bénéficier du commerce. Nous prévoyons que les dépenses en aide au commerce augmenteront, pour atteindre 4 milliards de dollars, notamment par le biais du renforcement du Cadre intégré.	Saint Pétersbourg, 2006 : Déclaration sur le commerce, paragraphe 6

ANNEXE DEUX

Liste des engagements dans le domaine du développement ou en lien avec le développement

En s'efforçant d'instaurer, pour tous les produits en provenance des pays les moins avancés (PMA), y compris les PMA africains, l'accès en franchise et hors contingent en envisageant à cette fin les façons de faciliter leur utilisation plus complète et efficace des arrangements actuels sur l'accès aux marchés (...)	Kananaskis, 2002 : Plan d'action du G8 pour l'Afrique, paragraphe 3.3
Soutien à l'intégration et au commerce régionaux : Le G8 est déterminé à collaborer étroitement à l'appui de l'intégration régionale et du commerce en Afrique. Dans cette optique, nous intensifierons nos efforts visant à mieux appuyer l'intégration régionale, par une action cohérente, et à tirer parti des synergies dans nos activités.	Heiligendamm, 2007 : Croissance et responsabilité en Afrique, paragraphe 13
2.3 Infrastructure	
Poursuivre nos efforts en vue de créer un consortium international pour les infrastructures, composé de l'UA, du NEPAD, de la Banque mondiale et de la Banque africaine de développement (BAfD), reconnue par le NEPAD comme le principal organisme en matière d'infrastructure, pour faciliter l'investissement dans l'infrastructure et, notamment, dans l'infrastructure transfrontalière, en Afrique.	Gleneagles, 2005 : Afrique, paragraphe 23a
2.4. Investissement	
Nous saluons le « Partenariat pour le développement du secteur financier en Afrique » et le travail en cours, avec la collaboration de la Banque mondiale et de la Banque africaine de développement, pour le concrétiser. Le Partenariat regroupera le savoir-faire, les institutions et le secteur privé africains, ainsi que les ressources des donateurs, de façon à créer des capacités solides dans le secteur financier au sein des gouvernements et dans le secteur privé, et servira d'enceinte pour l'apprentissage par les pairs.	Heiligendamm, 2007 : Croissance et responsabilité en Afrique, paragraphe 32
Fonds pour le climat d'investissement en Afrique : à titre individuel et collectif, nous continuerons à appuyer les initiatives visant à améliorer le climat de l'investissement, telles que le Fonds pour le climat d'investissement en Afrique, le Service de conseil en investissements étrangers de l'IFC ou l'Initiative NEPAD OCDE pour l'investissement en Afrique.	Heiligendamm, 2007 : Croissance et responsabilité en Afrique, paragraphe 28

3. Santé

Engagement	Sommet, paragraphe correspondant
3.1 Financement de la santé et renforcement des systèmes de santé	
Nous poursuivons nos efforts de façon à mobiliser au moins les 60 milliards \$ US prévus pour la lutte contre les maladies infectieuses et l'amélioration des systèmes de santé. (Engagement réaffirmé en 2008 et 2009 : nous réaffirmons nos engagements existants, y compris l'investissement de 60 milliards \$ US pour la lutte contre les maladies infectieuses et le renforcement des systèmes de santé d'ici 2012.	Heiligendamm, 2007 : Croissance et responsabilité en Afrique, paragraphe 48 L'Aquila, 2009 : Un leadership responsable pour un avenir durable, paragraphe 125

ANNEXE DEUX

Liste des engagements dans le domaine du développement ou en lien avec le développement

Mobilisation d'un soutien au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme.	Saint Pétersbourg, 2006 : Lutte contre les maladies infectieuses, paragraphe 2
Faire fond sur l'importante Initiative mondiale du G8 pour un vaccin contre l'infection par le VIH/sida, en augmentant l'investissement direct et en faisant avancer les travaux sur les stimulants du marché, en complément de la recherche fondamentale, par le biais de partenariats public-privé ou d'engagements d'achat à l'avance, afin de favoriser la mise au point de vaccins, de microbicides et de médicaments contre le sida, le paludisme, la tuberculose et d'autres maladies négligées.	Gleneagles, 2005 : Afrique, paragraphe 18 (e)
En appuyant le renforcement des capacités des pays les plus vulnérables en ce qui concerne la surveillance des maladies et les systèmes d'alerte rapide, y compris le renforcement de la capacité de diagnostic et de recherche sur les virus	Saint Pétersbourg, 2006 : Lutte contre les maladies infectieuses, paragraphe 13
Les membres du G8 travailleront en vue d'augmenter les effectifs de manière à atteindre le seuil fixé par l'OMS, qui est de 2,3 travailleurs pour 1000 personnes. Au début, nous concentrerons nos efforts dans les pays où nous sommes actuellement engagés et qui font face à une pénurie grave.	Hokkaido Toyako, 2008 : Développement et Afrique, paragraphe 46(b)
3.2 Santé maternelle et infantile	
Nous intensifierons les efforts visant à réduire les lacunes dans le domaine de la santé maternelle et infantile ainsi que le planning familial volontaire, ce qui se traduira par des investissements de quelque 1,5 milliard \$ US (...)	Heiligendamm 2007 : Croissance et responsabilité en Afrique, paragraphe 50
3.3. Lutte contre les maladies infectieuses	
Nous devons aussi redoubler d'efforts dans la lutte contre d'autres maladies évitables (...), notamment en augmentant quantitativement et qualitativement la recherche médicale sur les maladies négligées dans les pays en développement.	Saint Pétersbourg, 2006 : Lutte contre les maladies infectieuses, paragraphe 31
3.4 VIH/sida	
Mettre au point une trousse pour la prévention et le traitement du VIH ainsi que les soins connexes, dans le but de se rapprocher le plus possible de l'objectif d'offrir, d'ici 2010, un accès universel pour tous ceux qui ont besoin de traitement.	Gleneagles, 2005 : Afrique, 18d
Nous nous engageons à lutter contre toute stigmatisation, discrimination et violation des droits humains ainsi qu'à promouvoir les droits des personnes vivant avec un handicap. Nous œuvrerons également pour l'élimination des interdictions de voyage qui visent les personnes vivant avec le VIH/sida (...)	L'Aquila, 2009 : Un leadership responsable pour un avenir durable, paragraphe 123

ANNEXE DEUX

Liste des engagements dans le domaine du développement ou en lien avec le développement

3.5 Polio	
Nous appuierons l'Initiative pour l'éradication de la polio après la période prévue pour la campagne d'éradication en 2006-2008, en continuant ou en augmentant notre contribution afin de réaliser l'objectif des 829 millions \$ et de mobiliser le soutien d'autres intéressés.	Gleneagles, 2005 : Afrique, paragraphe 18(f) (tous les Sommets)
3.6 Paludisme	
Avec la collaboration de pays africains, nous intensifierons l'action contre le paludisme, de façon à aider 85 p. 100 des personnes vulnérables, par des interventions cruciales qui sauveront la vie de 600 000 enfants par année d'ici 2015 et réduiront le fardeau que cette maladie impose aux économies africaines (...)	Gleneagles, 2005 : Afrique, paragraphe 18(g), Engagement réaffirmé à Saint Pétersbourg, 2006 : Lutte contre les maladies infectieuses, paragraphe 34
Afin d'honorer nos engagements précédents eu égard au paludisme, nous poursuivrons la distribution de moustiquaires durables traités à l'insecticide; notre objectif est d'en distribuer 100 millions grâce à l'aide bilatérale et multilatérale, en partenariat avec d'autres parties intéressées.	Hokkaido Toyako, 2008 : Le développement et l'Afrique, paragraphe 46(d)
3.7 Tuberculose	
Nous soutiendrons également le Plan mondial Halte à la tuberculose (2006-2015)	Saint Pétersbourg, 2006 : Lutte contre les maladies infectieuses, paragraphe 21
3.8 Rougeole	
Nous œuvrerons en faveur d'une baisse constante du nombre de morts provoqués par la rougeole, du progrès des efforts pour enrayer sa propagation, et de son éradication éventuelle (...)	Saint Pétersbourg, 2006 : Lutte contre les maladies infectieuses, paragraphe 29

4. Eau et assainissement

Engagement	Sommet, paragraphe correspondant
Nous mettrons en œuvre le plan d'action du G8 pour l'eau et l'assainissement tel qu'il a été adopté à Évian, y compris par une augmentation de l'aide dans ce secteur; par le maintien de l'impulsion et de l'engagement politiques en ce qui concerne les enjeux liés à l'eau; le renforcement des mécanismes de coordination et de suivi (...)	Gleneagles, 2005 : Afrique, paragraphe 17, L'Aquila, 2009 : Un leadership responsable pour un avenir durable, paragraphe 118
Nous renforcerons le partenariat entre l'Afrique et le G8 en ce qui concerne l'eau et l'assainissement (cette partie n'est pas dans le modèle) (...)	L'Aquila, 2009 : Un leadership responsable pour un avenir durable, paragraphe 118

ANNEXE DEUX

Liste des engagements dans le domaine du développement ou en lien avec le développement

5. Sécurité alimentaire

Engagement	Sommet, paragraphe correspondant
Le G8 continuera à œuvrer de concert avec ses partenaires et d'autres donateurs pour combler le manque à gagner dans tous les pays admissibles à l'Initiative pour l'accélération de l'éducation pour tous (...)	(L'Aquila, 2009 : Déclaration commune sur la sécurité alimentaire mondiale, paragraphe 12)
Les efforts régionaux et pris en charge par les pays pour contrer la baisse des investissements dans la sécurité alimentaire et pour améliorer celle-ci.	Hokkaido Toyako, 2008 : Déclaration des dirigeants sur la sécurité alimentaire mondiale, paragraphe 7
Nous appuierons la réforme de l'architecture internationale de l'agriculture et de la sécurité alimentaire et la création d'un partenariat mondial en ce domaine.	L'Aquila, 2009 : Déclaration des dirigeants, paragraphes 113 et 114

6. Éducation

Engagement	Sommet, paragraphe correspondant
Le G8 continuera à œuvrer de concert avec ses partenaires et d'autres donateurs pour combler le manque à gagner dans tous les pays admissibles à l'Initiative pour l'accélération de l'éducation pour tous (...)	Heiligendamm, 2007 : Croissance et responsabilité en Afrique, paragraphe 38
De concert avec d'autres donateurs, nous sommes déterminés à poursuivre une stratégie unifiée, à mobiliser des ressources bilatérales et multilatérales prévisibles de façon à combler le manque à gagner financier estimé par 1,2 milliard \$ au cours des 18 prochains mois, au titre de l'Initiative pour l'accélération de l'éducation pour tous (...)	L'Aquila, 2009 : Un leadership responsable pour une croissance durable, paragraphe 128

7. Gouvernance

Engagement	Sommet, paragraphe correspondant
Nous appuierons le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), y compris les pays qui mettent en œuvre de saines politiques, conformément aux recommandations du MAEP, et nous renforcerons les institutions africaines essentielles à l'amélioration de la bonne gouvernance.	Heiligendamm, paragraphes 6 à 8 Gleneagles paragraphe 14(a)
Nous fournirons aux pays en développement une aide accrue au renforcement de leurs capacités de lutte contre la corruption.	Heiligendamm, paragraphes 88, 90 et 92
Nous réduirons la corruption par le secteur privé par une application rigoureuse des lois contre la corruption des agents publics étrangers (...)	Gleneagles : Afrique 14 (h)

ANNEXE DEUX

Liste des engagements dans le domaine du développement ou en lien avec le développement

Nous œuvrerons en faveur de la ratification de la Convention des Nations Unies contre la corruption et entamerons des discussions sur des mécanismes visant à assurer sa mise en œuvre effective.	Kananaskis Gleneagles, paragraphe 14(f)
Nous renforcerons le soutien à l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE), y compris par des mesures financières et techniques (...)	Heiligendamm, paragraphes 11 et 87, Gleneagles, paragraphe 14(d), Saint Pétersbourg 3
Nous œuvrerons efficacement aux Nations Unies et dans d'autres enceintes de façon à empêcher que les « ressources des conflits », telles que le pétrole, le diamant et le bois, et d'autres ressources naturelles rares, provoquent et alimentent des conflits.	Gleneagles, paragraphe 10(e)
Nous veillerons à promouvoir activement les normes de responsabilité sociale des entreprises (...)	Heiligendamm, paragraphe 24
Nous veillerons à établir des mécanismes efficaces au sein de nos administrations publiques pour le recouvrement des biens, y compris ceux issus de la corruption (...)	

8. Paix et sécurité

Engagement	Sommet, paragraphe correspondant
Nous mettrons en place des centres régionaux d'excellence en ce qui concerne les aspects militaires et civils des conflits et du soutien à la paix.	Kananaskis, Plan d'action du G8 pour l'Afrique L'Aquila, paragraphe 129; Heiligendamm, paragraphes 40 et 42, Sea Island, 2004 : 9
Nous appuierons l'acquisition de capacités de sécurité maritime en Afrique (...)	
Nous mettrons en place un arrangement pour le soutien au transport et à la logistique à l'appui des opérations de paix.	
Nous fournirons une aide financière et d'autres formes de soutien à la Direction pour la paix et la sécurité de l'UA (...)	Heiligendamm, paragraphe 40
Nous renforcerons les capacités civiles et de police des Forces africaines en attente.	Heiligendamm, paragraphes 40 et 42
Nous formerons, et selon qu'il convient, équiperons quelque 75 000 militaires d'ici 2010, qui prendront part à des opérations de soutien à la paix à l'échelle de la planète, avec un accent particulier sur l'Afrique (...)	Sea Island 2004 : 9, Gleneagles, paragraphe 8
Nous renforcerons la contribution du G8 à la formation d'unités de police dûment formées qui pourront être déployées dans des opérations de paix (...)	Hokkaido Toyako, 2008 : 71 (b)

ANNEXE DEUX

Liste des engagements dans le domaine du développement ou en lien avec le développement

Nous renforcerons les capacités des opérations de paix dans d'autres régions d'ici 2010 (...)	Sea Island, 2004 : 9
Nous améliorerons l'efficacité des contrôles applicables au transfert des armes légères et de petit calibre.	Gleneagles, paragraphe 10(f) Kananaskis, Plan d'action du G8 pour l'Afrique
Nous accorderons des subventions pour les besoins de reconstruction, y compris le désarmement, la démobilisation et la réintégration (DDR) des anciens combattants dans la société civile (...)	Gleneagles, 2005, Afrique : 116

9. Environnement et énergie

Engagement	Sommet, paragraphe correspondant
Nous répondrons à la nécessité de financer l'adaptation aux changements climatiques par des mécanismes bilatéraux et multilatéraux adéquats (...)	L'Aquila, paragraphe 76 (d)
Nous intensifierons les efforts visant à protéger et à exploiter durablement la diversité biologique afin de réduire considérablement le taux de disparition de la biodiversité d'ici 2010 (...)	Heiligendamm, 2007 : 61
Nous ferons la promotion de la coopération internationale en ce qui concerne la gestion durable des forêts, la lutte contre le commerce du bois récolté illicitement et de la lutte contre les incendies de forêt (...)	Saint Pétersbourg, 2006 : 36
Nous aiderons les pays vulnérables à surmonter les chocs macroéconomiques imputables aux prix de l'énergie ainsi qu'un enjeu sur le long terme, à savoir faciliter l'accès à l'énergie au bénéfice des populations les plus pauvres.	Saint Pétersbourg, paragraphe 44
Nous faciliterons la mise en valeur de ressources énergétiques locales et le transfert de technologie dans les domaines de l'efficacité et de l'économie énergétiques, ainsi que des énergies renouvelables, pour aider à réduire la pauvreté et à assurer la viabilité énergétique sur le long terme des pays en développement.	Saint Pétersbourg, paragraphes 49, 50 (Sécurité énergétique mondiale)

ANNEXE TROIS : Notes méthodologiques

Production de rapports sur l'aide publique au développement (APD)

La méthodologie employée dans le présent rapport suit les principes suivants :

- À moins d'indication contraire, on a utilisé les données financières sur le décaissement pour la production des rapports. Un décaissement a lieu lorsque les fonds sont effectivement dépensés au titre d'un montant engagé inscrit au budget;
- À moins d'avis contraire, les données financières sont exprimées en dollars américains au moyen du taux de conversion des monnaies fourni par la Direction de la coopération pour le développement (DCD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour la présentation des rapports annuels sur l'aide publique au développement, au taux de change en vigueur durant l'année du flux (c.-à-d. en dollars courants);
- Les rapports sont produits par année civile;
- Les progrès quantitatifs en ce qui concerne les engagements dans des secteurs donnés ont fait l'objet de rapports jusqu'en 2008, étant donné que les données non regroupées sur l'aide publique au développement par secteur pour 2009 ne seront disponibles qu'à la fin de 2010 en raison des échéanciers de l'OCDE pour la production des rapports (les données regroupées sur l'aide publique au développement pour 2009 sont disponibles).

Données financières : On a demandé à la Direction de la coopération pour le développement de l'OCDE de fournir des données sur l'aide publique au développement, conformément à la méthodologie présentée ci-dessus.

Afin de dresser le tableau le plus complet possible de l'effort total du donateur en matière d'aide publique au développement, on a compilé les données relatives à l'aide multilatérale imputée par les membres du Comité d'aide au développement. Ces contributions multilatérales imputées sont ajoutées aux données bilatérales par pays dans le tableau. La méthodologie utilisée par l'OCDE pour calculer l'aide multilatérale imputée par secteur peut être consultée à l'adresse suivante :

http://www.oecd.org/document/28/0,3343,en_2649_34447_44089692_1_1_1_1,00.html

À moins d'avis contraire, les données fournies par la Direction de la coopération pour le développement de l'OCDE comprennent à la fois l'aide bilatérale et les contributions imputées à des organisations multilatérales, catégorisées par secteur selon les codes SNPC (Système de notification des pays créanciers).

Afin d'éviter la double comptabilisation, il n'est pas possible de faire la somme des pays du G8 à titre individuel et des données correspondantes pour la Commission européenne, étant donné qu'une partie du décaissement de la Commission européenne pour l'aide est imputée aux contributions multilatérales des pays européens du G8. Les données pour la Commission européenne sont donc présentées comme postes pour mémoire dans des tableaux agrégés.

La Russie n'est pas membre du Comité d'aide au développement de l'OCDE et la Direction de la coopération pour le développement de l'OCDE ne surveille pas les investissements russes en matière d'aide publique au développement. L'information financière a été fournie par la Russie à partir de ses systèmes nationaux, conformément à la méthodologie présentée ci-dessus et, sauf indication contraire, est incluse, s'il y a lieu, dans les graphiques et tableaux financiers du Rapport.

Le Rapport présente également les données relatives à l'aide publique au développement de tous les donateurs qui sont des donateurs bilatéraux membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE. Pour 2009, les données financières comprennent la République de Corée.

L'OCDE a fourni des données sur l'aide publique au développement dans les secteurs suivants : APD globale, APD à l'Afrique, APD fournie par l'intermédiaire d'un appui budgétaire général, APD à des pays à faible revenu, allègement de dette, aide pour le commerce, santé, eau et assainissement et éducation.

Codes-objet SNPC de l'OCDE utilisés dans le présent Rapport :

Secteurs d'aide pour le commerce : de 33110 à 33181, de 21010 à 21081, de 22010 à 22040, de 23010 à 23082, de 24010 à 24081, de 25010 à 25020, de 31110 à 31195, de 31210 à 31291, de 32110 à 32182, de 32210 à 32268, et 33210.

Santé : de 12110 à 12191, de 12220 à 12281, et de 13010 à 13081.

Eau et assainissement : de 14010 à 14081

Éducation : de 11110 à 11182, de 11220 à 11240, de 11320 à 11330, et de 11420 à 11430.

On peut trouver plus d'information sur les codes-objet SNPC à l'adresse suivante :

http://www.oecd.org/document/21/0,3343,fr_2649_34447_6866322_1_1_1_1,00.html

Autres données financières : L'information financière additionnelle a été obtenue directement d'initiatives multilatérales et de partenariats mondiaux, dont l'Initiative mondiale pour l'éradication de la poliomyélite, le Fonds mondial et l'Initiative pour la mise en oeuvre accélérée de l'éducation pour tous. Même si ces investissements sont généralement considérés comme admissibles à l'aide publique au développement et qu'à ce titre, ils sont également déclarés dans les données fournies par l'OCDE, ces sommes fournissent des renseignements détaillés sur les investissements institutionnels du G8. Toutefois, pour éviter une double comptabilisation, on ne devrait pas sommer ces montants avec les données de l'OCDE.

Comparaison avec les Rapports des Groupes d'experts du G8 de 2009

En raison de différences dans la méthodologie utilisée, les données sur l'aide publique au développement contenues dans le présent rapport ne peuvent être comparées aux données financières contenues dans les rapports des Groupes d'experts du G8 sur les différents secteurs pour 2009.

NOTES EN FIN D'OUVRAGE

Résumé

- ¹ CAD OCDE (2009) : L'APD globale correspond à la somme de l'APD des différents donateurs bilatéraux du CAD-OCDE.
- ² WHO/UNAIDS/UNICEF (2009) : Vers un accès universel : étendre les interventions prioritaires liées au VIH/sida dans le secteur de la santé – accessible à : <http://www.who.int/hiv/pub/2009progressreport/fr/index.html>
- ³ Banque mondiale (2010) : Caractéristiques principales de l'initiative PPTE
- ⁴ Le fonds mondial 2010 : Innovation et impact http://www.theglobalfund.org/documents/replenishment/2010/Global_Fund_2010_Innovation_and_Impact_fr.pdf
- ⁵ WHO : La santé des mères en 2005. Document consultable à : http://www.who.int/whosis/mme_2005.pdf; Hogan, M. C.; Foreman, K. J.; Naghavi M. et al. (2010) Maternal Mortality for 181 Countries, 1980-2008: A Systematic Analysis of Progress towards Millennium Development Goal 5 in The Lancet. Document consultable à [http://www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736\(10\)60518-1/fulltext?_eventId=login](http://www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736(10)60518-1/fulltext?_eventId=login)
- ⁶ Nations Unies, Objectifs du Millénaire pour le développement - Rapport 2009.

Chapitre 1 : Le G8, Développement et Responsabilisation

- ⁷ Rapport sur les indicateurs de développement dans le monde, Banque mondiale, avril 2010
- ⁸ Paragraphe 98 du communiqué des dirigeants de L'Aquila, voir annexe X
- ⁹ Mandat du Groupe de travail sur la responsabilisation, voir l'annexe Y

Chapitre 2 : Rapports sur les engagements du G8

- ¹⁰ Voir l'Annexe deux pour la liste complète des 56 engagements liés au développement.

2.1 Aide et efficacité de l'aide

- ¹¹ Système de notification des pays créanciers du CAD de l'OCDE (2009). L'APD globale est égale à l'APD provenant de tous les pays donateurs bilatéraux membres du CAD de l'OCDE.
- ¹² Les données sont fondées sur les critères établis par l'OCDE pour définir les pays à faible revenu.
- ¹³ Paragraphe 102 du Communiqué des dirigeants du G8 au Sommet de 2009 à L'Aquila.
- ¹⁴ L'aide non liée est une aide qui est fournie dans le cadre d'un processus permettant l'exercice d'une concurrence ouverte au niveau international (par exemple, à travers la procédure de l'appel à la concurrence internationale). À l'inverse, l'aide liée consiste à réserver les marchés à des fournisseurs du pays donneur, celui qui apporte cette aide. OCDE (2008) : Recommandations du CAD sur le déliement de l'aide
Disponible en ligne à : <http://www.oecd.org/dataoecd/61/43/41707972.pdf>
- ¹⁵ USAID/Zambia Assistance to Strengthen Ministry of Education Support to Community Schools, mai 2008
http://pdf.usaid.gov/pdf_docs/PDACN014.pdf
- ¹⁶ Disponible en ligne à : <http://www.dfid.gov.uk/Documents/publications/evaluation/evsum-cnty-pgm-eval-et-apr09.pdf>

2.2 Développement économique

- ¹⁷ Département du Commerce des États-Unis, 2008. « Doing Business In Kenya 2008: A Country Commercial Guide for US Companies. »
- ¹⁸ Organisation mondiale du commerce, 2008. « Statistiques du commerce international 2008 ».
- ¹⁸ Banque mondiale, 2008. « Perspectives économiques mondiales 2009 ».

2.3 Santé

- ²⁰ PNUD (2010), 'What Will It Take to Achieve the Millennium Development Goals?'
- ²¹ The Lancet, Volume 375, numéro 9726, pages 1609 - 1623, 8 mai 2010
- ²² OCDE, CAD (2009), Système de notification des pays créanciers
- ²³ L'Italie a anticipé en 2007 le versement de sa contribution de 2008 au Fonds mondial, ce qui explique la disproportion entre les chiffres de 2007 et de 2008.
- ²⁴ La baisse apparente est surtout attribuable aux fluctuations des devises.
- ²⁵ Fonds mondial, « Promesses et contributions », accessible à partir de <http://www.theglobalfund.org/fr/>
- ²⁶ La contribution des États-Unis au Fonds mondial est soumise à certaines restrictions législatives, notamment à la condition que, de 2004 à 2013, aucune contribution du gouvernement des États-Unis ne fasse en sorte que le montant total des fonds

fournis par le gouvernement des États-Unis dépasse 33 p. 100 du total des contributions. En outre, au gré du donateur, jusqu'à 5 p. 100 de ces contributions peuvent prendre la forme d'une assistance technique bilatérale directe à des activités relatives à la mise en œuvre des subventions du Fonds mondial, la contribution au Fonds mondial étant réduite d'autant.

²⁷ Accessible à partir de : <http://www.vaccineamc.org/>

²⁸ Accessible à partir de : <http://www.gavialliance.org>

²⁹ OMS (2009), UNICEF, estimations et projections

³⁰ Accessible à partir de : <http://www.annals.org/content/150/10/688.full>

³¹ OMS, UNICEF, ONUSIDA (2009), Vers un accès universel : étendre les interventions prioritaires liées au VIH/sida dans le secteur de la santé. Rapport de situation, p. 55. http://www.who.int/hiv/mediacentre/universal_access_progress_report_fr.pdf

³² PNUD (2009), What Will It Take to Achieve the Millennium Development Goals?

³³ Royaume-Uni, 14,6 millions, États-Unis, 16,7 millions, Japon, 1,7 million

³⁴ PNUD (2009), 'What Will It Take to Achieve the Millennium Development Goals?'

³⁵ OMS

³⁶ Organisation panaméricaine de la santé (OPS)

2.4 Eau et assainissement

³⁷ Note de synthèse des coprésidents de séance de la Réunion de haut niveau, Assainissement et eau pour tous : Un cadre d'action global, 23 avril 2010. Voir le document à http://www.unicef.org/wash/files/Final_HLM_Co-Chairs_Summary_23_April_FRENCH.pdf.

³⁸ UNICEF, 2009.

³⁹ Note de synthèse des coprésidents de séance de la Réunion de haut niveau, Assainissement et eau pour tous : Un cadre d'action global, 23 avril 2010. Voir le document à http://www.unicef.org/wash/files/Final_HLM_Co-Chairs_Summary_23_April_FRENCH.pdf.

⁴⁰ Groupe d'experts du G8 sur l'eau : Rapport d'étape sur la mise en œuvre du Plan d'action sur l'eau du G8 (2009).

⁴¹ Selon la définition du CAD de l'OCDE, l'aide dans le domaine de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement concerne la politique, la planification et les programmes touchant les ressources en eau, la législation relative à l'eau, la gestion, la mise en valeur et la protection des ressources en eau, la distribution et l'utilisation de l'eau, l'assainissement (y compris la gestion des déchets solides) ainsi que l'éducation et la formation portant sur l'approvisionnement en eau et l'assainissement. Les données du tableau englobent les décaissements correspondant aux codes suivants du Système de notification des pays créanciers (SNPC) : 14010, 14015, 14020, 14030, 14040, 14050 et 14081. Comme le Groupe de travail sur la responsabilisation a décidé d'adopter une méthode uniformisée pour rendre des comptes, et de partir des définitions du CAD pour réduire le plus possible la double comptabilisation, les données financières figurant dans le présent rapport ne peuvent pas être comparées aux données du rapport 2009 du Groupe d'experts du G8 sur l'eau. Ce rapport intégrait également des données financières sur la prévention des inondations et la lutte contre ces dernières (code SNPC 41050), sur les centrales et barrages hydroélectriques (code SNPC 23065) et les ressources en eau à usage agricole (code SNPC 31140).

2.5 Sécurité alimentaire

⁴² Déclaration du Sommet mondial sur la sécurité alimentaire, Rome, 16 au 18 novembre 2009, cinq Principes de Rome pour une sécurité alimentaire mondiale durable. Principe 1 : Investir dans des plans pris en charge par les pays, visant à affecter les ressources à des programmes et des partenariats bien conçus et axés sur les résultats. Principe 2 : Stimuler une coordination stratégique aux niveaux national, régional et mondial pour améliorer la gouvernance, favoriser une meilleure allocation des ressources, éviter les chevauchements d'efforts et identifier les insuffisances des réponses. Principe 3 : S'efforcer d'adopter une double approche globale de la sécurité alimentaire consistant en : 1) une action directe visant à remédier immédiatement à la faim dont souffrent les plus vulnérables et 2) des programmes à moyen et long termes dans les domaines de l'agriculture durable, de la sécurité alimentaire, de la nutrition et du développement rural visant à éliminer les causes profondes de la faim et de la pauvreté, en particulier grâce à la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate. Principe 4 : Veiller à ce que le système multilatéral joue un rôle important grâce à des améliorations continues au regard de l'efficacité, de la réactivité, de la coordination et de l'efficacité des institutions multilatérales. Principe 5 : Garantir un engagement soutenu et substantiel, de la part de tous les partenaires, à l'investissement dans l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition, avec mise à disposition rapide et fiable des ressources nécessaires, dans le cadre de plans et de programmes pluriannuels.

2.6 Éducation

⁴³ UNESCO, Rapport mondial de suivi sur l'EPT, « Atteindre les marginalisés » (2010).

⁴⁴ UNESCO, Rapport mondial de suivi sur l'EPT, « Atteindre les marginalisés » (2010).

⁴⁵ PNUD, « Que faudra-t-il faire pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement? » (2010).

⁴⁶ Rapport annuel sur l'Éducation pour tous – Initiative pour la mise en œuvre accélérée (2009).

⁴⁷ Rapport annuel sur l'Éducation pour tous – Initiative pour la mise en œuvre accélérée (2009).

⁴⁸ Une partie de l'accroissement des ressources du G8 est attribuable à l'augmentation du nombre de pays soutenus par l'IMOA.

⁴⁹ Il y a quelques différences comparativement au rapport des experts rendu public en 2009 lors du Sommet de L'Aquila, car seules les données sur les décaissements ont été prises en compte, et la méthode de calcul de l'aide aux pays soutenus par l'IMOA a été revue. Dans le rapport de 2009, l'APD en faveur de l'éducation consentie à ces pays a été calculée en fonction des mêmes pays (36 pays) pour chacune des années. Toutefois, comme le nombre de pays bénéficiant de l'IMOA a augmenté graduellement depuis 2002 (il est passé de 7 à 36), le rapport de 2009 se trouve à surestimer les apports d'APD à ces pays. Le rapport de 2010 est plus juste à cet égard, car les données n'englobent que les pays qui ont été soutenus au cours d'une année quelconque.

⁵⁰ Source : Secrétariat de l'IMOA

2.7 Gouvernance

⁵¹ Un programme pour le progrès dans un contexte de crise mondiale : Un appel au leadership africain. Rapport annuel de l'Africa Progress Panel.

⁵² En 2009, la Russie a informé l'OCDE de son intention d'adhérer à la Convention.

⁵³ Stolen Asset Recovery (StAR) Initiative (2008) : Challenges, Opportunities, and Action Plan (Initiative sur le recouvrement des avoirs volés (StAR) : défis, possibilités et plan d'action).

⁵⁴ Stolen Asset Recovery (StAR) Initiative (2008) : Challenges, Opportunities, and Action Plan (Initiative sur le recouvrement des avoirs volés (StAR) : défis, possibilités et plan d'action).

⁵⁵ En date du mois d'avril 2010, l'Allemagne, l'Australie, la Belgique, le Canada, la Commission européenne, l'Espagne, les États-Unis, la Finlande, la France, la Norvège, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et la Suisse étaient tous des contributeurs du Fonds multi-bailleurs de l'ITIE.

2.8 Paix et sécurité

⁵⁶ OCDE 2009: Veiller à ce que les États fragiles ne soient pas laissés pour compte

⁵⁷ Université du Maryland, Centre for International development and Conflict Management, Rapport de 2010, Peace and Conflict, p.12

⁵⁸ Université du Maryland, Centre for International development and Conflict Management, Rapport de 2010, Peace and Conflict, pp. 76-77

⁵⁹ Selon la Banque mondiale, un montant total de 72 262 839 \$ US pour les pays du G8 : 35 M\$ pour le Royaume-Uni; 2 078 600 \$ pour la France; 13 994 288 \$ pour l'Allemagne; 1 714 050 \$ pour l'Italie; 19 475 901 \$ pour le Canada.

2.9 Environnement et énergie

⁶⁰ Ce rapport ne porte que sur les engagements du G8 liés au développement pour les changements climatiques et ne traite pas de ceux de la période post-Copenhague.

⁶¹ Voir aussi : <http://g8.gc.ca/fr/a-propos-du-g8/sommets-passes/sommet-de-hokkaido-toyako-2008/illegale-des-forets/>.

⁶² Banque mondiale, 2009. Africa Energy Poverty, Réunion des ministres de l'Énergie du G8.

⁶³ Banque mondiale, 2009. Africa Energy Poverty, Réunion des ministres de l'Énergie du G8.

Chapitre 3 : Conclusions et recommandations relatives à l'avenir du processus de responsabilisation du G8

⁶⁴ Voir le chapitre 2.1 pour obtenir une explication de la distinction entre l'aide pour le commerce et l'aide liée au commerce.